

l'éducation

2,50f



■ l'éducation physique ■ enseignement rural au Sénégal ■ les fonctions d'une langue ■ Michel Bulteau, poète ■ où en sont les maisons de la culture

n° 278 ■ 15 avril 1976

ANGLAIS 76

J. CUREAU

WORDS AT WORK 6^e

Présentation claire, pratique et intégrale du programme lexical officiel pour la classe de 6^e. Complément essentiel de toute méthode d'enseignement de l'anglais. Classes de 6^e et de 4^e (2^e langue).

1 livre de l'élève - 1 fascicule de conseils d'utilisation pour le professeur.

Prix de lancement jusqu'à la parution, 1^{er} septembre 76. Renseignements sur demande.

R. RITOURET - A. ZWOBADA

LISTEN AND LIVE

Everyday texts and Conversation

Textes et sketches enregistrés pour les classes de 6^e, 5^e et 4^e aménagée.

1 livret des textes - 2 bandes magnétiques + le livret.

1 guide méthodologique avec conseils d'utilisation sera disponible pour la rentrée 76.

J. CUREAU

LISTEN AND FEEL

Contemporary Stories

Textes d'auteurs contemporains enregistrés pour les classes de 4^e et 3^e.

1 livret des textes - 5 bandes magnétiques + le livret.

1 guide méthodologique avec conseils d'utilisation est en préparation.

C.A.V. Saint-Cloud

A. REGOURD - I. GOURINE - M.F. PONTHEAU

LIVING IN SEVENOAKS

Série de films animés en super 8 sonore.

Matériel complémentaire pour les classes de 5^e et 4^e.

1 livre du professeur - 1 livre de l'élève.

5 films animés sonores - 5 bandes magnétiques de textes complémentaires.

C.A.V. Saint-Cloud

H. BISHOP - I. GOURINE - A. REGOURD

LIVING IN WANDSWORTH

Série de films animés en super 8 sonore.

Matériel complémentaire pour les classes de 4^e et 3^e.

1 livre du professeur - 1 livre de l'élève.

5 films animés sonores - 5 bandes magnétiques de textes complémentaires.

Collection Passport to English

J. WURLINGER-LECAPLAIN - M. AUDIFFRED-BOSC

SENIOR COURSE 1

Cours audio-visuel intégré de 22 "Units" pour l'enseignement de l'anglais courant parlé et écrit. Classes de 4^e et 2^e (anglais seconde langue) et grands commencentants des sections techniques.

Matériel : Conseils d'utilisation - Consignes d'utilisation tests - Livre de l'étudiant - Workbook - Bloc feuilles de réponses tests - 22 films fixes - 24 plaques de figurines - 8 bandes "leçons" - 10 bandes "exercices"

Collection Passport to English

PASSPORT TO THE U.S.A.

C.F. GRELLET - M.H. VALENTIN

Dossier n° 1 : Life in the Ghetto

Dossier n° 2 : Exodus

Deux dossiers indépendants l'un de l'autre, pour les classes terminales.

Matériel pour chaque dossier : livret du professeur - livre de l'élève - 1 film fixe et 1 bande magnétique.

Deux autres dossiers, des mêmes auteurs, paraîtront en octobre 76 : "Métropolis" et "A consumer's Society".



Catalogues, brochures de présentation et renseignements sur demande :
15, rue Cujas, 75005 Paris - 329.21.33

Instruments de pédagogie expérimentale
Instruments de psycho-pédagogie
Instruments d'orientation scolaire

LES TESTS D'ACQUISITIONS SCOLAIRES

Ils permettent :

- aux Instituteurs et aux Professeurs de faire très vite, en début et en fin d'année, le bilan des connaissances et des lacunes, de « mesurer » le niveau de leur classe ;
- aux Psychologues scolaires d'analyser les difficultés rencontrées par l'élève, de procéder à l'observation continue ;
- aux Conseillers d'Orientation de déterminer le ou les types d'enseignement qui paraissent le mieux convenir aux dispositions des élèves, de comparer des élèves appartenant à des établissements différents ;

Ils constituent d'importants documents à inclure au « dossier individuel de l'élève ».

Pour le cycle élémentaire

Les tests d'acquisitions scolaires

CE 1-CE 2 (10^e-9^e) Français et Mathématiques - Révision 1973

CE 2-CM 1 (9^e-8^e) Français et Mathématiques - Révision 1973

CM 1-CM 2 (8^e-7^e) Français et Mathématiques - Révision 1974

Pour le cycle d'observation

Les tests d'acquisitions scolaires

CM 2-6^e (7^e-6^e) Français et Mathématiques - Révision 1974

6^e-5^e Français - Mathématiques modernes

5^e-4^e Français - Révision 1975 - Mathématiques modernes - Anglais - Allemand

Au seuil du second cycle

Les tests d'acquisitions scolaires

3^e - 2^e Français et Mathématiques

Nouveauté 1976

Le test du cycle élémentaire

Il permet :

- à n'importe quel moment de l'année de déterminer le niveau scolaire d'un enfant en vue de son affectation à une des classes du cycle élémentaire (CE 1 - CE 2 - CM 1 - CM 2) ;
 - de résoudre rapidement les problèmes de répartition, d'affectation, de constitution de groupes de niveau en français et en mathématiques ;
 - particulièrement aux maîtres d'établissements à caractère sanitaire, de procéder à une évaluation rapide du niveau.
- Tous ces tests peuvent être utilisés sans difficulté par les maîtres eux-mêmes.
 - Leur élaboration et leur présentation satisfont aux règles les plus rigoureuses de la psychotechnique moderne.
 - Chacun d'eux est étalonné sur un échantillon d'environ 1 500 élèves d'établissements de Paris, de grandes villes, de petites villes et de milieu rural.
 - La correction à l'aide de grilles transparentes est facile et rapide.
 - Ils sont l'instrument indispensable des Instituteurs, Professeurs, Conseillers d'O.S.P., Psychologues scolaires, et de tous ceux à qui incombent des tâches d'observation, de psychopédagogie et d'orientation.

Documentation gratuite sur demande

EDITIONS DU CENTRE DE PSYCHOLOGIE APPLIQUEE

48, avenue Victor-Hugo, 75783 PARIS CEDEX 16 - Tél. : 553-50-51

- 3 sur votre agenda
- 6 mots croisés - bridge

à l'ordre de la semaine

- 8 pourquoi l'éducation physique, par Pierre-Bernard Marquet
- 9 objectifs de l'éducation ; les nouveaux lycées ; universités : fin de la trêve ; les lycéens aussi... ; le PS et les « facs »
- 11 trois questions à François Goublet, chargé des relations extérieures pour Expo-formation
- 12 dans les publications officielles : vous lirez au B.O.

cette école innombrable

- 14 Sénégal : le début d'une aventure, par Maurice Guillot
- 17 documentation : éveil pour tous âges, par Pierre Ferran, Frank Marchand, François Mariet
- 19 un problème par semaine : à quoi sert une langue ? par Georges Galichet
- 23 OFRATÈME : animaux et lieux insolites, par Michaëla Bobasch
- 24 vous avez la parole : paroles d'IDEN, par Max Ganibenq ; courrier des lecteurs

l'éducation

fondée en 1945
par Gustave Monod et Louis Cros



Rédaction, publicité, annonces
2, rue Chauveau-Lagarde - 75008 Paris
Tél. : 266-69-20/21/67

Abonnements
97, rue Réaumur - 75002 Paris
Tél. : 231-18-21

Le n° : 2,50 F
Abonnement annuel : France 60 F
étranger 80 F
CCP 31-680-34 (La Source)

Pour tout changement d'adresse, joindre
une bande d'expédition et 2 F en timbres.

l'homme créateur

- 28 Michel Bulteau, le revolver à cheveux noirs, par Jean-Paul Gibiat
- 30 livres : des goûts et des romans, par Pierre Ferran
- 31 cinéma : comment peut-on être fou ? par Etienne Fuzellier
- 32 variétés : un poète entêté, entretien avec Jean Vasca
- 33 disques : à découvrir, par Georges Rouveyre

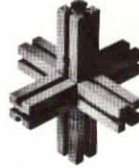
le monde comme il va

- 34 dix années de maisons de la Culture, par Pierre Rappo

photos - couverture et p. 15 et 16 : Almasy ; p. 23 : J. Combeau ; p. 29 : Christian Hermet ; p. 34 : Doisneau/Rapho ; p. 38 : Ciccione/Rapho.



fischertechnik



La pierre d'angle d'un enseignement moderne

Demandez la documentation à
FISCHER-FRANCE - Service Scolaire - 12, rue Livio - 67 100 Strasbourg - Tél.: 39.18.67



REFLEX 24 - 36 | PROJECTEURS
APPAREILS 24 x 36 | ACCESSOIRES
CAMERAS, Super 8 et 16 | JUMELLES

TOUTES LES NOUVEAUTÉS - TOUTES LES MARQUES

PRIX DE GROS

aux membres du Corps enseignant.

J. LOTZ spécialiste
12, rue Richer, PARIS-9^e
REPRISES (Envoi province) CREDIT



SÉJOURS LINGUISTIQUES VOYAGES ÉDUCATIFS ET CULTURELS

ANGLETERRE - ECOSSE - IRLANDE - ALLEMAGNE
ESPAGNE - ITALIE - ETATS-UNIS

- Hébergement en famille sélectionnée, ou Université.
- Cours - Excursions - Activités sportives.
- Encadrement permanent et qualifié par des membres de l'enseignement.
- Formules individualisées.

VOYAGES ACCOMPAGNES depuis PARIS, LYON,
CLERMONT-FERRAND et GRANDES VILLES

Le CSCLC (association de professeurs déclarée, agréée par le secrétariat d'Etat chargé de la Jeunesse et des Sports et le Commissariat général au Tourisme) organise, sur demande et à toute époque de l'année scolaire, des voyages de courte durée, en France et à l'étranger.

CENTRE SEJOURS LINGUISTIQUES ET CULTURELS
1, avenue Marx-Dormoy, 63000 CLERMONT-FERRAND
Tél. : (73) 93-58-68

Veuillez, sans engagement, m'envoyer votre documentation concernant :

- les séjours linguistiques (cocher la case)
- les voyages éducatifs et culturels correspondante)

M., Mme, Mlle

Profession

N° Rue

à Code postal



SEJOURS LINGUISTIQUES

en
ALLEMAGNE
ANGLETERRE
ECOSSE
IRLANDE DU SUD
USA
ESPAGNE

CENTRES DE VACANCES avec activités sportives

à la mer, la campagne
la montagne

cet été avec le

comité d'accueil

88 boulevard Saint Michel
75006 Paris

TEL: 326 60 97 et 3251161



PARIS



information

le journal de l'université Paris 7

SPÉCIAL LYCÉES

- Cap sur l'avenir • Formation des maîtres • L'enseignement alterné •
- Un numéro indispensable à tout professeur, à tout élève de terminale

Envoi de ce numéro contre 2,40 F en timbres en écrivant à l'Université Paris 7 - « PARIS 7 information », 2, place Jussieu, 75221 CEDEX 05

conférences

■ **Le XX^e siècle.** Programme de conférences consacrées à ce thème par le service éducatif de l'Union centrale des Arts décoratifs. Les sujets traités peuvent être : Cézanne, Van Gogh, Gauguin ; Matisse et les fauves ; Picasso et le cubisme ; Duchamp et Dada ; le sur-réalisme ; l'art abstrait. Chaque sujet peut être traité isolément et d'autres sujets peuvent être étudiés sur demande. Ces conférences peuvent avoir lieu soit le matin dans la salle du musée des Arts décoratifs, soit dans les établissements scolaires eux-mêmes. Elles sont proposées aux professeurs ou aux groupes qui en feront la demande, les rendez-vous devant être pris quinze jours à l'avance pour soixante auditeurs au minimum. Les conférenciers disposent, en cas de besoin, d'un excellent matériel de projection. Renseignements et réservations : Union centrale des Arts décoratifs, 107, rue de Rivoli, 75001 Paris. Tél. : 260-32-14 poste 26, l'après-midi (sauf samedi).

congrès

■ **Apprendre à parler.** Les progrès techniques de l'appareillage ont transformé radicalement l'éducation des sourds, mais ils ne doivent pas masquer les autres moyens d'accès à la communication. Le Congrès des parents d'enfants déficients auditifs, organisé conjointement par l'ANPEDA et la FNAPEDIDA, à Marseille les 8 et 9 mai, propose à ses participants le thème de réflexion : Langage et prothèse auditive. Pour tous renseignements s'adresser au secrétariat du Congrès : 37-39, rue Saint-Sébastien, 75011 Paris. Tél. : 355-20-53 (de 10 à 14 heures).

stages

■ **L'enfant de moins de trois ans hors du milieu familial.** Session de perfectionnement organisée les 3, 4 et 5 mai, par l'école d'éducateurs spécialisés de l'IFoPEJS et inscrite dans le cadre de la formation continue. Elle est destinée aux travailleurs sociaux de l'enfance inadaptée. Le nombre des participants est limité à trente. Coût global de la session : 400 F (déjeuner sur place, au gré des participants, afin de faciliter les rencontres). Programme détaillé et inscriptions : IFoPEJS, 8, rue du Mail, 75002 Paris. Tél. : 260-07-74.

■ **L'Institut national d'éducation populaire de Marly-le-Roi organise les stages suivants au cours du mois de mai :** du 10 au 16, « Son et musique, la musique et l'audiovisuel pour l'enfance inadaptée » ; du 17 au 20, « Sciences humaines appliquées à l'animation, cycle d'entraînement à l'animation socio-éducative » - session n° 2 : « Lecture active et maîtrise de l'information » ; du 24 au 29, « Astronomie et électronique, approche pratique de l'électronique » ; du 26 mai au 2 juin, « Son et musique, expression musicale, musiques nouvelles, premier degré » ; du 26 mai au 4 juin, « Le livre et l'enfant, l'expression, premier degré. » Pour tous renseignements : INEP, 11, rue Willy-Blumenthal, 78160 Marly-le-Roi. Tél. : 958-49-11.

expositions

■ **André Dunoyer de Segonzac à l'Orangerie des Tuileries, jusqu'au 3 mai.** Conçue avant la mort du peintre, en 1974, cette exposition s'est transformée en un hommage au maître. Elle comprend un ensemble de plus de cent cinquante peintures, aquarelles, dessins, eaux-fortes et livres illustrés. Parmi les toiles les plus importantes, on trouve « Les buveurs » (1910), « Le déjeuner sur l'herbe » (1912), « Les baigneurs » (1922). Une attention particulière a été donnée au thème des « Canotiers », grande toile de 1924, autour de laquelle sont rassemblés quelques-uns des dessins, aquarelles et esquisses peintes qui la précéderent. Sont également évoqués la période de son amitié avec le couturier Paul Poiret, ses liens étroits avec les milieux de la danse, du théâtre, du cirque, du sport.

■ **Dessins du Musée de Dijon, jusqu'au 3 mai au Pavillon de Flore du musée du Louvre.** Ce choix comprend quatre-vingt-treize œuvres des écoles française, italienne et nordique. L'école française est très richement représentée : des portraits du XVI^e au XIX^e siècle par Lagneau, La Tour, Ingres, Manet ; des paysages de Claude Gellée et de Poussin ; des tableaux de maîtres du XIX^e siècle, du romantisme au néo-impresionnisme : Delacroix, Rousseau, Daubigny, H.E. Cross. Parmi les dessins des écoles étrangères, on trouve ceux de l'école italienne, du XV^e au XVIII^e siècle, par Fra Bartolomeo, Guerchin, A. Carrache, G. Romano, G.D. Tiepolo et G.B. Pannini. Des écoles nordiques on peut signaler des œuvres de Rembrandt, Van Dyck,

Jan Van Goyen et A. Waterloo.

■ **La galerie L'œil Sévigné expose jusqu'au 6 mai les œuvres de deux jeunes peintres :** un ensemble, « Alphabètes », de dessins à l'encre d'Effem ; ici, des nœuds, des tressages, des entrelacs, des vides entre les mailles qui parfois se dénouent ; là, des écailles, des fragments ajoutés, au tracé déchiré, qui, en s'ajoutant, composent des formes — des gouaches et des huiles de Jacques Bablon, professeur de dessin, qui présente ici des labyrinthes colorés dans des tonalités assourdies ou plus éclatantes, où les nuances mates, savamment harmonisées, font à l'œil une promenade où découvrir à chaque détour un intérêt dans les détails et une impression de grande unité dans l'ensemble. 14, rue de Sévigné, 75004 Paris. Tél. : 277-74-59.

■ **Exposition rétrospective autour de Sarah Bernhardt et son époque à l'Espace Pierre-Cardin** durant les mois d'avril et mai. Elle réunit pour la première fois en France portraits, dessins, objets, mobilier, correspondances, journaux, photos, costumes personnels, œuvre sculptée et films de la grande comédienne. L'exposition est présentée dans un cadre 1900 et entourée d'œuvres d'artistes contemporains (Clairin, Gustave Moreau, Mucha, Lalique, Gustave Doré, etc.). Espace Pierre-Cardin, 1-3, avenue Gabriel, 75008 Paris.

■ **Le Centre culturel du Marais présente, jusqu'au 31 juillet, « Hollywood au Marais »,** une exposition conçue par Mrs Diana Vreeland et consacrée à la présentation des costumes originaux portés par les stars de la grande époque d'Hollywood. En outre, chaque soir — à 20 h 30 et 22 h 30 —, deux films différents sur le thème de la star seront présentés par la Cinémathèque française, 28, rue des Francs-Bourgeois, 75003 Paris.

■ **Réouverture des salles de la préhistoire au musée des Antiquités nationales de Saint-Germain-en-Laye.** Ce musée propose aux visiteurs des collections qui témoignent de l'évolution technique et artisanale de l'humanité depuis l'apparition de l'homme en France, c'est-à-dire 500 000 ans avant J.-C., jusqu'à l'avènement de Charlemagne. Le néolithique n'a laissé que des manifestations artistiques modestes. Par contre, c'est à l'Age du bronze, qui lui succède, qu'ont été réalisés armes et outils de bronze, et surtout de lourds bijoux d'or d'une grande beauté. Les salles consacrées à l'Age de fer

montrent la diversité des productions de la civilisation celtique. Verrerie, céramique, bijoux attestent de la « qualité de la vie » pendant la paix romaine, qui va être troublée par les menaces des invasions barbares du IV^e siècle. L'empire s'écroule et sur les ruines éclot la dernière des civilisations représentées au musée des Antiquités nationales, la civilisation mérovingienne. Musée des Antiquités nationales, place du Château, 78100 Saint-Germain-en-Laye. Tél. : 963-53-65 (ouvert tous les jours, sauf le mardi, de 9 h 45 à 12 heures et de 13 h 30 à 17 h 15).

musique

■ L'Association « Les amis de Louis Guillaume » organise le mercredi 21 avril à 20 h 15, à l'occasion de son assemblée générale, un concert à la mémoire du poète. Outre des poèmes dits par Marguerite Wellens et Jean Zimmermann, on pourra entendre vielle, épinette des Vosges et harpe, tenues par Christian Leroi Gourhan, Emmanuelle Parrenin et Jeannine Maublanc. Ce concert aura lieu dans la grande galerie de l'Hôtel de Sully (dont les jardins seront exceptionnellement illuminés), 62, rue Saint-Antoine, 75004 Paris.

télévision

■ **Dramatiques** : Les personnages de Maurice Cazeneuve. Le directeur de FR3 a écrit et réalisé une aventure personnelle. Avec Georges Decaunes et Muse d'Albray (FR3, samedi 17 avril, 20 h 30). **Les lavandes et le réséda** d'Alexandre Rivemale, réalisation de Jean Prat. Chronique satirique, tendre et tragique, d'un village provençal pendant l'Occupation, avec Georges Claisse (FR3, mercredi 21 avril à 30 h 30). **La jalousie** de Sacha Guitry, réalisation de Raymond Rouleau avec Daniel Gélin, ou **Le trompeur trompé** (TF1, mercredi 21 avril, 20 h 30). **L'amour fou**, réalisation de Claude Santelli (A2, jeudi 22 avril, 20 h 30). Et pour mémoire : « Nouvelles d'Henry James » (la dernière : **Owen Wingrave**), réalisation Paul Seban (TF1, samedi 17, 21 h 35).

■ **Cinéma** : **Circonstances atténuantes** (1939). Un film de Jean Boyer. L'intérêt de ce film est d'y retrouver ensemble, après **Fric-frac**, Michel Simon et Arletty (TF1, lundi 19 avril, 20 h 30). **Intrigues** (1928, muet). Un film de Clarence Brown avec Greta Garbo (FR3, dimanche 18 avril,

22 h 30). « Ciné-Club » : **Pierre et Paul** de René Allio (A2, vendredi 23 avril, 22 h 35).

cinéma

■ **Le Ciné-Club de l'Education nationale** propose pour les mois d'avril et mai : les 21 et 22 avril, **Jeu de massacre**, avec Jean-Pierre Cassel, Claudine Oger, Michel Duchaussoy (France, 1967) ; les 28 et 29 avril, **La vie à l'envers**, avec Charles Denner, Anna Gaylor (France, 1964) ; les 5 et 6 mai, **Traitement de choc**, avec Alain Delon et Annie Girardot (France, 1972) ; les 12 et 13 mai, **L'abominable docteur Phibes**, de Robert Fuest, avec Vincent Price, Virginia North, Joseph Cotten (Grande-Bretagne, 1971) ; les 19 et 20 mai, **Zazie dans le métro**, de Louis Malle, avec Catherine Demongeot, Philippe Noiret (France, 1960) ; les 26 et 27 mai, **Rires et frissons de papa**, de Robert Youngson, avec Charles Chaplin, Stan Laurel, Oliver Hardy, Douglas Fairbanks, Pearl White, etc. ; **Tramp, tramp, tramp**, de Frank Capra, avec Harry Langdon et Joan Crawford (USA, 1926). Les séances ont lieu le mercredi à 20 h 30 et le jeudi à 21 heures, à la Cinémathèque de la Ville de Paris, 11, rue Jacques-Bingen, 75017 Paris. Tél. : 924-03-79 et 03-86.

notez aussi

■ **Le GOP (Groupe ornithologique parisien)** étudie depuis dix ans les oiseaux dans la nature et la mise en œuvre des moyens propres à assurer efficacement leur protection. Au niveau international, l'une de ses contributions scientifiques les plus importantes concerne, en Mauritanie, une région abritant l'une des plus riches concentrations d'oiseaux aquatiques du globe : le Banc d'Arguin qui, au cours de l'année, doit devenir un parc national permettant de protéger une escale migratoire fondamentale pour des centaines de milliers d'oiseaux originaires d'Europe et du cercle arctique, actuellement menacés par les assèchements, les pollutions et la chasse. L'association de soutien, créée pour aider au lancement de ce parc, adresse un appel aux amis des animaux pour réunir les fonds indispensables (cotisation minimale : 50 F à envoyer à G. Grolleau, laboratoire des vertébrés, CNRZ, 78350 Jouy-en-Josas). Pour tous renseignements concernant le Banc d'Arguin : Jacques Trotignon, 85, avenue de Paris, 78000 Versailles (tél. : 950-69-96).

l'éducation

hebdomadaire publié par une association sans but lucratif qui réunit les fondateurs — l'Association d'étude pour l'expansion de la recherche scientifique, Education et échanges, le Comité de liaison pour l'éducation nouvelle — et les auteurs et lecteurs adhérent à titre individuel.

comité de parrainage

René Basquin, inspecteur général honoraire ; Louis de Broglie, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences ; Pierre Clarac, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques ; Paul Delouvrier ; Guy Debeyre, conseiller d'Etat ; Robert Debré, de l'Académie des sciences ; Daniel Douady, de l'Académie de médecine ; Jean Fourastié, membre de l'Institut ; Georges Friedmann, directeur d'études à l'Ecole pratique des hautes études ; Roger Grégoire, conseiller d'Etat ; René Huyghe, de l'Académie française ; Alfred Kastler, prix Nobel ; Jacques Monod, prix Nobel ; Raymond Poincaré, conseiller d'Etat ; Jean Rostand, de l'Académie française ; Alfred Sauvy, professeur au Collège de France ; Jeanne Sourgen, inspectrice générale honoraire.

direction

directeur : André Lichnerowicz.

administrateur délégué : Léon Silvéreano.

rédaction

rédacteur en chef : Pierre-Bernard Marquet.
rédacteur en chef adjoint : Maurice Guillot.
chefs de service : Jean-Paul Gibiat, Jean-Pierre Vélis.

secrétariat de rédaction - maquette : Suzanne Adelis, Michel Bonnemayre.

Informations : Elisabeth de Biasi, Michaëla Bobasch, André Caudron, Odile Cimetière, Catherine Guigon, René Guy, Robert Le Roncé, Jean-Loup Manoussi, Georges Parry, Michel Pulh, Pierre Rappo, Job de Roince, Jean-Jacques Schaettel, Gérard Sénéca.

documentation : Pierre Ferran, chef de rubrique — Jacques Charpentreau, Christian Cousin, Claudine Dannequin, Jean-Claude Forquin, Gérard Fournier, William Grossin, Geneviève Lefort, Gildas Machelot, Frank Marchand, François Mariet, Jerry Pocztar, Louis Porcher, Marie-Claude Porcher — Marie-Claude Krausz (agenda).

lettres, arts, sciences : Jacques Chevallier, Josane Duranteau, Etienne Fuzellier, Raymond Laubreaux, Fernand Lot, Jacques Mourgeon, Georges Rouvère.

dessin : François Castan.

publicité - développement

Odette Garon — François Silvain.

comité de rédaction

Etienne Bauer, Robert Bazin, Maurice Cayron, Robert Mandra, Pierre-Bernard Marquet, Robert Mélet, Miriam Oppenheimer, André de Péretti, Léon Silvéreano.

conseil d'administration de l'association éditrice

bureau : André Lichnerowicz, président ; Jeanne Dejean et Denis Forestier, vice-présidents ; Georges Belbenoit et Léon Silvéreano, secrétaires généraux ; Yves Malécot, trésorier ; Robert Mandra, Robert Mélet, Philippe Viannay.

membres : Robert Bazin, Jean-Louis Bergeret, Lazarine Bergeret, Maurice Cayron, Jean-Louis Crémieux-Brilhac, Lucien Géminard, Colette Magnier, Georges Petit, Yvette Servin.

GRAMMAIRE CE1 - CE2

Une nouvelle série d'ouvrages.
Une nouvelle manière d'aborder
la pratique de la langue.

DASCOTTE, OBADIA,
RAUSCH.

LES CHEMINS DE L'EXPRESSION CE1 CE2



CE2
Livre de l'élève, Grammaire 15 F 50
Travaux écrits (fiches détachables) . 6 F 65
Conseils pédagogiques CE1/CE2
en un seul volume pour le maître 10 F

CE1
Livre de l'élève, Grammaire 14 F
Travaux écrits (fiches détachables) . 6 F 10
Conseils pédagogiques CE1/CE2
en un seul volume pour le maître 10 F



CLASSIQUES HACHETTE 79, bd St-Germain - 75006 Paris.

échanges et recherches

17 F la ligne (TVA comprise) (40 caractères, signes ou espaces.) Première insertion gratuite de 3 lignes maximum pour les abonnés. Ne pas omettre de joindre une bande d'abonnement. Frais de domiciliation au journal : 5 timbres à 0,80 F à joindre à la demande d'insertion.

REPONSE AUX PETITES ANNONCES DOMICILIEES AU JOURNAL SOUS UN NUMERO : Mettre chaque réponse dans une première enveloppe TIMBREE portant uniquement le numéro de l'annonce. Placer cette enveloppe dans une seconde enveloppe affranchie envoyée à L'EDUCATION, Service des Petites Annonces, 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 Paris.

location (offres)

- 83-Fabrégas, 150 m bd mer, F2 meub. tt conf., 4 pers., juin, juil., août. Ecr. Clément, lycée St-Exupéry, 13015 Marseille.
- Périgord, à coll. ss enf., villa meub. tt conf., séj., 2 ch., cuis., bns, TV, cellier, jard., gar., juil. Ecr. Rafier, rte de la Gare, 24190 Neuvic.
- Martigues, 5 km mer, villa F5, jard., juil. 1500 F. Ecr. Massot, Mas St-Jean, 06, 13500 Martigues.
- 30-La Luxérière par Molières s/Cèze, mais. 3 p. meub. conf., cab. toil., jard. Ecr. Michel, 497 B chem. St-Raby, 30100 Alès, tél. 86-35-52.
- Poitou, 6 km La Roche Posay, stat. therm. dermatol. ds village, mais. meub., séj.-cuis. (42 m²), 2 ch. 3 gds lits, bns, pt jard., remise, mai 450, juin 500, sept. 450 F. Ecr. Mme Mantoy, 63, r. Lagny, 75020 Paris, tél. 307-48-98.
- Tte l'année j'installe ma carav., 5 pl. conf., camp votre choix 11 ou 66. Ecr. Bricout, 15, r. Bonnard, 66000 Perpignan.
- Bret., près plages Perros-Guirec, mais. ind. 4 pers., conf., commerces, juin à sept. Tél. 871-28-07 ap. 19 heures.
- 85-St-Jean Monts, prox. plage, 2/3 p. neuf, 5/6 pers., loc. sem. Tél. 906-33-26.
- 17-La Flotte en Ré, appt 4 pers., cour, gar., cond. p/sais. Ecr. Faquet, allée du Stade, 17340 Chatellillon.
- Prox. Chamonix, chalet vue s/Mt Blanc, séj., 4 ch., cuis., bns, jard., calme, juil. Ecr. Cart, 25, bd Arago, 75013 Paris.
- 06-Roquebrune, bd mer, appts conf., 3-4 pers., jard., étage. Ecr. Bernard, 28, av. Borriglione, esc. A, 06100 Nice.
- Creuse, bourg 1000 hab., ch. 2 gds lits, cuis. e.g.e., gar., px mod., juil., sept. Ecr. Chatignoux, 23210 Bénévent.
- 83-La Seyne, 10 mn mer, F2 tt conf., 2 pers. + 2 enfnts, juin à sept. Ecr. Clanet, 17, r. Berthelot, 83500 La Seyne.
- Savoie, alt. 1600, studio 4 pers., juin à sept. Ecr. Gatignon, 10, rue Y.-Le-Berre, 29000 Quimper.
- Dgne, gîte rural 2 épis, conf., chf. eau, gar., 4 pers., avril, mai, oct. 200/sem., juin, sept. 250 F. Ecr. Mairie, Gonterrie, 24310 Brantome, tél. (53) 54-71-60.
- Prof., Nice ouest q. résid., F2 tt conf., août 1400 F tt comp. Tél. 16 (94) 24-33-46 ou écr. Véran, Lou Cigalou, r. Plein Soleil, 83200 Toulon.
- 05-Dévoluy, 1400 m, chalet isolé (hameau à 300 m), sans élect., cheminée, 6 pers., juil. 1000, sept. 600 F. Ecr. Croissant, 11, av. 8-Mai, 25700 Valentigney, tél. (81) 92-95-67.

(suite page 39.)

mots croisés

par Pierre Dewever

problème 219

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	
1	A	L	L	I	G	A	K	O	R	
2	C	A	I	L	L	A	S	S	E	
3	U	M	E		A	R	I	S	E	
4	P	A	N		D	E	G	E	L	
5	O	S		F	I		A	I	L	
6				C	R	A	O	N	N	E
7	C	L	O	I	T	R	E	E		
8	T	A	R	G	E				B	
9	E	S	S	O	U	F	F	L	E	
10	U	S	E		R	E	L	I	A	
11	R	O	T	I	S	S	A	N	T	

Horizontalement. 1 - Animal féroce que les hommes, au péril de leur vie, mettent aux pieds des femmes. 2 - Couche de lézards. 3 - Fleuve suédois - Prend quelque peu de ris en prévision du grain. 4 - Vieux maître de ballets agrestes - Responsable de la débâcle des cours. 5 - Dur qu'on a dans la peau - Interjection - Parfum des grenouilles appétissantes. 6 - Cité glorieuse de l'Aisne. 7 - Placée en maison close. 8 - Ecu utilisé lors de certains échanges au Moyen Age. 9 - Qui a perdu l'haleine en tricotant trop vite. 10 - Vaincu par le temps - Etablit la liaison. 11 - Etant en pleine cure de soleil.

Verticalement. 1 - On sort de chez lui complètement piqué. 2 - Ils pensent au Tibet ou ruminent dans les Andes - Grosse ficelle pour attraper les bêtes. 3 - Trait d'union - Ses baleines longent les côtes. 4 - Personnel - Il serait utopique d'y placer les miches sous prétexte d'avoir du pain frais. 5 - Champions de lutte qu'un seul coup de pouce suffisait à achever. 6 - Rivière suisse - Il est facile d'affirmer avec lui que l'argent ne fait pas le bonheur - Religieuse marocaine. 7 - Enfant de Bohême - Résultat d'une manœuvre exécutée tambour battant. 8 - Elément constituant le tiers d'une phalange - Pape qui ne manquait sans doute pas d'étoffe. 9 - Effective - Heureux de vivre, les yeux fermés, la bouche ouverte.

solution du problème 218

Horizontalement. 1 - Ronfieuse. 2 - Huée - Tsar. 3 - Ovées - Tir. 4 - Me - Ramène. 5 - Braiment. 6 - Othe - User. 7 - Eu - Salis. 8 - Dru - Sel. 9 - Reno - Sète. 10 - Air - Suc. 11 - Souler - Bu.

Verticalement. 1 - Rhomboedres. 2 - Ouverture. 3 - Née - Ah - Unau. 4 - Féeries - Oil. 5 - Sam - As - Ré. 6 - Et - Meules. 7 - Ustensiles. 8 - Saintes - Tub. 9 - Erre - Reçu.

bridge

par Pierre Tessereau

à la table

Reprenons le diagramme proposé dans le n° 275-276 dans lequel Sud a demandé 6 ♥

♠	973		
♥	973		
♦	A973		
♣	973		
♠	A86542	♠	DV10
♥	10865	♥	4
♦	6	♦	V1084
♣	V5	♣	D8642
	♠	R	
	♥	ARDV2	
	♦	RD52	
	♣	AR10	

Nous avons remarqué qu'après l'entame ♠ A suivie d'un petit ♠, Sud n'est pas gêné pour couper, puis il tire tous ses atouts pour épuiser ceux de Ouest. Sur le dernier, Est est seul à garder trois couleurs (à cause, en particulier, du ♠ 9 du mort) et il est obligé de donner le contrat.

• Sur l'entame atout, Sud prend au mort d'emblée si l'entame est le 5, ou sur un retour à l'atout si c'est le 10, puis il part du ♦ 7 pour le 8 et le Roi et joue le ♠ R après trois levées d'atout.

Nous venons de voir que Ouest ne peut pas prendre et revenir à la couleur. Peut-il seulement prendre pour n'importe quel autre retour? Pas mieux, car dès

♠	97		
♥	—		
♦	A93		
♣	973		
♠	86542	♠	—
♥	8	♥	DV
♦	—	♦	D52
♣	V5	♣	AR10
	♥	DV	
	♦	—	
	♣	V104	
		♣	D86

la sixième levée, Est est squeezez sur le ♥ D. A la rigueur, il défause le ♠ V, mais sur le ♥ V c'est le squeeze à trois couleurs déjà vu qui fonctionne implacablement.

• Ouest ne prend donc pas le ♠ R au moment où il est joué ci-dessus mais c'est encore insuffisant. Sud tire à ce moment tous les atouts pour parvenir au nouveau diagramme final ci-contre où seules comptent les deux couleurs mineures. Sud n'a pas encore perdu de levée. Il donne la ♣ D à Est qui

ne peut empêcher Sud de réaliser les trois dernières levées à ♦.

• L'entame ♦ se ramène au cas précédent et celle à ♣ enlève tout souci à la couleur.

• Nous en arrivons seulement à la solution du problème : **Ouest doit entamer un petit ♠!** Les commentaires sont presque inutiles : après avoir réalisé 11 cartes maîtresses, Sud est obligé de perdre un ♣ et un ♦.

Remarquons cependant une finesse dans le choix des cartes par le problémiste : sur l'entame atout, Sud ne pourrait pas gagner si les ♦ 4 et 5 étaient intervertis (voir le dernier diagramme à 6 cartes ci-dessus).

solution du problème 59

♠ 2
♥ RD972
♦ AV2
♣ A1072

A deux tables d'un tournoi, après l'ouverture de Ouest à 3 ♠, l'un des Sud parvient à 6 ♦ et l'autre Nord à 6 ♥.

♠ A84
♥ A8
♦ RD1084
♣ R94

Quels sont les résultats obtenus contre les meilleures défenses, sachant que Ouest est chicane à ♦ et singleton à ♥, que Est est singleton à ♠ et que l'entame est ♠ aux deux tables ?

Réponses

1 Sud fait 7 ♦ ; 2 Nord fait 6 ♥.

Justifications

Commençons par reconstituer les mains complètes en supposant que le singleton de Ouest à ♥ n'est pas un honneur, ce qui est le cas le plus défavorable pour Nord-Sud, lorsque N joue 6 ♥.

♠ RDV...	♠ 2	♠ x
♥ x	♥ RD972	♥ V10xxx
♦ —	♦ AV2	♦ 97653
♣ xxxx	♣ A1072	♣ xx
	♠ A84	
	♥ A8	
	♦ RD1084	
	♣ R94	

1 - Les 7 ♦ sont réalisables de deux façons. L'une d'elles se résume en un jeu de double coupe, l'autre en un squeeze final de Ouest dans les couleurs noires.

a) En double coupe - Après une défausse d'un ♣ de Sud sur la ♥ D, il suffit

de couper deux ♠ au mort avec ♦ A et V et deux ♣ de Nord avec des atouts de Sud dans les quatre dernières levées. La seule précaution à prendre se trouve dans le minutage : Sud doit jouer ♣ A et R **le plus tôt possible** en conservant les coupes des ♠ pour la fin afin que Est ne trouve pas l'occasion de défausser ♣ sur l'un des ♠ coupés. Sud n'aura

♦ AV joué auparavant atout
♣ 107 qu'une fois du Roi
♦ 9765 pour le 2 du mort et,
♠ 84 au cours des quatre
♦ D10 dernières levées, Est
sera obligé de **sou-**
couper quatre fois !

b) En squeeze - Contrairement à l'opinion exprimée récemment ici-même que le squeeze était l'une des techniques les plus difficiles à déceler, c'est la solution qui a été le plus souvent présentée, le simple examen des quatre mains révélant qu'Ouest ne pourra conserver les gardes à ♠ et à ♣, en fin de jeu, après la coupe d'un ♠ de la main courte à l'atout.

♥ D	♥ D
♣ A107	♣ A107
♠ D	♠ D
♣ xxxx	♣ xxxx
♠ 8	♠ 8
♣ R94	♣ R94

Voici la position finale obtenue après deux levées à ♠ dont une coupe, deux à ♥ et cinq à ♦ comprenant une impasse au 9. La ♥ D squeeze Ouest.

2 - Le contrat de 6 ♥ - Après le ♠ A pris au mort, un seul coup d'atout est joué de l'As pour épuiser Est puis suivent ♣ AR et cinq ♦. Le don du seul ♥ 8 assure ♥ RD9.

problème-concours 64

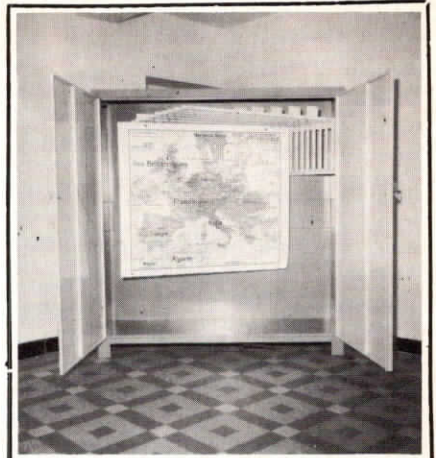
♠ 92	♠ 85	
♥ V972	♥ RD85	
♦ ARV976	♦ 1085	♠ ADV1043
♣ 7	♣ R1085	♥ 3
	♠ R76	♦ 43
	♥ A1064	♣ V963
	♦ D2	
	♣ AD42	

Sud joue 4 ♥ et reçoit l'entame ♦ A suivie du ♦ R et du ♦ V. Contre les meilleures défenses,

1° Le contrat est-il réalisé ?

2° Est a-t-il intérêt à jouer 4 ♠ ?

Envoi des solutions à Pierre Tessereau
6, rue Chevalier-de-la-Barre, 75018 Paris
Délai limite : 15 mai 1976



ARMOIRE CLASSEUR

pour le rangement
de cartes de géographie

Sa conception a l'avantage de conserver les collections de cartes à l'abri de la lumière, poussière, détérioration, frottement, cassures, etc.

Encombrement : hauteur : 1,75 m,
largeur : 1,65 m, profondeur : 0,50 m.

Plusieurs milliers d'armoires en service.

Ets BARBIER et Cie

14, route de Moulins

58300 Decize

Tél. : 165

POUR LA FÊTE DES MÈRES

• **DE CHARMANTS CADEAUX** que les enfants réaliseront eux-mêmes :

— Sujets en céramiques et objets en bois brut à décorer ;

— Travaux en vannerie et en corde armée, cuir, etc. ;

— Ouvrages en feutrine, couture et broderie.

• **DES CHANSONS ENREGISTRÉES SUR DISQUE** à apprendre.

• **DES POÈMES ET DES SAYNETES** écrits spécialement pour les enfants à la gloire des mamans.

• **UN CHOIX UNIQUE ET DES PRIX SANS CONCURRENCE.** Catalogue de 48 pages envoyé gratuitement sur demande.

le CEP BEAUJOLAIS

B.P. 441

69656 VILLEFRANCHE-S.-SAONE

POURQUOI L'ÉDUCATION PHYSIQUE

IL EST toujours intéressant et utile de regarder au-delà des polygones où nécessairement se renferment un peu les pratiques et les réflexions nationales. Les conférences internationales des ministres en sont une bonne occasion, même si elles ne sont, trop souvent, que des additions de monologues autosatisfaits et ne changent pas la face du monde. Pour la première fois dans son histoire, l'Unesco vient de réunir à Paris une conférence de ministres et de hauts fonctionnaires responsables de l'éducation physique et du sport dans une centaine de pays. Nous reviendrons sur cette importante confrontation, mais on peut, d'ores et déjà, en tirer quelques leçons.

Comme de coutume, un document préparatoire a été établi, qui se fonde, pour bonne part, sur les réponses de quarante-deux gouvernements à un questionnaire envoyé par l'Unesco. Une quarantaine de pages ronéotées, denses et riches, qui constituent la première synthèse réalisée sur le problème, actuel et crucial, du « rôle de l'éducation physique et du sport dans la formation de la jeunesse dans la perspective de l'éducation permanente ». Une synthèse cependant encore modeste et provisoire, car il apparaît que si, au moins, les quarante-deux ne méconnaissent pas ce rôle, leur réflexion en reste encore à ses enfance.

Dans la majorité des pays (qui ont répondu), des politiques de développement ont été engagées, avec plus ou moins de vigueur et de succès. Ceci peut paraître encourageant, encore que les horaires hebdomadaires consacrés à ces disciplines ne sont pas très considérables. Pour l'enseignement élémentaire, ils s'établissent entre une heure et demie et huit heures avec une moyenne qui se situe entre deux et trois. Dans le second degré, celle-ci est de deux heures, non compris l'activité sportive facultative ou pratiquée en dehors de la scolarité.

Mais pourquoi cette éducation physique ? Les réponses sur la définition des objectifs montrent que très

souvent les politiques entreprises ne reposent, dans l'esprit de leurs promoteurs, que sur des bases scientifiques fragiles. On ne dépasse guère des affirmations fondées plus sur des idées toutes faites et des espérances que sur des études solides. Elles se situent d'ailleurs à des niveaux assez différents.

Tout d'abord on parle santé : amélioration de la condition cardio-respiratoire et de la coordination neuro-musculaire, développement des capacités physiques, accroissement de la vigueur corporelle, de l'endurance, de la force et de l'agilité, ce qui n'est pas très original. On ajoute parfois le souci de donner des habitudes d'hygiène, indispensables à une bonne prophylaxie publique. Au moins aussi « pratique » est l'idée que l'éducation physique prépare à une meilleure efficacité dans le travail productif ou encore à une « détente active » après le travail.

Une majorité de pays va plus loin et signale l'influence de l'éducation physique sur le développement intellectuel : vivacité d'esprit, expression et créativité, connaissance et compréhension des sports, connaissance et respect du corps, et sur le développement culturel et affectif : satisfaction apportée par l'esthétique de l'exercice physique, meilleure perception du corps, créa-

tion par le mouvement. Il est un peu regrettable que ce chapitre « la tête (le cœur) et les jambes » ne soit pas plus développé dans le document, mais pouvait-il l'être ?

Ce sont aussi sur les objectifs sociaux et moraux que se réunissent presque toutes les réponses. Il est ainsi largement proclamé que l'éducation physique « vise à développer des qualités telles que la sportivité, la responsabilité envers la collectivité, l'esprit d'équipe et la capacité à coopérer, le commandement, l'initiative, la débrouillardise, le courage, la tolérance et l'internationalisme » — et même la compréhension et la coopération entre les races ainsi que le combat contre le colonialisme et pour la justice.

Si on laisse de côté un but « interne » et souvent exprimé (donner aux jeunes le désir et les moyens physiques nécessaires pour continuer à pratiquer des activités récréatives et physiques tout au long de la vie), on constate donc dans l'ensemble que cette éducation physique n'est pas considérée comme une fin en soi mais qu'elle s'inscrit dans une formation plus vaste et plus équilibrée. On va même jusqu'à dire qu'elle ne se différencie pas, dans ses objectifs, de l'enseignement tout court.

Admettons donc au moins cette espèce de consensus : l'éducation physique vise « à développer l'épanouissement de l'élève non pas seulement en tant qu'individu mais aussi en tant que membre d'une collectivité plus large — locale, nationale, internationale ».

Banalité, diront peut-être certains. Ce n'est pas si sûr. Cette reconnaissance, cet hommage pourrait-on dire à ces « gros bras » que l'on méprisait encore naguère (?) en les opposant aux « forts en thème », ce serait déjà bien qu'ils deviennent effectivement des banalités. Il ne resterait plus qu'à donner à ces postulats, enfin reconnus, et appuyés par de solides démonstrations, les moyens de profiter à tous.

Pierre-Bernard Marquet

objectifs de l'éducation

Le ministère vient de rendre public un important document (de plus de quarante pages) qui définit « les objectifs généraux de l'éducation » : « Une éducation moderne se proposera désormais de faire acquérir à l'élève non seulement certaines connaissances culturelles mais aussi des méthodes de pensée et d'action, des capacités (être capable de...) et des comportements intellectuels, manuels, sociaux, etc. » D'où, pour le maître, un double rôle : faciliter l'acquisition du savoir et susciter le développement de la personnalité. Quatre objectifs généraux ont donc été choisis en priorité : « ceux qui permettront à un jeune sortant de l'appareil scolaire de se définir, de se situer, d'accéder à l'autonomie, d'être ouvert au changement ».

Le premier consiste à « prendre conscience de ses propres capacités », intellectuelles en priorité, mais aussi physiques, manuelles, esthétiques et créatrices. « L'éducation du caractère doit également être prise en considération. » Se situer, c'est découvrir le monde où vit l'élève mais aussi s'imprégner de l'héritage culturel. Pour accéder à l'autonomie, il faut savoir recevoir de façon critique les mass media, se préparer à la vie quotidienne et acquérir les méthodes et techniques qui permettent l'autodidaxie. Être ouvert au changement implique enfin qu'on puisse se transformer et transformer le monde.

Des objectifs particuliers concernent chaque niveau de la scolarité. Aux écoles revient le soin de favoriser le développement de l'enfant et de promouvoir des compétences qui préparent la scolarité ultérieure et, à plus long terme, la vie adulte (par des acquisitions instrumentales — maîtrise de la langue orale et écrite, numération et opérations mathématiques — et par les processus d'éveil). Les collèges consolideront ces acquisitions fonda-

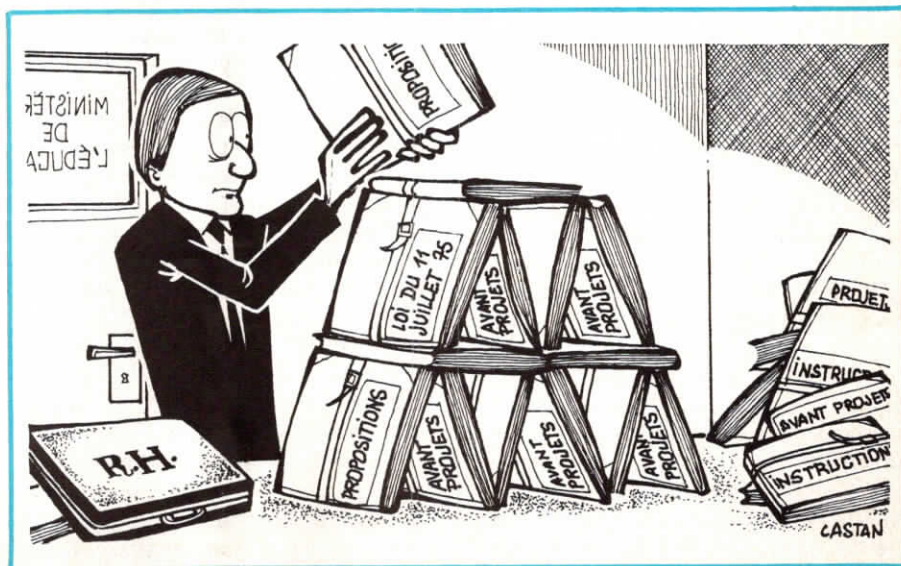
mentales, développeront les capacités d'abstraction et de raisonnement, ouvriront l'éventail des connaissances, permettront les choix ultérieurs et y prépareront. Leur enseignement comprendra trois secteurs d'importance équivalente : lettres-langues, formation scientifique (mathématiques, sciences physiques et naturelles, humaines et économiques) et éducation physique, manuelle et artistique. Tous les programmes devront se préoccuper des aspects pratiques liés à la préparation de la vie courante et comprendre au moins un « contenu fondamental » exigible de tous. Les lycées parachèveront la formation commune de base, la personnaliseront peu à peu, prépareront, directement ou non, à la vie professionnelle et assureront une pédagogie de l'autonomie et de la responsabilité.

les nouveaux lycées

Après les avant-projets sur les écoles et les collèges, le ministère de l'Éducation a fait connaître celui qui concerne les lycées. Il propose quatre types de formation secon-

daire. La première, en trois ans, conduit au baccalauréat qui peut comporter l'attestation d'une qualification professionnelle dans un domaine technologique déterminé. Les deux premières années constituent le cycle de détermination et comportent un tronc commun de six enseignements (français, langue vivante, mathématiques, sciences humaines et économiques, sciences physiques et naturelles, éducation physique et sportive) et une série d'options. Celles-ci portent, en première année, sur d'autres matières et, en seconde, peuvent aussi être des compléments ou des approfondissements du tronc commun. La classe terminale est entièrement constituée d'options librement choisies sauf la philosophie et l'éducation physique qui sont obligatoires.

Une seconde formation conduit en trois ans au brevet de technicien, une troisième, en deux ans, au brevet d'études professionnelles et une quatrième, en deux ans également, au certificat d'aptitude professionnelle. Les lycées qui ne préparent qu'à ces deux derniers diplômes sont appelés lycées professionnels et remplacent donc les collèges d'enseignement technique. Certains lycées proposent aussi une formation post-secondaire conduisant au brevet de technicien supérieur.



universités : fin de la trêve

Trente universités touchées par la grève en fin de semaine. Les vacances de printemps n'ont pas désamorçé le mouvement de protestation des étudiants contre la réforme du second cycle des études universitaires.

Face aux deux journées d'action organisées les 7 et 8 avril dernier par l'UNEF, (ex-Renouveau), le gouvernement a choisi la fermeté, en interdisant notamment la manifestation prévue gare de l'Est à Paris. Pour le bureau de l'UNEF, cette décision est « scandaleuse ». Dans un communiqué, le syndicat étudiant condamne « les graves provocations menées par le gouvernement contre les étudiants et exige que Mme Saunier-Seïté apporte des réponses et des positions précises aux problèmes sérieux posés par les étudiants ».

Samedi 10 avril, la « coordination nationale » des étudiants en grève, réunie à Amiens, a lancé un ordre de grève générale et annoncé d'importantes manifestations pour le 15 avril, avec le soutien du SNESup, du SNES et du SGEN. De son côté, Alice Saunier-Séité veut entreprendre une action pour faire mieux comprendre la réforme et développer la concertation avec les organisations étudiantes.

les lycéens aussi...

« Nous avons combattu la réforme Haby, aujourd'hui nous refusons son application, nous disons : non aux décrets Haby. » C'est en ces termes que Pierre Laurent, secrétaire général de l'UNCAL, a annoncé à la presse, le 8 avril dernier, l'intention

des lycéens de poursuivre la « lutte » durant le troisième trimestre.

Après avoir rappelé le succès de la journée d'action du 16 mars dernier — à laquelle des milliers de jeunes ont pris part, selon les organisateurs —, l'UNCAL a fait connaître la suite qu'il entend donner au mouvement. D'ores et déjà, une lettre a été envoyée à tous les délégués de classe. Objectif : « Faire condamner la réforme par tous les lycéens en mettant au vote, par classe, la motion de l'UNCAL. »

En outre, les lycéens sont appelés à participer à une semaine d'action, prévue du 11 au 18 avril.

le PS et les "facs"

A l'issue de la réunion de son comité directeur (les 3 et 4 avril à Paris), le Parti socialiste a annoncé son intention d'entreprendre une campagne d'information dans les universités et les IUT. Il s'agit notamment, pour les responsables du PS, de rencontrer des étudiants et des personnels enseignants et non-enseignants, dans de nombreuses villes universitaires. Le PS soutiendra les actions revendicatives déjà entreprises et fera connaître les propositions socialistes sur le rôle et le fonctionnement de l'Université.

Pour le PS, la réforme du second cycle des universités est « l'expression d'une politique de reprise en main de l'enseignement supérieur. Celle-ci se traduit par la volonté du gouvernement de réduire le nombre d'étudiants, de comprimer les crédits des universités, de paralyser le fonctionnement démocratique des instances universitaires, d'en revenir aux anciennes facultés, sous la pression des milieux conservateurs — en matière d'études médicales et de formation des maîtres notamment ».

Informations recueillies par
Catherine Guignon

ils ont dit

René Haby écrit dans une lettre au doyen de l'Inspection générale :

« L'objectif prioritaire des premières années de la scolarité primaire est l'acquisition, dans les meilleures conditions possibles, des apprentissages instrumentaux de base : la maîtrise de la langue écrite (lecture, écriture) et l'initiation mathématique (numération, pratiques opératoires élémentaires) [...] Il semble [...] que, pour beaucoup d'enfants, la durée de construction des « pré-requis » et des apprentissages instrumentaux de base (y compris l'étape de leur fixation) puisse s'étaler sur trois années. »

Amadou Mahtar M'bow, directeur général de l'Unesco, en ouvrant la première Conférence mondiale des ministres de l'Éducation physique et du Sport :

« Dans une éducation qui vise à former l'homme complet, il n'est pas possible de légitimer la place trop souvent marginale faite à l'éducation du corps alors que ce corps est le support de la personnalité tout entière [...] La pratique du sport apparaît de plus en plus, non seulement comme une nécessité à laquelle chacun doit être préparé pour le maintien de sa propre santé et pour l'utilisation de loisirs que multiplient les progrès de la technique, mais encore pour l'intégrité de l'espèce humaine, menacée par l'environnement industriel. »

Le Syndicat national de l'enseignement technique agricole public (FEN) organise du 12 au 17 avril une semaine nationale d'action des personnels agricoles, pour les raisons suivantes :

« Les conditions de la rentrée prochaine sont inacceptables (des instructions ont été envoyées par l'Administration de fermeture de plusieurs dizaines de classes et d'établissements). Le projet de budget 77 de l'agriculture à l'enseignement agricole ne prévoit que le dixième des postes considérés indispensables par le ministre lui-même. Enfin, les engagements pris envers les personnels, en matière de parité avec le ministère de l'Éducation et de titularisation, ne seront pas tenus. »

Le SNALC et sa section syndicale pour l'enseignement supérieur (SIE-SUP), dans un communiqué publié le 7 avril :

« comprennent les inquiétudes des étudiants devant l'insuffisance des débouchés à laquelle ils se trouvent confrontés. Cependant, le SNALC et le SIE-SUP tiennent à préciser que la responsabilité de cette situation incombe : d'une part, à l'aveuglement et à l'incapacité des pouvoirs publics dans la mesure où ils n'ont pas su faire choix d'une politique cohérente et réaliste ; d'autre part, à l'action démagogique des syndicats politisés qui ont cherché à satisfaire des revendications à court terme au bénéfice exclusif de leur propagande. »

trois questions à

François Goublet



chargé des relations extérieures
pour Expo-formation 76

Expo-formation 76 va ouvrir ses portes au palais des Congrès du 5 au 8 mai, pouvez-vous me dire quel est le but de cette manifestation ?

Le but de cette manifestation c'est de regrouper au palais des Congrès deux cents exposants liés à la formation permanente pour informer et sensibiliser le public sur ses droits et ses possibilités en matière de formation, pour promouvoir la formation par des conférences et des débats et pour établir un contact direct entre les prescripteurs de formation dans les entreprises et les organismes qui proposent des programmes de formation.

Vous annoncez un certain nombre de débats. Pouvez-vous nous dire quels sont les grands axes et les grands thèmes de ces débats ?

On a profité que 1976 soit le cinquième anniversaire de la loi de 1971 sur la formation professionnelle pour axer notre manifestation sur le bilan et les perspectives de cinq années de formation professionnelle avec, entre autres, Jean-Pierre Soisson, secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre pour la Formation professionnelle, et Jacques Delors qui a été le promoteur, l'initiateur de la loi. D'autre part, en période de crise et donc de problèmes d'exportation, on a pensé qu'un débat, d'actualité brûlante, était nécessaire sur les problèmes d'exportation et de formation. En plus de ces deux grands thèmes, nous avons également prévu un débat sur « Formation professionnelle et promotion sociale » et sur « Audiovisuel et formateurs d'aujourd'hui ». Bien entendu, ces quatre débats seront ouverts, gratuitement, au grand public.

Dans l'état actuel des inscriptions de vos exposants, avez-vous une idée sur leurs caractéristiques et également sur le profil de leurs clients ?

Nous avons, bien sûr, un certain nombre d'organismes privés qui proposent des programmes de formation. Mais nous avons aussi des organismes publics ou para-publics, tels que l'ancien CNIPE (Centre national d'information pour le progrès économique) devenu aujourd'hui l'INFFO (Centre d'information sur la profession), le Centre d'information féminin, le Centre d'information et de documentation jeunesse, l'Association pour l'emploi des cadres, le Bureau d'information et d'orientation professionnelles, la Documentation française... Nous avons enfin des universités, donc, en gros l'ensemble des organismes concernés par la formation. En ce qui concerne les visiteurs, on peut déjà penser que dans les trois premières journées, strictement professionnelles, nous aurons une majorité de cadres d'entreprises disons moyennes, venant chercher des renseignements pour leurs programmes d'investissement en formation. Et le quatrième jour, qui sera ouvert au grand public, nous attendons beaucoup plus de visiteurs, des jeunes, des étudiants, des chômeurs, des gens venant s'informer à titre individuel.

au B.O.

personnels

• **Des élections aux commissions consultatives spéciales** des principaux de CES, des directeurs de CEG, des sous-directeurs de CES et des sous-directeurs chargés des SES sont organisées par un arrêté et une circulaire du 25 février 1976 (B.O. n° 11). Quant aux élections concernant les commissions consultatives spéciales compétentes à l'égard des chefs d'établissements (proviseurs et directrices de lycées, directeurs de CET) et des censeurs, elles sont réglementées par un arrêté et une circulaire du 15 mars 1976 (B.O. n° 11).

• L'échelonnement indiciaire applicable aux **attachés d'administration centrale** au 1^{er} décembre 1974, 1^{er} juillet 1975, 1^{er} juillet 1976 fait l'objet d'un arrêté du 13 février 1976. Le relèvement indiciaire concerne la deuxième classe et les deux premiers échelons de la première classe (B.O. n° 11 bis).

• Plusieurs arrêtés du 1^{er} mars 1976 fixent le nouvel **échelonnement indiciaire** de diverses catégories de fonctionnaires du ministère de l'Éducation, au 1^{er} décembre 1974, au 1^{er} juillet 1975 et au 1^{er} juillet 1976 : inspecteurs départementaux de l'Éducation nationale ; inspecteurs de l'enseignement technique ; inspecteurs de l'information et de l'orientation ; conseillers principaux d'éducation ; professeurs agrégés et personnels assimilés ; professeurs licenciés ou certifiés et personnels assimilés ; professeurs stagiaires des CPR ; professeurs d'enseignement général de collège (B.O. n° 12).

• Les **personnels de direction** des établissements d'enseignement relevant du ministère de l'Éducation bénéficient d'une majoration de l'indemnité de sujétions spéciales (arrêté du 6 janvier 1976 - B.O. n° 11 bis).

• Une longue circulaire du 12 juin 1975 vient d'être publiée au B.O. n° 11 bis. Elle précise les modalités d'application des mesures récentes concernant la **protection sociale de la mère et de la famille** : — remplacement de l'allocation de maternité par les allocations postnatales, mesure destinée à renforcer l'efficacité du dispositif sanitaire mis en place dans

le domaine de la santé pour le dépistage précoce des anomalies chez l'enfant du premier âge ;

— assouplissement des conditions d'attribution de l'allocation pour frais de garde ;

— extension du droit à l'allocation d'orphelin pour des enfants qui se trouvent dans une situation comparable à celle des enfants qui ont perdu leur père ou leur mère ou leurs deux parents.

recrutement-concours

• Des concours seront ouverts en 1976 pour le recrutement de **conseillers principaux et conseillers d'éducation stagiaires**. Le nombre des places à pourvoir est fixé à 170 pour les conseillers principaux (114 pour le premier concours, 56 pour le second) et 220 pour les conseillers d'éducation (arrêté du 4 février 1976 - B.O. n° 11).

• Quatre mille cinq cents places sont mises en compétition pour le recrutement de professeurs techniques chefs de travaux (100), de professeurs chargés des disciplines d'enseignement général (480), de professeurs chargés des enseignements professionnels théoriques (613) et de professeurs chargés des enseignements professionnels pratiques (3307) pour les **collèges d'enseignement technique** (arrêté du 10 mars 1976). La répartition entre les sections et spécialités fait l'objet d'un arrêté du 17 mars 1976 (B.O. n° 13).

• Les propositions d'inscription sur les listes d'aptitude pour l'accès aux corps des **conseillers principaux et conseillers d'éducation**, au titre de l'année scolaire 1976-1977 doivent être établies par les recteurs, avant le 30 avril, suivant les dispositions de la circulaire du 7 mars 1975 (circulaire du 15 mars 1976 - B.O. n° 12).

organisation scolaire

• La **photographie d'élèves** dans les écoles et établissements doit obéir à des règles rappelées par une circulaire du 18 février 1976 (B.O. n° 10).

• L'attention des autorités universitaires a été appelée sur le fait que dans de nombreux cas, il n'était pas donné suite aux demandes de renseignements éma-

nant d'un **parent d'élève**, divorcé ou séparé, qui, bien que n'ayant pas la garde de l'enfant, souhaite exercer un contrôle sur la scolarité de celui-ci.

Or, d'après le Code civil, le père et la mère conservent, l'un et l'autre, le droit de surveiller l'éducation de leurs enfants quelle que soit la personne à laquelle la garde en est confiée.

Il est rappelé aux chefs d'établissement et aux directeurs d'écoles élémentaires et maternelles qu'il leur appartient de fournir à ces parents, lorsqu'ils expriment le désir de les obtenir, les informations nécessaires à l'exercice d'un droit de regard dont, hors le cas de déchéance de l'autorité parentale, ils ne sauraient être privés (circulaire du 19 février 1976 - B.O. n° 11).

• En exécution de la convention conclue avec le syndicat des **libraires classiques de France**, les chefs d'établissements ou responsables des achats des établissements d'enseignement public devront passer leurs commandes avant le 1^{er} juillet 1976 (circulaire du 27 février 1976 - B.O. n° 11).

• Le programme limitatif du **brevet élémentaire** pour 1976 est publié (arrêté du 19 mars 1976 - B.O. n° 12).

• Une circulaire du 18 mars 1976 précise les mesures à prendre en ce qui concerne le service des **personnels de service** des établissements scolaires nationalisés (B.O. n° 13).

• L'**heure de cours** dans les établissements de second degré comprend 55 minutes d'enseignement et 5 minutes d'inter-classe. Le service hebdomadaire d'un professeur certifié « ne saurait être inférieur à 990 minutes, soit le temps consacré obligatoirement à l'enseignement pour 18 heures de cours » (circulaire du 24 mars 1976 - B.O. n° 13).

universités

• Les modalités d'attribution des **bourses d'enseignement supérieur** pour l'année universitaire 1976-1977 sont fixées par une circulaire du 3 mars 1976 (B.O. n° 12).

• **Deux universités sont créées** dans l'académie de Clermont-Ferrand. Elles prennent le nom d'université de Clermont-Ferrand I et Clermont-Ferrand II (décret du 16 mars 1976 - B.O. n° 13).



Pour passionner son auditoire mieux vaut ne pas lui tourner le dos.

Quand vous faites un exposé, vous passez malheureusement plus de temps face à votre tableau noir que face à vos élèves. Il existe aujourd'hui une autre solution : le rétroprojecteur 3M. Cet astucieux appareil projette des transparents derrière vous, tandis que vous vous adressez, de face, à votre auditoire. Sur ces transparents, préparés à l'avance, vous

pouvez illustrer votre argumentation de mille façons : dessins, schémas en couleur, écriture manuscrite ou dactylographiée, etc. Au fur et à mesure que vous parlez, vous soulignez un mot, vous entourez un chiffre... sans quitter vos interlocuteurs des yeux. Avec le rétroprojecteur 3M, vous gardez votre auditoire sous le charme, et votre exposé gagne en rapidité et en efficacité.

Rétroprojecteur 3M : aujourd'hui, la persuasion est une technique.



Je désire recevoir plus de renseignements sur les rétroprojecteurs 3M

Nom : _____
 Société : _____
 Adresse : _____
 Tél. : _____

Sénégal : le début d'une aventure

Dans le cadre de sa réforme de l'enseignement le Sénégal a esquissé un important projet d'« enseignement moyen pratique » pour les 80 % de jeunes qui quittent l'école à la fin du cycle primaire : formation intégrée au milieu, formation organisée avec la population elle-même et dont l'objectif est de mettre un frein à l'exode rural.

Une première expérience à Fissel, à une cinquantaine de kilomètres au sud-est de Dakar, a donné déjà des résultats intéressants, mais les responsables font preuve d'une grande prudence devant les problèmes soulevés par une telle innovation.

LE TAUX ACTUEL de scolarisation du Sénégal approche les 40 %, chiffre que l'on espère voir passer à 50 % aux environs de l'an 2000, mais que, compte tenu de l'état actuel de l'enseignement et surtout de la situation démographique, l'on aura bien du mal à atteindre. A l'issue du cycle primaire, 20 % seulement de la population scolarisée entrent dans l'enseignement secondaire, pour environ 2/3 dans l'enseignement général et 1/3 dans l'enseignement technique. Les 80 % restants quittent, par conséquent, l'école vers leur douzième année avec un acquis qui, replacé dans le contexte familial et à plus forte raison rural resté très traditionnel, se révèle la plupart du temps inutilisable. On estime annuellement à 15 000 en milieu rural et 21 000 en milieu urbain les jeunes obligés d'abandonner l'école sans autre espoir de formation. Si le problème social est évident, le problème politique ne l'est pas moins, car s'il y a bien, de la part des

responsables qui ont préconisé cet enseignement moyen pratique, la motivation de la perte d'investissement, c'est l'avenir du développement rural qui en est, à long terme, le principal objectif.

Fixer et intégrer les jeunes dans leur milieu, en faisant évoluer les structures de production, par le biais d'une auto-formation du milieu lui-même, voilà en quelque sorte la philosophie de l'entreprise qui devrait, dans le premier temps où elle s'adresse au monde rural, endiguer l'exode des jeunes. Ce dernier se pose avec d'autant plus d'acuité que le marché du travail n'offre que de 5 000 à 8 000 emplois nouveaux par an, qui ne suffisent même pas à absorber tous les jeunes sortant de l'enseignement secondaire. L'ampleur de la tâche apparaît encore plus clairement quand on considère les chiffres dans leur réalité. Comme le fait remarquer M. Samba Yacine Cissé, inspecteur de l'enseignement primaire nommé récemment directeur de l'enseigne-

ment moyen pratique, les 20 % de scolarisés entrant dans l'enseignement secondaire ne représentent que 8 % de la population scolarisable, ce qui signifie que c'est 92 % de la jeunesse que l'enseignement moyen pratique va devoir prendre en charge, car il est hors de question d'instaurer une formation dans le milieu qui serait ségrégationniste envers les scolarisés et les non-scolarisés. Voilà pourquoi c'est non pas le ministère de l'Education nationale mais le secrétariat d'Etat à la Promotion humaine — toutefois rattaché depuis peu à l'Education nationale — qui a la responsabilité de la mise en place de cet enseignement nouveau qui sort du schéma scolaire traditionnel.

le « foyer »

de formation

La structure de ce nouvel enseignement va être constituée par l'implantation de « foyers » de formation au sein de communautés rurales. Chaque foyer intéressera une douzaine de villages dans un périmètre de sept à huit kilomètres et concernera un maximum de 5 000 habitants. L'implantation est précédée, pour la population, d'une phase d'adhésion au projet évaluée à quelque six mois pendant lesquels les villageois sont amenés à prendre conscience de l'intérêt à mettre en place un système de formation qu'ils seront appelés à définir eux-mêmes, afin qu'il soit réellement intégré à leur communauté et qu'il permette ainsi d'aborder tous les problèmes au niveau des différents groupes du village. Mieux, il s'agit de définir pour ce dernier un véritable projet d'avenir auquel seront étroitement associés jeunes et adultes, qu'ils aient été ou non scolarisés. A l'échelle régionale, c'est une « cellule mixte » qui, dans un premier temps, est chargée de la préparation à l'implantation, cellule qui comprend le



gouverneur, l'inspecteur primaire, l'inspecteur de la Promotion humaine, des techniciens du développement rural, des agents d'organismes techniques.

En ce qui concerne la formation proprement dite, elle se déroule en alternance au foyer et sur le terrain. L'encadrement est constitué de trois composantes : des « médiateurs pédagogiques » chargés de la formation au sein du « foyer » ; des « animateurs pédagogiques » chargés des relations et des liaisons foyer-villages ; enfin des responsables villageois qui prennent en main la formation sur le terrain. Cette répartition des tâches de formation est, en fait, beaucoup moins nette puisqu'il s'agit d'un consensus. Pour l'instant on semble s'orienter vers une alternance à mi-temps : les trois premiers jours de la semaine au foyer, le reste sur le terrain, mais cela pourra être fonction de chaque communauté.

Quant au contenu, par l'analyse économique et écologique, par la recherche d'autres moyens de développement technique, d'épanouissement du milieu, d'autres possibilités de production, par la diversification des activités en milieu rural, les responsables espèrent amener les populations à une « conscientisation » — bien que M. Samba Yacine Cissé n'aime guère ce mot technocratique —, à une prise en charge par eux-mêmes de leur devenir tant au niveau de l'individu que de la communauté. Cette prise en charge avec « les moyens du bord » passe obligatoirement par deux conditions : la construction de l'enseignement moyen pratique par les intéressés



eux-mêmes et une négociation permanente entre adultes et jeunes.

l'expérience

de Fissel

C'est avec l'aide de trois experts de l'Institut international de recherche et de formation en vue du développement harmonisé (IRFED) que le premier foyer expérimental de Langomak, à Fissel, fut implanté. L'équipe de démarrage se complétait de cinq cadres sénégalais, équipe qui, deux ans après, en comptait une vingtaine. Ce foyer est en fait le foyer-type correspondant aux normes exposées précédemment ; on peut simplement ajouter que la zone de douze villages qu'il recouvre était dotée de trois écoles. Cette région semi-aride se trouve dans le bassin arachidier et sa population sérier se caractérise par sa sédentarité. Agriculture et élevage en sont les principales ressources et l'exode des jeunes y est extrêmement ressenti. L'équipe de recherche était basée à M'bour, à une trentaine de kilomètres du « terrain » et a joui d'une totale liberté d'action. Dans un système de formation construit par et pour les intéressés, basé sur une pédagogie tendant à épanouir les attitudes de recherche et d'esprit critique et dont le but n'est pas l'accumulation des connaissances, cette condition est indispensable.

Mais, contre toute attente, c'est la phase d'adhésion de la population à l'idée du projet qui a été la plus laborieuse. Pendant un certain temps, il s'est même agi d'un refus. Olivier Le Brun, dans une

excellente étude faite pour le compte de l'Unesco sur les débuts de cette expérience, rapporte un certain nombre d'attitudes de résignation, de fatalisme, d'attente vis-à-vis de l'extérieur et de méfiance de la part des paysans, conséquences directes d'une longue période de colonisation. Ainsi, ils attendaient avant tout que l'équipe expérimentale leur apporte ses formules et ses solutions, et le fait que cette équipe soit gouvernementale les confortait dans cette idée qu'elle avait quelque chose à leur imposer, ce qui la rendait d'autant plus suspecte à leurs yeux. « Nous sommes un troupeau », « Nous ne sommes pas capables, c'est vous qui savez, vous avez été à l'école des Blancs » sont des phrases qui ont été maintes fois entendues. Cette méfiance était encore accentuée par le fait que, traditionnellement, l'autorité parentale reste très forte. Or dans cette société rurale assez fermée, où l'on considère souvent l'école comme « l'anti-chambre de l'exode des jeunes » par l'émancipation qu'elle procure, on ne voyait pas comment on pourrait lier, en l'occurrence, agriculture et élevage à l'éducation et comment cette « éducation nouvelle » pourrait stopper la fuite des jeunes.

Toute la démarche de réflexion a consisté pour l'équipe à faire admettre ces évidences de liens étroits pour l'éducation des jeunes, à faire admettre aussi que, dans un tel système, l'enfant, justement, n'est jamais coupé de son milieu et que les progrès sont impulsés de l'intérieur. Il a fallu faire en sorte que les paysans s'habituent à l'idée que ce sont eux qui doivent contrôler les moyens de production et les projets de développement au niveau du village et qu'ils passent à l'action au terme d'une auto-analyse critique de leur situation concrète, qu'elle soit économique, sociale ou culturelle, pour définir les programmes, les méthodes et les modalités de l'organisa-

tion de la formation, l'équipe d'encadrement représentant simplement l'appui technique et pédagogique fourni par l'Etat.

problèmes

en cascades

L'expérience de Fissel est concluante, même si certains aménagements mineurs ont été nécessaires. Par exemple, initialement, les paysans demandaient une alternance de formation de « 2/3 de soleil pour 1/3 de papier », le rythme en a été modifié à plusieurs reprises. La formule d'une semaine au foyer pour trois au village a permis un plus grand roulement de jeunes. Pour l'instant, on en est à trois jours par semaine au village, trois jours au foyer, ce dernier devant être utilisé pour la formation des cadres. Au cours de ces quatre années d'expérimentation, des points sérieux ont été résolus, mais aussi d'autres problèmes ont surgi, qui expliquent la prudence des autorités avant d'entreprendre une généralisation. M. Samba Yacine Cissé n'escamote pas les difficultés.

Tout d'abord, la méfiance du milieu, si elle s'explique en partie par le poids du passé, est due aussi au fait simple que c'est une démarche nouvelle à laquelle le paysan n'est pas habitué. Le Sénégal a des populations très diverses et il faudra inévitablement une expérimentation au niveau de chaque région. Par ailleurs, l'expérimentation de Fissel a prouvé qu'il fallait intégrer à cette formation les non-scolarisés. Ils participent en effet de la même façon à l'élaboration du système et, à un certain degré, ils demandent à s'alphabétiser. Ceci sous-entend, par conséquent, une pédagogie appropriée qui réponde à cette demande sans pour cela qu'il y ait clivage. Sur ce point, qu'ils soient ou non alphabétisés, jeunes ou adultes ont réclamé cette participation globale et on mesure alors le rôle d'éduqué-éducateur,



de formé-formateur, que peut jouer chaque individu. Pour M. Samba Yacine Cissé, cette intégration des non-scolarisés est un impératif socio-pédagogique.

Deux autres problèmes sont liés directement à ce constat. Si l'on a bien fixé l'âge minimum d'entrée au foyer à douze ans — pour que cet enseignement ne se pose pas en concurrent de celui de l'école primaire — on n'a pas fixé d'âge maximum. Pour les paysans sénégalais un adulte de trente ans est encore un jeune, et puisque toute la population doit être impliquée, il faut que le foyer réponde, s'il y a lieu, à une demande de promotion des adultes. L'autre problème est linguistique. Les jeunes qui ont été scolarisés ont appris le français, langue officielle du Sénégal. Il faut donc consolider leur acquis en ce domaine. Mais adultes et jeunes analphabètes parlent surtout leur langue maternelle, il faut donc travailler et alphabétiser également en langue vernaculaire. Le Sénégal a pratiquement admis le projet d'enseignement des langues nationales qui, toutefois, n'est pas tout à fait prêt à l'application, étant donné leur nombre ; pour le Sénégal, les plus répandues sont déjà au nombre de sept. Or, dans le cadre de l'enseignement moyen pratique, il faut qu'elles entrent en application, certes régionalement, mais immédiatement.

Un autre aspect de la généralisation se pose avec le milieu urbain. Au niveau de la formation, le problème existe tout aussi crucialement puisque, on l'a vu, ils sont 21 000 jeunes, chaque année, à quitter l'école primaire. Une amorce d'expérimentation est actuellement tentée dans le grand Dakar, mais là, les problèmes se

posent très différemment. En effet, les adultes, les parents, ne détiennent pas les moyens de production comme en milieu rural et il faut rechercher d'autres formules. Malgré ces difficultés, le directeur de l'enseignement moyen pratique constate une évolution qui pourrait déboucher sur des solutions dans ce secteur.

le choix

politique

Ces problèmes en cascades en amènent un autre d'envergure : la formation de l'encadrement. Pour l'instant, ce sont souvent des instituteurs motivés qui se sont lancés dans cette aventure, mais la généralisation va réclamer un recrutement important de ces animateurs et médiateurs pédagogiques qui, si l'on veut mettre tous les atouts du bon côté, devront, dans l'idéal, être issus du milieu. On envisage la création d'un collège de formation de cadres, qui serait du niveau de l'Ecole nationale d'économie appliquée, et qui serait essentiellement décentralisé, afin d'appliquer lui aussi une formation en alternance sur le terrain. Quand on sait les difficultés de recrutement et de formation des maîtres qui sont celles du pays actuellement — il est courant de voir 50 à 70 élèves par classe et la fonction enseignante s'est considérablement dévalorisée ces dernières années — on comprend les hésitations des autorités responsables.

C'est bien d'un choix politique en matière d'éducation qu'il s'agit, car si cet enseignement doit être moins coûteux que l'enseignement traditionnel, il va nécessiter d'importants moyens et va probablement, dans une certaine mesure, remettre en cause tout l'enseignement de l'école primaire. Ces hésitations et cette grande prudence se traduisent par un plan mesuré. Cette année, six nouveaux foyers seront implantés et le programme, en grande partie financé

éveil pour tous âges

par la Banque mondiale, prévoit l'implantation de vingt-quatre foyers dans les deux ans à venir.

D'autres pays africains suivent avec intérêt l'expérience tentée par Dakar, mais les Sénégalais entendent pour l'instant œuvrer discrètement, d'autant plus que des inconnues demeurent au niveau des jeunes. Par exemple, cet enseignement moyen pratique s'étalera sur cinq ans ; les jeunes devraient en sortir à dix-sept ans. Dans la société rurale, l'autorité parentale étant très forte, on estime que la maturité des jeunes sera insuffisante et que se posera alors le problème de l'insertion économique. Comme le précise M. Samba Yacine Cissé, l'enseignement moyen pratique est une formation pré-professionnelle et il avance plusieurs hypothèses : ne faudra-t-il pas prévoir, à l'issue de cette pré-formation, une véritable formation dans des centres de perfectionnement d'agriculture et d'artisanat rural, ou bien faudra-t-il retarder, en amont, l'entrée au foyer, en remettant l'enfant dans sa famille après l'école primaire, et en le faisant entrer dans l'enseignement moyen pratique seulement vers quatorze/quinze ans ? Il faudrait instaurer ensuite, à vingt ans, une orientation systématique. Ces hypothèses sont à l'étude.

C'est en tout cas une entreprise originale, directement liée au développement économique du pays, mais que son envergure rendra difficile de mener à bien. Si les moyens financiers leur sont accordés, mais eux seuls ne suffiront pas, les responsables ont bon espoir de réaliser ce projet. Mais l'engrenage qu'il déclenche ne souffrira pas de demi-mesure et, pour qu'il réussisse, il faudra aussi que rapidement le revenu des agriculteurs soit considérablement relevé, sous peine de ne pouvoir battre en brèche la fascination que les lumières de la ville exercent sur les jeunes ruraux, même si le chômage y est le seul débouché.

Maurice Guillot

Laurence Lentin

Pauline et Victor

Apprendre à parler en racontant

Illustrations de Jacqueline Michaud

Librairie Istra, 93, rue Jeanne-d'Arc, 75013 Paris — série de 12 livrets + livret de présentation : 70 F — par 5 séries de 12 : 320 F

Les travaux de Laurence Lentin exposés dans *Apprendre à parler à l'enfant de moins de six ans* et *Comment apprendre à parler à l'enfant*, livres qui sont rapidement devenus des « classiques » de l'apprentissage du langage, ont abouti à cette publication tout à fait originale. Il s'agit d'une série de douze livrets de 8, 12 ou 16 pages dont chacun raconte en images un événement simple de la vie quotidienne : un dessin par page sans aucun texte d'accompagnement. Par contre, le texte complet de l'histoire figure tout entier à la fin, sur un dépliant qui prolonge la couverture.

Cette disposition permet à chaque livret de remplir ses deux fonctions principales. La première est exprimée par le sous-titre : apprendre à parler en racontant. L'enfant, pour apprendre à parler, a besoin qu'on lui raconte des histoires, comme on le faisait autrefois. Mais comme de moins en moins de personnes savent raconter, Laurence Lentin fournit le texte d'histoires à la portée de jeunes enfants de notre époque. La deuxième fonction est de familiariser l'enfant avec le livre. Pendant qu'un adulte lit l'histoire sur le dépliant, l'enfant s'habitue à la suivre sur le livre. Il apprend à tourner lui-même les pages, à regarder d'abord la page de gauche puis celle de droite. À défaut de pouvoir lire, il prend aussi l'habitude de « parler » le livre. On voit tout l'intérêt que peut présenter cet ouvrage pour les parents, mais aussi pour les institutrices de maternelle.

Du point de vue linguistique, le texte des histoires a fait l'objet d'une soigneuse élaboration. La structure des phrases inclut de façon systématique l'utilisation des *introduceurs de complexité* dont Laurence Lentin a montré toute l'importance dans ses ouvrages théoriques. Il faut, à ce pro-

pos, rendre hommage à l'équipe de rédaction qui, guidée par un souci métalinguistique évident, est parvenue à composer des dialogues qui ne manquent pas de naturel et sont tout à fait accessibles à de jeunes enfants.

Le souci pédagogique est présent dans le moindre détail, mais ne nuit jamais à l'agrément de l'ensemble. La couleur, par exemple, est utilisée pour aider l'enfant à faire une première analyse du message, mais, comme elle est d'une grande douceur, elle ne provoque pas de rupture avec les parties de dessin au trait et l'ensemble est fort agréable.

C'est un bon et beau travail d'application qui bénéficie des longues recherches de son auteur et de l'expérience accumulée par une équipe de praticiennes éclairées. Il rendra de grands services.

Frank Marchand

Josette Poinssac-Neil

Technologie éducative et histoire

PUF, 316 p., biblio, index, 71,45 F

Le « territoire » de l'historien est « envahi » par la technologie ; après la recherche, comme l'a montré Emmanuel Le Roy Ladurie, c'est maintenant la pédagogie qui fait appel à la technologie audiovisuelle et informatique. Josette Poinssac, historienne de formation, et qui dispose aussi d'une grande expérience de réalisatrice de documents audiovisuels, nous montre pourquoi il y a tout lieu de se réjouir de cette nouvelle tendance de la technologie éducative.

On ne saurait résumer en quelques lignes toute la richesse de l'information qu'elle a recueillie et que l'on trouve pour la première fois rassemblée et rigoureusement exposée. La question principale est d'importance : quels peuvent être aujourd'hui les objectifs de l'enseignement de l'histoire ? Pour y répondre, l'auteur mobilise des résultats d'enquêtes portant sur les élèves mais aussi une description du milieu enseignant et de ses résistances à l'innovation pédagogique. L'introduction de la technologie, notamment audiovisuelle, devrait être un facteur de rationali-

sation pédagogique et sans doute l'occasion, pour l'enseignement de l'histoire, de prendre un nouveau départ.

Pour que l'histoire soit à nouveau une discipline de formation, d'éducation, Josette Poinssac propose, au terme d'une analyse à la fois théorique et concrète, des solutions constructives qui ne manqueront pas d'intéresser tous ceux qui voient dans l'enseignement de l'histoire une occasion incomparable de formation, mais aussi tous ceux qui s'intéressent à la technologie éducative : cet ouvrage est un rare exemple de fusion de deux domaines trop souvent séparés sans raison, la pédagogie et la recherche.

François Mariet

Marc Villin

Activités d'éveil et découverte du milieu à l'école élémentaire

SUDEL, 350 p., 40 F

Voici encore un ouvrage consacré aux activités d'éveil. On pourra estimer qu'ils continuent à beaucoup proliférer, et ce avant même la sortie des Instructions officielles qui doivent

les commenter et surtout donner des conseils précis sur la manière de les aborder (1).

Effectivement, sur le plan des principes, ce livre n'apporte rien de bien nouveau. Fort heureusement, il est beaucoup moins théorique que pratique et c'est au niveau pratique que réside son intérêt le plus grand. En effet, si les finalités, les objectifs et les méthodes spécifiques aux activités d'éveil ont été déjà souvent dégagés et précisés, il est rare qu'à chaque étape se trouvent intégrés des schémas de recherche, des thèmes de réflexion et des relations d'expériences réalisées dans des écoles urbaines ou des classes rurales. Cette sorte d'« illustration » par l'exemple, qui doit plutôt servir aux instituteurs de repère actif que de guide conformiste, se révèle très précieuse pour les maîtres encore hésitants. Elle est ici constituée par des apports émanant de diverses équipes pédagogiques ayant adhéré à l'esprit de la rénovation et avancé sur la voie des réalisations. Ces exemples devraient permettre aux enseignants encore dans l'expectative de prendre le problème à rebours

pour parvenir à mieux saisir les méthodes, les objectifs et les finalités. Ceci fera taire en eux l'inquiétude née à la seule lecture des généralités abstraites. Et, souhaitons-le, les persuadera qu'il reste à traduire des généralités — semblables où que l'on se trouve — en activités pratiques — dépendantes du milieu environnant — et à les organiser dans le cadre d'une pédagogie par objectifs.

C'est ainsi, croyons-nous, pour le meilleur profit, que doit être abordé, lu et relu cet ouvrage.

sous la direction de Marcel Sire

Le document et l'information Leur rôle dans l'éducation

Armand Colin, coll. « Bourrelier-Education », 320 p., 79 F

Ce livre a pour essentielle visée de montrer comment l'utilisation de la documentation pédagogique prend aujourd'hui son plein sens et sa juste place dans l'effort éducatif.

Après avoir montré l'importance de l'information dans l'éducation puis traité des documents, les auteurs définissent les caractéristiques de la documentation et de l'information, en prenant comme exemples différents types d'actions se déroulant dans les établissements scolaires. Ils étudient enfin les moyens d'accès aux documents (INRDP - CRDP - CDDP - CDI) et le traitement de ces derniers en vue d'utilisation.

On ne peut que gagner à lire les nombreuses contributions — toutes très intéressantes en elles-mêmes — mais dont l'ensemble pourra, aux yeux du néophyte, sembler un peu lourd et hétérogène. L'ouvrage nous paraît cependant faire date dans la mesure où il est le premier livre en France consacré à la documentation dans l'enseignement et parce qu'il aborde, avec un louable souci de précision et d'exhaustivité, un problème vital pour l'avenir de notre civilisation.

Pierre Ferran

un guide sur les sorties d'élèves

Le CRDP d'Amiens (33, rue des Minimes - 8026 Amiens Cedex) vient de publier une brochure très originale, utile et détaillée, intitulée **Guide des sorties d'élèves** (116 p., illustrations, 15 F). Ce vade-mecum à la fois institutionnel et pédagogique intéresse aussi bien les maitresses des écoles maternelles que les enseignants des écoles élémentaires et les professeurs du secondaire.

Dans une première partie, le Guide rappelle les textes officiels en vigueur au sujet de ces sorties, les classant selon les rubriques suivantes :

- organisation des voyages et sorties (tous les cas possibles sont évoqués) ;
- accidents du travail (les textes traitent ici des accidents de service des maîtres accompagnateurs, qu'il s'agisse de sorties brèves : visites diverses ; ou de longue durée : classes vertes, de neige, de mer) ;
- responsabilité du personnel et des élèves (règles de responsabilité ; surveillance des élèves) ;
- enfin, accidents et assurances scolaires (liste des circulaires concernant les mesures préalables incombant aux chefs d'établissement ; la conduite à tenir en cas d'accident ; les prises en charge).

Dans la seconde partie, les auteurs dégagent quelques propositions essentielles pour une méthodologie des sorties pédagogiques, c'est-à-dire les actes pédagogiques qui se préparent et s'exploitent en classe, mais se réalisent « sur le terrain », comme c'est souvent le cas au niveau des activités d'éveil.

Enfin, le groupe de travail qui a réalisé ce Guide fournit, pour les trois niveaux scolaires préalablement indiqués, des exemples de sorties, afin d'élargir un texte de portée générale et de rendre compte de la réalité pratique en présentant un certain nombre de comptes rendus qu'on lira avec intérêt et dont on pourra, à la limite, s'inspirer.

Claire, complète, pratique, l'intérêt de cette brochure ne saurait échapper ni aux chefs d'établissement, ni aux enseignants, qui pourront écrire directement au CRDP d'Amiens pour se la procurer.

(1) A propos des Instructions officielles, rappelons au lecteur qu'elles se trouvent explicitées, sous forme d'un fascicule de 32 pages intitulé **Du texte d'orientation à la mise en œuvre des activités d'éveil à l'école élémentaire**, résumé d'une conférence effectuée par Lucien Duleu, à l'école normale de Guéret. Cette brochure est éditée par le CRDP de Limoges (avenue Alexis-Carrel - 87000 Limoges).

à quoi sert une langue ?

Enseigner le français ce peut être tout simplement faire connaître et appliquer les règles de grammaire, enrichir le vocabulaire, contrôler, par des exercices appropriés, la maîtrise de la langue. Ce peut être aussi une réflexion plus approfondie sur les mécanismes et les structures et l'on sait, sur ces points, ce que la recherche contemporaine a apporté de vues nouvelles, parfois cependant difficilement exploitables dans un enseignement quotidien. Sans entrer dans le détail des théories, Georges Galichet, que nos lecteurs connaissent bien sans doute (ancien professeur d'école normale et directeur, pendant quelque vingt ans, de celle de Limoges, il est aussi l'auteur de nombreux articles et travaux sur la grammaire) nous propose aujourd'hui de nous arrêter un instant sur le problème des finalités du langage. Tout le monde s'accorde, certes, pour lui reconnaître d'abord une fonction de communication et il importe donc d'apprendre à l'enfant à bien s'exprimer pour se faire comprendre. Mais la langue est aussi un instrument de pensée et même un agent producteur et organisateur de pensée et cet aspect de la langue doit contribuer à définir l'enseignement que l'on en donne. Mais le langage, ce que l'on ne remarque pas toujours assez, possède aussi une fonction opératoire, il n'est pas seulement un énoncé mais aussi un acte véritable. La prise en compte de cette finalité du langage amène l'enseignement de la langue à devenir aussi une éducation morale, dans la mesure, précisément, où parler c'est aussi s'engager et que, bien évidemment, il ne faut faire ni l'un ni l'autre à la légère...

A UNE EPOQUE où la confusion qui règne en linguistique se répercute sur l'enseignement de la langue, nous voudrions rappeler quelques idées maîtresses

que ne devraient jamais perdre de vue ceux qui ont la tâche, combien délicate et redoutable, d'initier les jeunes au fonctionnement et à l'intelligence de celle-ci.

tinés à développer l'expression, ou, comme on dit, « la performance » : discussions libres, exposés oraux surtout (car, dans cette perspective, la langue parlée apparaît privilégiée), comptes rendus d'enquêtes, textes libres, exercices d'imprégnation (reconstitution de textes), etc. L'on préconise l'emploi de batteries d'exercices dits « structuraux » pour familiariser l'enfant avec les mécanismes de la langue parlée et écrite. Dans le second degré, l'on fera prendre une conscience plus réfléchie du fonctionnement du code linguistique. Mais toujours l'on

n'envisagera la langue que comme un code qu'il s'agit de manipuler avec aisance et de décrypter pour s'en servir judicieusement. La circulaire ministérielle du 22 juillet 1975 ne considère la langue que comme un instrument destiné à transmettre un « message » et s'inquiète uniquement d'assurer « une bonne communication ».

Il y aurait beaucoup à dire sur le pouvoir de transmission de la langue. Sans doute suffit-elle pour faire connaître à l'interlocuteur, dans la vie courante, l'essentiel de ce que nous pensons et de ce que nous

un instrument de communication

De nos jours, on a tendance à ne voir dans la langue qu'un instrument de communication. C'est évidemment sa propriété la plus apparente. C'est pourquoi le « Plan de rénovation de l'enseignement du français » rappelle qu'il convient d'affirmer avec force

que son enseignement au cycle élémentaire doit porter avant tout sur l'entraînement à la communication.

L'on en déduit que les diverses activités de français doivent être centrées sur cette finalité. D'où la mise en œuvre d'exercices des-

voulons. Encore que bien des paroles soient souvent plus ou moins bien interprétées... Quant aux écrits, il faut avoir vu l'étonnement d'un Paul Valéry assistant en Sorbonne à une première explication de son **Cimetière marin** pour se rendre compte des problèmes que pose la compréhension, le « déchiffrement » d'un texte écrit. Quel auteur pourrait se vanter d'avoir été pleinement compris par ses lecteurs ? C'est que, comme nous l'avons montré ailleurs (1), le passage de l'idée à l'expression de l'idée implique une série d'opérations qui aboutissent à réduire celle-ci, à la simplifier, à la schématiser, à la situer dans les cadres sociaux de l'espace et du temps, moyennant quoi elle deviendra message. De telles opérations trahissent nécessairement l'idée. Toute expression linguistique encourt les dangers d'équivoque ou d'incompréhension. Qui d'entre nous n'a pas souffert plus ou moins de cette impuissance fondamentale du langage dans sa vie familiale, professionnelle, sociale ? Paradoxalement, la parole est souvent un obstacle au rapprochement des hommes, à leur compréhension mutuelle, car ils ne donnent pas le même sens aux mots (cf. « liberté », « justice »...) et n'interprètent pas de la même façon telle ou telle construction syntaxique. C'est pourquoi il faut aller au-delà du langage lorsqu'on veut communier profondément avec l'autre. Le si-

lence, dans certains cas, se révèle infiniment plus efficace que la parole (2) : celle-ci deviendrait un obstacle à la communication.

Qu'en conclure pour l'enseignement de la langue instrument de communication, sinon qu'il importe d'entraîner l'élève à prendre toujours conscience des mécanismes qu'il emploie pour s'exprimer ? Sans doute, à un tout premier stade, importe-t-il de monter des automatismes ; encore nous apparaît-il dangereux de faire manipuler à

l'enfant des mécanismes que son intelligence ne maîtrise pas... Chaque fois que possible, il faut expliquer, **faire comprendre** le fonctionnement de la langue, attirer l'attention sur les ambiguïtés de telle ou telle expression, de tel ou tel mot utilisé dans un contexte donné. Il ne suffit pas de posséder ses tables de conjugaison pour employer les verbes à bon escient... ni de savoir jouer des gammes d'exercices structuraux pour traduire sa pensée avec clarté, précision et fidélité.

nelles, tout en s'appuyant sur elles (4).

Il y a plus. La psychologie nous apprend que le langage n'est pas seulement un instrument au service de la pensée (nous pensons le plus souvent avec des mots), mais qu'il est aussi « un agent **producteur et organisateur** de la pensée humaine ». Il structure les grands mécanismes de la vie intellectuelle : abstraction, déduction, induction, généralisation... Mieux : il se confond avec ces mécanismes mêmes au point que notre pensée la plus intime est encore, dans une large mesure, une parole intérieure. Il existe une étroite connexion entre le langage et la pensée. « La pensée fait le langage en se faisant par le langage », écrivait Delacroix. En France les travaux de Jacques Monod, du docteur Chauchard, en URSS ceux de l'école de Smolenski, dans les pays anglo-saxons ceux de Penfields et de Roberts, ont mis en évidence ce rôle de la langue dans l'édification de la pensée humaine. Comme l'écrit le docteur Chauchard, « le langage intérieur nous permet de verbaliser les images que nous avons du monde extérieur et, par là, de produire des idées... Si nos sensations et nos représentations se rapportant au monde extérieur forment pour nous les premiers signaux de la réalité, les signaux concrets, la parole (et avant tout les excitations kinesthésiques allant de l'organe de la parole vers l'écorce) constituent les seconds si-

le langage instrument de pensée

Cette première propriété du langage étant familière aussi bien aux linguistes qu'aux enseignants, il n'y a pas lieu de nous y arrêter. Il faut pousser plus loin et bien voir que des langues naturelles comme le français, l'anglais ou l'allemand, sont bien plus que des moyens de communication. Elles sont des instruments de culture porteurs de richesses spirituelles. Une langue, en effet, est le reflet de toute une civilisation. En particulier, elle révèle certaines façons de penser d'une communauté humaine. Elle traduit même une certaine conception, une certaine représentation du monde. Comme l'écrit Lavelle, « le langage est un abrégé du monde et l'émission du langage ressemble à la création du monde, et même de la signification du monde. Toute phrase que

je prononce, c'est le monde qu'en la construisant je construis » (3).

Connaitre une langue, ce n'est donc pas seulement être capable d'effectuer correctement les opérations d'encodage et de décodage, c'est réellement « penser » dans cette langue, c'est-à-dire être familiarisé avec certaines structures mentales propres au groupe ethnique auquel elle appartient. Cette simple vérité appelle une certaine orientation de l'enseignement linguistique, et l'emploi de méthodes et de procédés sur lesquels nous ne pouvons nous étendre ici. Pour ne prendre qu'un exemple, il est évident qu'un texte ne peut livrer « sa substantifique moelle » que si l'on pénètre jusqu'à son organisation interne. Ceci implique une conception de l'explication de texte qui incite à dépasser le plan des structures purement for-

(1) G. Galichat, **Grammaire structurale du français moderne** (éd. HMH, Montréal). Diffusé en Europe par Hatier et Charles Lavauzelle.

(2) Maeterlinck, **Le trésor des humbles** (Mercure de France, éditeur).

(3) **La parole et l'écriture.**

(4) **Qu'est-ce qu'un texte ? Éléments pour une herménautique** (José Corti).

gnaux, les signaux des signaux. Ils représentent une abstraction de la réalité et se prêtent à une généralisation ; ce qui forme précisément notre mode de pensée spécifiquement humain, supérieur... ». Le docteur Chauchard montre que l'acquisition du langage chez l'enfant est à l'origine de l'intégration de sa personnalité : « C'est quand l'enfant se met à parler qu'il se sépare du singe... Sans le langage, son progrès serait insignifiant. On lui apprend à placer des mots sur les objets, à les définir, à les comparer, à abstraire en retirant les caractères communs à plusieurs d'entre eux, à les catégoriser, à leur donner des attributs, à formuler un jugement, à raisonner, à systématiser avec des mots, à élaborer, en résumé, un champ notionnel à l'intérieur duquel il restera et qui lui servira pour assurer sa position sociale... »

Et Chauchard conclut : « Orgueilleux de notre pensée humaine, nous ne voyons dans le langage qu'un moyen de l'exprimer, et effectivement l'intelligence humaine a su créer ce langage ; mais en fait, si l'intelligence a pu se développer, si dans chaque enfant elle s'épanouit, si nous sommes cultivés, capables de pensée abstraite, d'écriture, de calcul, de science, si nous jugeons nos actes, si nous avons un idéal formulé, une conscience morale épanouie (et non sentiment obscur), en un mot, si nous pensons vraiment, si nous sommes vraiment des hommes, et non des super-singes, nous le devons au langage. » (5).

C'est là un fait capital

que les éducateurs ne sauraient trop méditer : en développant le langage chez l'enfant et la prise de conscience du fonctionnement de la langue qu'il utilise, nous faisons **bien plus** que lui donner les moyens de mieux communiquer avec les autres : **nous travaillons à l'édification de sa pensée**, nous aidons sa personnalité à se structurer et à s'enrichir. Aussi est-ce rabaisser singulièrement l'enseignement de la langue maternelle que de lui donner un but strictement utilitaire. Cet enseignement doit viser aussi et surtout à la formation de l'esprit.

C'est pourquoi un principe fondamental devrait commander l'enseignement de la langue à l'école : relier sans cesse les éléments de cette langue à la pensée qu'ils expriment ; faire en sorte que l'analyse grammaticale et l'étude sémantique concourent efficacement à la prise de conscience et au perfectionnement des mécanismes de pensée. Pour cela, il est nécessaire, ici encore, de s'affranchir d'une linguistique purement formelle.

Cela implique, en particulier, une méthode d'enseignement de la grammaire qui consiste à remonter toujours des structures apparentes aux structures internes, aux mécanismes de pensée qui les informent. Faire entrer l'enfant dans l'intelligence de ces mécanismes, c'est lui découvrir des catégories de pensée dont il n'a qu'une conscience plus ou moins obscure, c'est former son esprit.

(5) Chauchard, *Le langage et la pensée* (PUF), p. 120.

le langage fonction opératoire

Il arrive qu'un énoncé ne se borne pas à transmettre des faits que l'on rapporte ou que l'on constate (« constatatif ») : parfois il constitue lui-même un acte, il opère par lui-même ce qu'il exprime (« performatif » de l'anglais « perform », verbe employé ordinairement pour exprimer l'action). Comparez : « La fenêtre est ouverte » (constatif) et : « La séance est ouverte » (performatif). Après J.-L. Austin (6), Benveniste reprend cette distinction (7). « L'énoncé performatif, écrit-il, a sa fonction à lui ; il sert à effectuer une action. Formuler un tel énoncé, **c'est effectuer l'action**, action peut-être que l'on ne pourrait guère accomplir, au moins avec une telle précision, d'aucune autre façon. » Exemples de performatifs : « Je baptise ce vaisseau « Liberté » ; « Nous vous faisons chevalier de la Légion d'honneur » ; « Je te prends pour femme » (devant le maire, ou devant le prêtre) ; « Vous êtes désigné pour accomplir cette mission. »

Remarquons avec Benveniste qu'un énoncé performatif n'a de réalité que s'il est authentifié comme acte. « Hors des circonstances qui le rendent performatif, un tel énoncé n'est plus rien. N'importe qui peut crier sur la place publique : « Je décrète la mobilisation géné-

rale. » Ne pouvant être un acte faute de l'autorité requise, un tel propos n'est plus que parole ; il se réduit à une clameur inane, enfantillage ou démente. » La formule ne suffit donc pas pour faire d'un énoncé un énoncé performatif : il doit réaliser les conditions d'un acte véritable (autorité, circonstance, engagement réel, etc.)

Benveniste remarque encore que l'énoncé performatif a cette propriété d'être **unique**. « Il est événement parce qu'il crée l'événement. Etant acte individuel et historique, un énoncé performatif ne peut être répété ». Il nous paraît bon toutefois de préciser qu'une même formule peut être utilisée à maintes reprises dans des circonstances analogues : « La séance est ouverte », « Nous vous faisons chevalier de la Légion d'honneur ». Elle n'en est pas moins performative chaque fois qu'elle correspond aux conditions d'un acte véritable. Il convient donc de distinguer nettement la **forme** performative de la **valeur** performative. Nous retrouvons là une distinction essentielle qu'il ne faut jamais perdre de vue dans une étude linguistique sous peine de confusion, d'équivoque ou d'erreur.

Au point de vue syntaxique, ce qui permet de donner à la phrase son caractère performatif, c'est surtout le verbe : celui-ci est l'élément actualisateur par excellence. Mais tous les verbes n'ont pas une valeur performative potentielle.

(6) Austin, *Quand dire c'est faire* (Le Seuil).

(7) Benveniste, *Problèmes de linguistique générale* (Gallimard) chap. XXV.

Certains s'emploient de préférence en phrase constative, d'autres en phrase performative, étant bien entendu que c'est le contexte qui les rend performatifs ou constatifs. J.-L. Austin distingue cinq classes de verbes particulièrement aptes à prendre une valeur performative :

- **les verbes « verdictifs »** (acquitter, condamner, prononcer, diagnostiquer...)

- **les verbes « exercitifs »** (désigner, revendiquer, ordonner, promulguer, annuler, nommer, révoquer, déclarer...)

- **les verbes « promissifs »** (promettre, garantir, faire sien, convenir de, s'engager à, jurer de, parier...)

- **les verbes « comportementifs »** (remercier, s'excuser, déplorer, complimenter, louer, désapprouver, blâmer, approuver, bénir, maudire, mettre au défi...)

- **les verbes « expositifs »** (affirmer, nier, prévenir, témoigner, conjecturer, accepter, refuser, s'opposer à, appeler, considérer comme...)

Ce n'est là, bien sûr,, qu'une classification empirique : selon le contexte, un verbe peut passer d'une classe à l'autre.

D'autres éléments permettent de rendre un énoncé performatif : le mode verbal choisi (l'indicatif, par exemple, se prête mieux au performatif que le conditionnel); la personne grammaticale (la première personne se prête particulièrement bien à cette opération); l'intonation, le geste, les circonstances... La convergence de tous ces

éléments permet de donner à l'énoncé une valeur constative ou performative.

Ce bref aperçu montre bien que le performatif constitue une importante et originale propriété du langage. L'on peut s'étonner qu'elle n'ait pas encore été explorée méthodiquement car ses implications sont nombreuses dans la vie de chaque jour. En effet, c'est à cette propriété opératoire et parfois transformante du langage que l'enfant fait appel dans beaucoup de ses jeux. Dans la vie sociale, tout détenteur d'autorité emploie fréquemment le performatif. Au plan religieux, l'administration des sacrements s'opère par l'usage du performatif. Celui-ci peut prendre une efficacité extraordinaire et parfois redoutable. Le patron qui annonce à un ouvrier « Vous êtes licencié », transforme un homme actif en chômeur. Le juge qui prononce « Le tribunal vous condamne à trois ans de prison » transforme par cette seule phrase un prévenu en condamné. S'il dit « Vous êtes condamné à la peine de mort », il met en cause une vie humaine. Le chef d'État qui annonce à un autre État « Je vous déclare la guerre » engage, lui, le sort de tout un peuple. Et quand Dieu, au chapitre 1^{er} de la Genèse, déclare : « Que le monde soit ! » du même coup le monde est appelé à l'existence. On atteint ici le plus haut degré du performatif : celui-ci prend une efficacité métaphysique.

Il importe donc que les enseignants tiennent compte de cet aspect du langage. Dans un monde où l'inflation verbale gagne chaque jour du terrain, et où l'on ne sait

plus souvent si l'on a affaire à un constatif ou à un performatif, à une déclaration purement verbale ou à un acte effectif, il est nécessaire que les enseignants entraînent leurs élèves à bien distinguer ces deux plans. Leur expression gagnerait en clarté et en authenticité. Ici, l'étude de la langue n'est plus seulement un entraînement à la communication; elle n'est plus seulement une éducation de la pensée : elle devient une **éducation morale** en apprenant à l'élève les exigences du performatif. Il s'agit, en effet, de faire com-

prendre à l'enfant qu'une phrase performative **est un engagement** dont il doit mesurer et assumer les conséquences lorsqu'il l'émet. L'emploi du performatif suppose, non seulement la prise de conscience de ce que l'on affirme, mais aussi **la capacité et l'intention** de s'engager réellement pour le réaliser. Or, l'on sait à quel point l'enfant (et même l'adolescent) tombe facilement dans l'irréalisme à cet égard, et à quel point cet irréalisme peut être source d'échecs et de blocages qui entravent le développement de la personnalité.

les structures profondes de la langue

Nous venons de jeter un coup d'œil sur trois fonctions essentielles du langage. Il en est, certes, d'autres encore dont nous ne pouvons aborder l'étude ici. Par exemple, la langue est si étroitement incorporée à notre vie psychologique qu'elle s'enracine jusque dans notre subconscient. Dans le traitement psychanalytique, le patient extrait et expulse, en quelque sorte, certains éléments du « ça » en les exprimant par la parole, sans souci de communication. Des mécanismes analogues sont mis en œuvre lorsque l'écrivain, le poète, se défoulent en jouant de la langue comme d'un instrument. Dans tous ces cas, le langage apparaît comme une réalité qui habite l'homme et qui lui permet de donner à sa personnalité toutes sortes de dimensions. C'est pourquoi l'éducateur se gardera d'étouffer cette activité spontanée chez l'enfant...

On le voit, pour qui prend conscience de ces diverses fonctions du langage, l'enseignement de la langue déborde infiniment le cadre étiqueté dans lequel trop d'enseignants se confinent, influencés parfois par des linguistes qui perdent de vue l'aspect profondément humain d'une langue « vivante » (8). Ceci implique, en particulier, **toute une méthodologie de l'enseignement linguistique** qui consiste à s'efforcer toujours de prendre appui sur l'étude des structures formelles pour atteindre aux structures **profondes**, aux mécanismes psychologiques qui gouvernent les mots et les constructions verbales.

Georges Galichet

(8) Lire dans *Le français moderne*, n° 1 de 1971 : Mario Wandruszka « Pour une linguistique à visage humain ». Voir aussi, du même auteur, « Vocation humaine de la linguistique » in *Le français dans le monde*, n° 82 de juillet 1971.

animaux et lieux insolites



« Chasse photographique en forêt » et « Images de Paris en novembre », voici, pour les élèves du cours préparatoire et des cours élémentaires 1 et 2, deux émissions fort intéressantes qui font partie de deux séries complémentaires « Monde animal, monde des plantes » et « Télé-voyages » (le lundi de 14 h 05 à 14 h 25, les 26 avril et 10 mai).

C'EST L'HIVER, rude pour les animaux. Biches et cerfs s'approchent de l'une des mangeoires disséminées dans le parc et se mettent à brouter, insouciant, ignorant l'œil qui les épie et l'appareil, dissimulé entre deux troncs d'arbres, braqué sur eux. Une détonation meurtrière va-t-elle troubler le repas de ces gracieux animaux ? Nullement ; car l'objet étrange n'est que l'inoffensif objectif d'un appareil photographique perfectionné. Pour ne pas se faire repérer, le « chasseur photographique » utilise des ruses variées auxquelles il initie Olivier, son jeune coéquipier : marcher silencieusement face au vent de manière que les animaux ne puissent le détecter par l'odorat, mettre des vêtements verts ou kaki qui se confondent avec le paysage, relever les traces diverses (un arbre récemment écorcé ou l'empreinte d'un sabot).

Cette chasse photographique à travers la forêt de Rambouillet est l'occasion de passionnantes découvertes : tour à tour surgissent sur l'écran biches, faons, cerfs, daims et chevreuils. Le commentaire qui accompagne les images apprend aux jeunes téléspectateurs à les identifier grâce à leurs bois de formes différentes. On assiste même au spectacle étonnant d'un jeune daim perdant le « velours » de ses bois. D'autres animaux apparaissent également : oiseaux, fourmis, et sangliers cherchant leur nourriture sous les feuilles mortes.

Cette émission de la série « Monde

animal, monde des plantes » est destinée à sensibiliser les enfants à diverses formes de vie et à susciter des activités d'éveil à dominante biologique. « Elle peut soit déboucher sur une étude comparative plus approfondie du cerf, du daim et du chevreuil, soit donner à la classe l'envie de photographeur » déclare Viviane Gauthier, productrice de la série. « C'est pourquoi, poursuit-elle, j'ai montré l'initiation d'Olivier, prouvant ainsi aux enfants que la photographie est à leur portée. »

Bien différente est la seconde émission : *Images de Paris en novembre*. Un illusionniste — en smoking et chapeau haut de forme — déambule à travers Paris, à pied, en autobus et en métro, extirpant de ses poches « six grandes gares, vingt mairies, mais un seul Hôtel de ville », « la tour Eiffel dans un verre », et les traditionnelles tourterelles. Parti de la porte de Bagnolet, on le verra tour à tour place de la Bastille, au trou des Halles, au plateau Beaubourg, à Notre-Dame, sur les quais, place des Vosges, à l'Hôtel du Nord sur le canal Saint-Martin où voguent des péniches, et à la tour Montparnasse, dans un Paris à la fois traditionnel et inattendu. Farceur, il pousse des portes dont l'une s'ouvre sur le vide d'un chantier, et se ménage une entrevue avec l'éléphant du cirque Gruss et son dompteur Alexis.

La série « Télé-voyages » à laquelle appartient cette émission a pour but d'introduire dans la classe, par l'in-

termédiaire de la télévision, des paysages et des lieux qui, sans elle, ne pourraient y pénétrer. « Mais pourquoi Paris ? » demande-t-on à Viviane Gauthier : « Paris peut paraître exotique à des élèves de Bretagne ou d'Auvergne. Quant à la présence de l'illusionniste, elle a pour objet de mobiliser l'attention des enfants. Nous n'avons pas voulu faire une leçon d'instruction civique, mais rien n'empêche l'instituteur de prendre le relais ou, au contraire, renonçant à toute exploitation, d'offrir à la classe vingt minutes de rêve. »

Les deux séries « Monde animal, monde des plantes » et « Télé-voyages » sont complémentaires et confondues dans six thèmes : *Montagne, Approche du milieu aquatique, Vers les pays lointains, Vivre ensemble, A propos des saisons, Pour mieux les connaître*, programmés à divers moments de l'année pour éviter la monotonie. Viviane Gauthier explique : « Nous essayons de faire en sorte que les séries se répondent ; ainsi, pour Bali, il y avait une émission sur la culture du riz et une autre sur les animaux à Bali. » Quant aux différences, elles résident surtout dans la présentation, les émissions étant plus ou moins structurées selon le sujet. « On ne veut pas que les émissions se ressemblent ; on veut surprendre, de manière à éviter les exploitations uniformes » conclut-elle.

Diffusées le lundi à 14 h 05, elles ouvrent un après-midi et sont parfois le point de départ des activités d'éveil pour toute la semaine. Très suivies — on compte environ 35 000 abonnés aux fiches pédagogiques du cours élémentaire — elles offrent un éventail très large d'exploitations possibles, même dans les classes uniques où elles sont l'occasion, pour le maître, de faire s'exprimer tous les élèves sur un même sujet.

Six à dix nouvelles émissions sont réalisées chaque année pour cette série qui en comporte vingt-six. Parmi les projets pour 1976-1977, on peut citer : *L'île de Groix, Christian Zuber, un autre chasseur d'images, La vie d'un étang en Camargue, L'arrivée du printemps* (la progression d'un jardin pendant deux mois) et *La recherche des champignons dans la forêt de Fontainebleau*.

Michaëla Bobasch

vos expériences

paroles d'IDEN

A BAS la hiérarchie, l'institution scolaire et les inspecteurs, flics de l'éducation. Ces slogans n'ont rien qui me surprennent en ces temps de remise en question. Je sais qu'ils viennent d'une minorité d'enseignants mais qu'ils reflètent l'anxiété de tous ceux qui se vouent à l'école et qui ressentent le poids d'une autorité mal acceptée ou l'incohérence d'un système fermé et dont les prétendues ouvertures ne sont qu'échappatoires. Je n'approuve pas ces slogans. Cependant, l'esprit qui les anime me séduit car il est l'esprit d'insatisfaction, de doute et de révision, l'esprit paré de quelque insolence qui fait tomber la superbe trop assurée, secoue les bonnes consciences et réveille les béats qui rêvent leur train-train quotidien dans un fantôme d'école qui ne répond plus à sa mission.

Alors moi, l'IDEN, l'inspecteur départemental de l'éducation nationale, que je le veuille ou non, pénétré, travaillé par ces slogans, par leur esprit niveleur, forcément j'en viens à me poser la question fondamentale. Est-il possible, en 1976, de continuer à inspecter les 380 maîtres de ma circonscription, instituteurs et professeurs de collège, ces maîtres qui supportent mal la hiérarchie, le contrôle, les directives et l'institution ?

Dès la rentrée, je leur écris, j'ai sans doute besoin de me justifier et d'y voir clair.

Depuis juin dernier, la boucle est bouclée, j'ai vu tout mon monde. Et cette année, je recommence. Pour bien faire, il faudrait visiter, dès maintenant, les maîtres inspectés à la fin de l'année scolaire (1972-1973) et terminer, au troisième trimestre, par ceux qui m'avaient reçu en premier lieu. Mais c'est raffiner, sans utilité, peut-être. Pour mieux faire,

dira-t-on, il faudrait laisser les maîtres tranquilles et que l'inspecteur restât à son bureau.

Alors, je m'interroge sur le sens de mes visites. Est-ce que j'inspecte ? Sans doute, mais je redoute le mot que je ne prononce guère, et la chose. Trop d'entendus, sous-entendus et malentendus s'y rattachent. Je ne cherche pas à surprendre, je ne furete pas, je ne débusque pas le vice caché. Quand je surprends, le plus confus, c'est moi. Je reste bien sûr (j'y suis, j'y reste) mais je reviens dans les mois qui suivent, une deuxième, une troisième fois s'il le faut.

Devrais-je prévenir la veille, une semaine avant ? Matériellement, ce n'est guère possible ; et j'ai le souvenir de classes compassées, fabriquées, au regard desquelles l'ordinaire de l'enseignement est toujours une réussite de naturel et de vie.

Donc, je m'efforce de visiter. J'évite d'être l'intrus que la classe, comme tout organisme sain, pourrait rejeter. Si le maître et les enfants ont le cœur qui bat un peu plus vite, l'arrivant aussi, parfois, qui intimide.

Alors, rassurons-nous les uns et les autres. Faisons classe comme si de rien n'était...

L'IDEN est au fond de la salle. Moi, je sais où je vais, j'ai préparé mon travail. Les élèves sont ce qu'ils sont, pas des aigles, moi non plus, ni l'inspecteur sans doute. Il voit les choses autrement, parce qu'il n'est pas dans le coup, comme un arbitre, et qu'il connaît les règles du jeu pédagogique. Ainsi pense le maître.

Le maître ou la maîtresse est au tableau, à son bureau, parmi les élèves. Je suis attentif au son de la voix, à la qualité du regard, au geste, bref à tout ce qui crée la communication et fait que les enfants sont les enfants de ce maître, de cette maîtresse. Je suis attentif à l'atmosphère de la salle, vie, affectivité, bonheur d'être ensemble. Rien de tout cela, qui s'apprécie, ne se pèse : la sensibilité supplée la froide raison.

J'ai l'œil critique. Je fais mon miel de tout ce qui m'apparaît efficace, stimulant, éducatif. J'enregistre les attitudes, les procédés, les techniques et les méthodes ; je transfuserai cela à d'autres, je le sais. Ici, ce rien qui heurte, là, cette démarche à contresens, ailleurs, cette incompréhension, cette inattention, ce faux-pas tout humain quand on est acteur six

heures par jour dans une classe, je note, je les note, parce que je vois et que j'entends à ma place d'arbitre.

La maîtresse est assise, les genoux serrés devant moi. Le maître n'ose pas encore sortir la cigarette qui le détendrait. D'emblée, je sais que je suis devant quelqu'un dont l'esprit s'ouvre et qui se tient tout prêt à revenir sur sa pratique, à la décortiquer dans le champ de la conscience la plus claire. La conversation s'engage, simple, aisée : c'est une séance de travail où l'on construit concrètement la pédagogie singulière d'un individu comme sur mesure. La maîtresse sourit et se détend, le maître allume sa cigarette, je sens une brusque bouffée de sympathie qui me fait adhérer à cet homme, à cette femme, bouffée de sympathie qui me reviendra tout à l'heure, dans ma voiture, lorsque je serai seul, vide, hors circuit.

Au contraire, parfois, rarement, je sais qu'on s'est refermé, emmuré et qu'on me tient à distance. Alors, il faut abolir la distance, toucher et convaincre, faire savoir que je suis à côté en complément, non au-dessus en opposition. Je tends une main invisible qu'on prend ou ne prend pas. Exceptionnellement, c'est peine perdue, et je m'en vais, inutile, mécontent de moi-même, autant et plus que de l'autre.

Le bonheur, c'est vivre sa vie, non la penser. La vie professionnelle est aussi la vie. En route pour d'autres visites puisqu'elles ont encore un sens.

Paroles apaisantes. J'ai peur que le loup ait fait semblant de rognier ses griffes et ses crocs ou du moins qu'on le croie. L'inspecteur, s'il a montré qu'il est homme sensible à la qualité d'un regard, à la pression d'une main, à une attitude d'écoute, l'inspecteur est resté ce qu'il est par fonction, parce qu'il n'a pas renoncé : il visite, soit, mais il note ; il écoute et conseille mais il note ; et quand bien même il ne noterait pas, il serait là, seul, en classe, émanation du pouvoir et prestige du savoir, même s'il ne peut rien et ne sait guère.

Ainsi, je ne me suis pas démis du rôle encore essentiel de l'inspection ponctuelle ; elle donne un sens à mon activité, parallèlement à l'animation pédagogique, si restreinte et dérisoire dans ma circonscription, mais seule susceptible pourtant de

me réinvestir utilement dans un système radicalement autre. Il s'agit là d'un problème de taille.

Pour moi, cette animation se réduit aux quatre demi-journées, tant bien que mal étalées au long de l'année scolaire, qui constituent le capital des conférences pédagogiques. C'est peu pour susciter des groupes de travail qui tissent un réseau de relations affectives et professionnelles et conduisent une recherche raisonnée, étayée des nécessaires expériences sur le terrain. Elle se réduit également aux sporadiques interventions à l'école normale au cours des stages de rénovation : interventions rares, mal orchestrées, sur des sujets qu'il n'a pas toujours choisis, l'IDEN n'étant guère intégré à l'équipe des formateurs. Il reste alors l'invité qui vient en sus, marginalement, et non étroitement associé à l'action pédagogique des professeurs. Il demeure peu consulté tant au regard de la conception des stages que des péripéties diverses qui marquent leur déroulement : il est homme de circonscription, homme d'ailleurs, non tributaire d'un esprit d'école et toujours un peu suspecté de voir la chose pédagogique par un bout de lorgnette qui accommode sur la pratique quotidienne de la plus banale des classes.

Et pourtant, dirai-je que l'IDEN me paraît le mieux à même, aujourd'hui, d'animer et rénover, d'être au principe d'une réflexion et d'une action efficaces en matière d'adaptation et de mutation pédagogiques ? Qu'on l'utilise avec intelligence seulement. Il a saisi par étude — son métier lui en fait une permanente obligation — les méthodes et contenus nouveaux et, journalièrement, il les expérimente, les coule dans la pratique, les ajuste à toutes classes qui, en retour, lui enseignent la modestie, la modération, la rigueur et l'adéquation aux réalités. Si on lui donne les moyens d'intervenir dans les groupes de maîtres, de façon suivie, tout au long de l'année scolaire, et que cette action se conjugue avec la visite ponctuelle, nécessaire adjuvant pour le passage à l'acte et les mises au point, je suis sûr que sa fonction s'enrichira de tous les sens qu'elle n'a pas. Alors, cet homme ou cette femme qu'il aura mieux connu, qui aura su s'exprimer, chercher et trouver en sa compagnie, l'accueillera dans sa classe avec joie ;

il saura que l'IDEN vient construire avec lui et se compromettre dans l'œuvre commune ; il saura que toute note, si note il doit y avoir, plus qu'appréciation d'une performance individuelle, sera note d'un groupe de recherche et sanction du travail même de l'IDEN...

Voilà où j'en suis après sept ans d'inspection. Je brûle de lire tous les livres, de prendre en main toutes les classes, d'essayer, d'essayer, d'essayer avec eux, les maîtres, moi, l'un parmi eux.

Max Ganibenq

vos réactions

« spécial formation des maîtres »

C'est avec un très grand intérêt que j'ai pris connaissance de votre numéro consacré à la formation des maîtres (*l'éducation* n° 267 du 15 janvier 1976). Je sais bien qu'il y a loin des suggestions à la réalité, mais il me paraît important d'avoir su poser si clairement les problèmes, avec des amorces de solution [...].

Dans les « propos recueillis par Pierre-Bernard Marquet », il me semble que M. Haby (se référant sans doute à sa propre carrière) ne conçoit pas qu'un (e) enseignant (e) se perfectionne tout en restant à sa place d'instituteur, par exemple qu'un licencié enseigne au niveau élémentaire. Pourquoi y aurait-il incompatibilité ?

Trop souvent, un IDEN n'est plus considéré comme un enseignant, il devient un administrateur, un juge, et, à la limite, l'on pourrait parfois se demander s'il a même jamais fait l'expérience de la classe tant il se souvient peu des difficultés rencontrées, tant il paraît étranger aux problèmes quotidiens auxquels un (e) enseignant (e) a à faire face.

Peut-être faudra-t-il encore attendre une ou deux générations pour voir des formateurs **valables, capables**, c'est-à-dire pas seulement dotés d'un titre, mais possédant de solides qualités humaines... La formation des maîtres (de **tous** les enseignants, car il devrait y avoir au minimum une année de formation commune de psychologie et de pédagogie, puis une

seconde année avec des stages dans des classes différentes afin de permettre un choix, une orientation libre pour l'enseignant) pourrait et devrait se faire dans des conditions différentes.

Dans l'article « l'inspecteur peut-il être un formateur ? » ma réponse est « oui, pourquoi pas ? il devrait même l'être davantage », et déchargé de toutes les tâches qui pourraient être confiées à d'autres à condition d'avoir reçu lui-même une formation.

Ce qui me paraît très grave, c'est de pouvoir lire (p. 12, dernier alinéa) : « Ils n'ont aucune idée du métier auquel ils se destinent ». Bien entendu, il faudrait, en tout premier lieu, informer celui ou celle qui désire aborder la FP en vue de devenir enseignant — ce qui se fait à Strasbourg est intéressant, mais le fait que **toutes** les phases soient « non-éliminatoires » sous-entend que **tous** les élèves-maîtres ont finalement les qualités requises... ou sont susceptibles de les acquérir, ce qui est sûrement faux. Il n'existe pas un « don pédagogique », mais il existe des **aptitudes** à enseigner et, comme le propose le SNALC, il faudrait déceler « les inaptitudes fondamentales à l'enseignement » (elles existent, il ne faut donc pas les nier).

Enfin il me semble que l'article de Robert Mandra soit fort réaliste, car il met l'accent sur le problème essentiel, en **proposant une solution**, ce qui est très important. Cette solution reviendrait moins cher et épargnerait les élèves qui ont à subir des enseignants ou des remplaçants non qualifiés, au vrai sens du terme. Pourquoi certains pays ont-ils su, presque totalement, résoudre les problèmes à la fois du recrutement et de la formation (je pense au Canada anglophone en particulier), et pas nous ? Pourquoi n'arrivons-nous pas à concilier psychologie, pédagogie, relations humaines harmonieuses ? [...]

J. Randon
institutrice

« nouveaux formateurs pour instituteurs actuels »

Le n° 273 du 28 février 1976 de *l'éducation* a présenté une étude fort intéressante sur la formation des instituteurs due à la plume de Jacques Gilbert-Collet. L'auteur, entre autres

propositions pertinentes, arrive à penser qu'il serait peut-être bon de songer à la création d'un « CAP spécial de formateur en école normale ».

Ce nouveau CAP permettrait éventuellement de recruter un cadre de formateurs adaptés à l'enseignement de la pédagogie en étant ouvert « aux candidats agrégés et certifiés » et « aux instituteurs particulièrement brillants mais détenteurs de diplômes universitaires plus modestes ».

Ce CAP permettrait, en effet, la formation d'un cadre hétérogène présentant un éventail plus large pour le recrutement des hommes et l'échange des idées sur le plan professionnel. L'auteur a songé aux agrégés, aux certifiés, aux IDEN, mais qui sont ces « instituteurs particulièrement brillants » ? L'adjectif « brillant » associé au mot « instituteur » généraliserait les qualifiés et ceux qui seraient privés de cet épithète.

Actuellement il existe un certain nombre d'« instituteurs spécialisés » (terme reconnu administrativement) qui ont pour mission de veiller à l'application des théories pédagogiques. Ce sont les maîtresses et maîtres d'écoles annexes et d'application (MEA). Il est surprenant que Jacques Gilbert-Collet n'y ait point songé, simple oubli certainement car ces maîtres seraient certainement favorables à la création de ce CAP. Ce diplôme permettrait de remplacer le certificat d'aptitude à l'enseignement dans les classes annexes et d'application, ce fameux CAEAA dont les MEA demandent une refonte.

Ce nouveau CAP permettrait alors à des instituteurs d'être intégrés à part entière dans des équipes pédagogiques au sein des écoles normales ou instituts universitaires pédagogiques.

Pour former les instituteurs il faut des penseurs, des chercheurs, des utopistes et même des rêveurs car ceux-ci débroussaillent les chemins inconnus qui conduisent à pas lents vers une pédagogie adaptée à l'époque et, peut-être, adaptable à la suivante. Il faut aussi des professeurs de haut savoir pour communiquer les connaissances rapidement et clairement afin que les stagiaires avancent vite pour glaner une gerbe généreuse d'idées, de notions, notamment en psychologie, philosophie, sociologie, étude des pédagogies comparées, mathématique, linguistique, santé de l'enfant... Mais il faut aussi des praticiens, des

techniciens de l'éducation. Une classe se pense intellectuellement et s'organise matériellement. Que serait une usine dirigée par une équipe d'ingénieurs hautement qualifiés sans ouvriers ? Que serait une école normale où l'on « penserait » la pédagogie sans une école annexe ou d'application ? Restons fidèles aux proverbes nés de la sagesse des hommes et n'oublions pas que « c'est en forgeant qu'on devient forgeron »...

Ce « CAP spécial formateur en EN » pourrait être une agrégation, suggère Jacques Gilbert-Collet. Dans ce cas il ne serait ouvert qu'aux professeurs. Mieux vaudrait orienter ce CAP vers un contenu plus simple qui permettrait ensuite la constitution d'équipes de travail dans les EN au sein desquelles chacun pourrait exprimer ses idées sans avoir à se heurter aux barrières de clivage entre titrés, sous-titrés et non-titrés. Pour former des maîtres, l'équipe pédagogique devrait aller des agrégés, théoriciens de haut savoir, aux MEA, praticiens du savoir-faire. Ce sont des éléments complémentaires ayant chacun leur spécificité mais, dans la lourde tâche qui incombe à tous les formateurs, il faut la multiplicité des actions.

Les instituteurs en recyclage, les élèves-maîtres de FP1 et FP2, dans l'ensemble, réclament des stages pratiques. Jacques Gilbert-Collet le signale lui aussi. Ce sont les classes d'application qui pourront continuer à leur fournir ce « savoir-faire », cette image de la réalité quotidienne d'une classe. Encore faudrait-il que ces classes soient suffisamment nombreuses pour recevoir tous les stagiaires sans nuire au travail des enfants qui ne doit en aucun cas être sacrifié.

Ce problème est d'importance à l'heure où le recrutement des MEA se tarit pour de multiples raisons. La création de ce « CAP spécial de formateur en EN » modifiant l'actuel CAEAA aurait peut-être pour conséquence indirecte de permettre le remplacement des MEA. Ne permettrait-il pas de faire nommer dans les écoles normales des professeurs informés « pratiquement » des problèmes posés par la conduite d'une classe élémentaire, les relations quotidiennes avec les parents, les difficultés techniques matérielles, les limites des possibilités intellectuelles des

élèves ?

Pour préparer ce CA, il serait indispensable que les candidats aient la possibilité de suivre pendant une année un stage à l'EN comme les autres enseignants qui optent pour une spécialisation. Les MEA sont victimes de leurs lourdes charges professionnelles. Comment pourraient-ils poursuivre des études personnelles sérieuses tout en assurant bien leur travail, tout en se recyclant souvent seuls pour mieux connaître leur métier, pour se documenter sur les réformes, expériences, projets, pour lire (ou parcourir) les livres et revues pédagogiques ?

Une équipe de formateurs devrait être composée d'un directeur d'études, de professeurs-inspecteurs, d'un psychologue scolaire, d'un médecin de santé scolaire et de maîtres d'application. Cette équipe complète, collaborant à tout instant, ne permettrait-elle pas aux stagiaires de mieux connaître tous les aspects de la profession tout en découvrant l'art délicat de la pédagogie ? Les enfants fréquentant les classes annexes et d'application ne risqueraient pas d'être les victimes d'expériences prématurées ou trop hâtivement lancées et profiteraient alors du travail de toute une équipe.

Marcel Guesdon

directeur de
l'école d'application Anatole-France

Je pense que bon nombre de lecteurs de l'éducation rentreront tout à fait dans les vues de M. Jacques Gilbert-Collet, lorsqu'il affirme dans son article « nouveaux formateurs pour instituteurs actuels » l'inadéquation des structures des écoles normales à leur rôle actuel. « Vieille maison », comme le dit l'auteur de l'article, mais aussi, dans certains cas, vieille pédagogie dont l'obsolescence se raccroche parfois à des procédés didactiques plus contemporains de l'époque d'Alain que de la nôtre ! Il n'est pas dans mon dessein de traiter avec irrévérence les bons maîtres qui nous ont formés (et nous forment encore lors de nos recyclages), qui, dans l'ensemble, sont assez scrupuleux pour chercher à adapter leur enseignement à la rénovation pédagogique (activités d'éveil, mathématique, grammaire, etc.). Mais faut-il pour autant s'en tenir au niveau des bonnes inten-

tions pédagogiques et ne pas envisager l'avenir avec une vue plus prospective ? Les « pistes » ouvertes par M. Gilbert-Collet devraient dégager de nouvelles directions. J'en vois au moins deux qui me paraissent intéressantes :

- la procédure de type IPES serait idoine pour former les futurs formateurs d'EN à condition que les candidats à ce type de concours — entièrement remanié — soient obligatoirement d'anciens instituteurs possédant une ancienneté de service équivalente à celle qui est exigée des candidats psychologues scolaires. Les instituteurs-étudiants en cours de formation continueraient à percevoir leur traitement d'origine. Reste à trouver le lieu de formation : les actuels centres accueillant en stage les professeurs d'EN en cours de carrière et l'Université assurant la formation aux contenus notionnels (mathématiques, sciences, lettres, etc.) ? On peut aussi envisager un processus plus rapide pour les instituteurs déjà titulaire d'une licence d'enseignement ;

- une procédure plus spécifiée s'imposerait pour la formation des professeurs de psychopédagogie : recrutement, soit du type précédent (en vue d'une formation universitaire dans une UER de sciences de l'éducation), soit au niveau de la licence ou de la maîtrise des sciences de l'éducation, pour les instituteurs déjà titulaires de l'un de ces diplômes (cela existe !).

Le cas du professeur de psychopédagogie nécessite de toute façon, et à court terme, un changement dans sa formation. En effet et contrairement à ses collègues d'EN, il est le seul à ne pas maîtriser un savoir (encore moins un savoir-faire) dans la matière où il est appelé à enseigner. A tel point que certains avouent à leurs élèves qu'il appartient à eux-mêmes de leur apprendre ce qu'est la psychopédagogie (vaste programme !). Quand le savoir du professeur ne précède pas celui de l'élève, on peut se demander lequel des deux enseignera l'autre. Je tiens trop en estime la philosophie (et également le CAPES et l'agrégation dans cette matière) pour lui faire l'injure de la croire capable de solutionner, à elle seule, les problèmes posés par la pédagogie appliquée, la sociologie de l'éducation, la psychologie de l'enfant, et

autres sciences humaines et exactes applicables à la pratique éducative.

Jean-Marie Gillig
instituteur

« les exilés de l'intérieur »

Ayant déjà entendu parler de l'expérience de la rue des Hospitalières-Saint-Gervais, c'est avec beaucoup d'attention que j'ai lu votre article intitulé « Les exilés de l'intérieur » paru dans *l'éducation* n° 269 du 29 janvier 1976.

Je tiens à vous informer que j'ai « intégré » totalement, depuis la rentrée de cette année, une enfant autistique de cinq ans dans ma petite section d'école maternelle, petite section accueillant quelques « moyens », ce qui étend l'âge de mes élèves de trois ans et demi à quatre ans. Corinne ne vient que le matin car elle fait encore la sieste l'après-midi. Elle a fait des progrès énormes grâce, surtout, aux enfants de la classe. Elle n'a dit que trois mots jusqu'à présent mais elle a atteint un niveau de développement voisin de deux ans. Compte tenu de l'état dans lequel elle était en arrivant à l'école, cela est une « performance »...

Les autres enfants de l'école maternelle **ne savent pas** qu'elle est handicapée. Ils voient bien qu'elle n'est pas tout à fait comme les autres, et encore... beaucoup ne l'ont même pas remarqué. Ceux qui s'en sont aperçus ne l'ont fait qu'à cause des réflexions moqueuses ou désobligeantes des autres adultes. Dans ma classe, je suis à peu près sûre que les enfants n'ont même pas remarqué que Corinne ne parle pas. Ils lui servent d'éducateurs et font avec elle un travail bien meilleur que celui des psychothérapeutes.

J'ai l'intention de diffuser cette expérience afin que les enseignants finissent par reconnaître que la présence d'un handicapé, même profond comme Corinne, non seulement n'est pas irréalisable, mais est souhaitable dans la mesure où le handicapé est un élément catalyseur rendant « l'atmosphère » de la classe beaucoup plus « saine » (psychologiquement parlant). J'ajoute que je ne reçois l'aide de personne mais plutôt des... « bâtons dans les roues » !

Mme Quéinnec

nouveautés
pour le C.M.



notre langage

Collection dirigée par Joseph LEIF,
Inspecteur général de l'Instruction publique

Direction pédagogique :
Jeannie AESCHIMANN,
Directrice d'école - Associée aux recherches de l'INRDP

une nouvelle méthode
d'enseignement du français
pour le C.M. 2

- livre de lecture
- fiches de travail
(présentation : fichier ou cahier)
- guide pédagogique

Déjà parus :

les ensembles complets
pour les C.E. 1, C.E. 2 et C.M. 1

Les activités d'éveil
à dominante historique

**Techniques
et sociétés**

histoire pour notre temps

par M^{me} DOREL, M. HUBER et M. DHAINAUT

un ensemble pédagogique

- livre de l'élève
- livre du maître
- thèmes d'activités
(en pochette)
- diapositives

armand colin
bourrelier

Michel Bulteau le revolver à cheveux noirs

Un tableau récent de Gérard Fromanger — acquis par le célèbre musée Boymans de Rotterdam — s'intitule « Le plus grand poète du monde ».

C'est le portrait, sous les lambris de l'opéra de Versailles, et dans un déluge de lumière fastueuse, d'un long jeune homme aux cheveux sombres — campé et comme cambré devant sa propre gloire.

Ce jeune homme existe. Né à Arcueil un 8 octobre 1949, il est à ce jour l'auteur d'une dizaine de livres, de presque autant de films et, à défaut d'être le seul, il est en tout cas sûrement en effet l'un des poètes majeurs d'aujourd'hui : Louis Aragon, Henri Michaux ou bien encore Matta, Hérold, pour ne citer que ceux-là, le pensent et l'ont dit.

Au fait, voici maintenant une nouvelle raison de les croire : la parution au seuil de ce printemps du dernier Bulteau : **Des siècles de folie dans les calèches étroites** (Pierre Belfond, 92 p., 22 F)

7, *Retomba des nuits*. Aglis Press, 1970.

Manifeste électrique aux paupières de jupes. Le soleil noir, 1971.

Poème A (Efracctions-Laque). Jean-Jacques Pauvert, 1972.

Parvis à l'écho des cils. Jean-Jacques Pauvert, 1972.

Les cristaux de folie, suivi de Watcris 88 mots. Electric Press, 1973.

Sang de satin. Première personne, 1973.

Ether-Mouth, Slit, Hypodermique. Seghers, 1974.

Eurydice d'esprits. Christian Bourgois, 1974.

L'angle-lit. Galerie Eric Fabre, 1974.

Des siècles de folie dans les calèches étroites. Pierre Belfond, 1976. Outre l'édition signalée ci-dessus, un tirage de luxe de cet ouvrage, avec des photographies originales d'Hérold, sort également ces jours-ci en souscription.

Une étrange clairière (sous presse). Editions Pajouvertes, coll. J.-L. C.



LA CARRIÈRE LITTÉRAIRE (l'expression, il est vrai, convient mal à un travail d'une telle intransigeance) de Michel Bulteau a démarré de façon foudroyante. Par la publication en juin 1971, suite à un premier recueil, d'un livre noir au titre éclatant : *Manifeste électrique aux paupières de jupes*. Il s'agissait apparemment d'un recueil collectif qui réunissait une quinzaine de participants. Si tant est qu'à la vue de toutes ces signatures, d'aucuns saluèrent alors la parution du recueil comme l'avènement d'un nouveau mouvement littéraire et parlèrent déjà de « la génération électrique », comme on parlait jadis de « la centrale surréaliste ». Mais en fait, dans cette forêt de textes et de paupières, il n'y avait que deux arbres et deux voyants — les autres n'étant là que comme garniture (comme on le dit du cresson à feuilles minces).

Louis Aragon et Alain Jouffroy ne s'y trompèrent pas qui, à l'époque, consacrèrent la couverture et trois pleines pages des *Lettres françaises* à célébrer les « deux cavaliers seuls » du *Manifeste* : Michel Bulteau et Mathieu Messagier — amis de lycée, frères de tableau noir et de page blanche. Et



Adeline et Michel Bulteau

à voir leurs deux portraits accolés à la une, comment ne pas penser alors à la prédiction de Rimbaud : « Quand le monde sera réduit en un seul bois noir pour nos quatre yeux étonnés — en une plage pour deux enfants fidèles »...

Aragon, bouleversé, passera en tout cas une partie de sa nuit à surveiller lui-même la composition des deux poèmes inédits que M. M. et M. B. ont offerts aux lecteurs de sa revue : de peur qu'une « coquille » n'entache leur pureté, leur violence.

Michel Bulteau — pour ne plus parler cette fois que de lui, mais l'écriture de Mathieu Messagier est de la même *veine* — écrit en effet au pistolet. On ne s'en étonnera pas : toute fête du langage est d'abord un massacre du langage, cette barbaque qui nous empâte la langue, ces « immondes paquets d'expression » dénoncés par le poète américain E.E. Cummings. Pour respirer — et qu'est-ce que la poésie sinon un élargissement de la poitrine — il s'agit d'abord de cracher le morceau, de tirer dans le tas. De façon que les mots dépouillés de leur charogne retrouvent enfin une dignité d'os.

Il ne reste plus alors qu'à illuminer le paysage mental ainsi

dégagé. Par le survoltage des nerfs et leur dérèglement systématique. René Char a jadis écrit de l'auteur des *Illuminations* : « Sa découverte, sa date incendiaire, c'est la rapidité. » Les mots de Bulteau procèdent, c'est vrai, du même *courant* : chez l'un comme chez l'autre, il s'agit de couvrir « par l'empressement de la parole et son étendue une surface que le verbe n'avait jamais encore atteinte, ni occupée ». Aussi bien n'entravons-nous pas cette folle course d'un pesant commentaire, préférant laisser la parole à un autre poète encore — de la même famille d'esprits calcinés — qui a parlé d'un de ses amis en des termes qui restituent parfaitement le climat des textes et des gestes di Michel Bulteau :

*Blanc hiérarque de la vérité
Voix de Cristal qu'habite le
souffle glacé de Dieu*

Mage en courroux

*Sous le manteau flamboyant
duquel sonne la cuirasse bleue du
guerrier*

(Georg Trakl)

Bulteau est donc un écrivain de la cruauté (au sens où l'entendait Artaud), un Gautier d'Agoty du langage : les mots, il les écorche vifs ; lorsqu'il parle d'un de ses poèmes qu'il estime achevé (autant dire bleu de *coups de grâce*), Bulteau dit pour tout commentaire : « C'est bien, ça saigne. »

Pour le reste, il s'agit toujours dans ses textes de la même chanson-hypnose : celle d'une enfance hors-la-loi « cette idole, yeux noirs et crin jaune » chère à Rimb et à Alain Fournier (ce dernier étant encore l'un des piliers de la folie de M.B.). Dans son introduction à *Poème A (Effraction-Laque)*, Claude Pélieu écrit : « Poésie ininterrompue, non littéraire, « ex-dégel » au-dessus du crépuscule des enculés — Michel Bulteau est un enfant, donc un poète [...], un enfant chouravant la ponctuation-turlupe dans les terrains vagues du Supermarché-Hiroshima, un enfant détournant les affiches comme on

détourne les mineurs — et il enfonce méchamment le scalpel de l'humour noir à l'intérieur des grimaces. »

Loin du Zoo Kulturel (« du cloaque littéraire », dit Bulteau), voici donc les revolvers du matin, les gestes d'éther, « la bouche blanche des gestes », voici l'enfance « adossée aux sémaphores hurlés », l'enfance « aux nerfs de jasmin », voici des « cristaux de folie » : « J'ai senti passer ma tempe comme un lézard », écrit-il.

Voici, « dans un hasard de santal », non loin des yachts « superbes comme des caillots de sang », des dentelles, des broderies, des pierreries, des « robes de langageur » tissées dans les « laines du mot », le « lin de l'âme ». Dans l'immense luxe de l'instant, c'est tout un Harper's Bazaar de l'autel de vie qui se met à flamber de ses rayons exsangues. L'univers de Bulteau est un bal des vampires où :

Dans les verres de la nuit

Les pailles lasses de l'élégance

*Aspiraient le soda glacé des
étoiles*

En 1972, dans *Sang de satin*, Bulteau avouait : « Je suis l'Aristocrate des Veines. » Un autre de ses textes le désigne comme « l'Enfant Dandy Poème ». De même, à la question d'une revue : « Quelle trace voulez-vous laisser sur terre ? », il répond : « Des gestes de dandy aux os argentés [...], les plumes de fatigues d'une aristocratie extrême, la brillance des organes [...], des livres-coffres où les mots sont des rayons pliés dans des vestibules de miroirs. » Poèmes de fer, mots de velours : cette hauteur et cette préciosité du ton, cette solitude aussi (qui ne sont pas sans rappeler celles de Xavier Fournier ou de Raymond Roussel, compagnons de route qu'il a précisément choisis, reconnaît-il, pour sa traversée du langage) insupporteront sans doute d'aucuns au siècle de Jean Dutourd.

Pourtant ce « Marquis » n'est pas fané à la vie d'aujourd'hui.

Les premiers junkies français, il les a fréquentés au Golf-Drouot ; et même exposés plus tard rue Cassette dans une galerie parisienne, sous le titre de « Marionnettes humaines ». Le rock, il le connaît sur la pointe du diamant : il peut vous dire qui claquait des doigts derrière les amplis dans tel enregistrement Capitol des années 60 ou vous faire entendre un 45 tours oublié de Little Tony. Le cinéma ? il fait des films depuis l'âge de treize ans. De *Destin d'un tueur* à *Impératrice*, le tout dernier, il a déjà réalisé plus d'une dizaine de courts ou moyens métrages (sans compter ceux qu'il a brûlés) : beaux comme la rencontre sur une table de montage d'un voyant et de ses visions. Enfin Bulteau, je l'ai dit, connaît la musique : avec son groupe Mahogany Brain il a déjà enregistré deux 30 cm (le second, *Smooth sick lights*, est actuellement sous presse chez Pôle Records).

Michel et Adeline (son ombre-sœur, sa femme qui dessine, écrit, tourne, chante à ses côtés) Bulteau vivent dans une misère matérielle nue. Il y a deux ans Aragon, Mandiargues et Leiris intercédèrent vainement auprès de la Caisse nationale des lettres pour tenter de lui obtenir une aide. Il a fallu qu'Henri Michaux à son tour entre dans la danse (lui qui ne danse jamais sur ces paquets-là) pour qu'enfin une aumône soit consentie. Alors Bulteau, qui ne quémande jamais rien à personne, aujourd'hui nous quitte. Pour le *Nouveau Monde*. Où l'attendent Ginsberg, Burroughs, tous les grands écrivains américains de ce temps, fascinés comme leurs pairs français par ce « Wonder Boy » d'Arcueil aux paupières de livres, de films et de rock.

Aussi bien la meilleure façon de souhaiter bonne route à Bulteau, me semble de se lancer illico, tête baissée, dans la lecture de ses poèmes, à la poursuite de « l'incurable retard des mots ».

Jean-Paul Gibiat

des goûts et des romans

Milan Kundera

La valse aux adieux

Gallimard, 284 p., 35 F

Tout ce qui était à dire sur ce remarquable roman, traduit du tchèque, a été dit. Aussi me contenterai-je de souligner qu'avec *La valse aux adieux*, Milan Kundera nous donne une œuvre originale, sensible et exceptionnelle qu'il serait dommage — oui, vraiment ! — de ne pas lire.

Albert Kantof

Simon la Baraka

Denoël, 192 p., 28 F

Cela commence avec les barricades de Mai 68 et se poursuit par une action terroriste au Proche-Orient. Mais il y a, surtout, au premier plan, la relation d'une amitié unissant cinq jeunes gens ; la peinture d'une belle jeune femme, Anne-Lise : « D'une manière ou d'une autre, il faudra que tu dises adieu à un homme de ta vie... » ; et la narration d'une machiavélique escroquerie destinée à sauver l'un des cinq, Simon Berger.

Tout est à prendre en compte dans ce livre, la qualité de l'écriture, la véricité des personnages, l'intensité du suspense et la morale implicite de l'histoire : il est vain de s'acharner sur le passé quand la jeunesse est à jamais finie.

José Mauro de Vasconcelos

Allons réveiller le Soleil

Stock, 336 p., 32 F

L'auteur brésilien, qui avait décrit dans *Mon bel orange* l'enfance de Zézé, aussi pur et aussi rayonnant que le Momo d'Ajax dans *La vie devant soi*, consacre ce second volume à rela-

ter l'adolescence de ce garçon, dont les irremplaçables alliés sont le crapaud Cururu, et la cuisinière Dadada. S'y ajoutera, à quinze ans, la jeune fille dont il devient amoureux.

Le rêve, alors, se fêle et se brise. Zézé apprend qu'au pays des hommes il n'est pas de joie exempte de douleur, ni de passion éternelle...

Pierre Gabriel

L'ormeau

Editeurs français réunis, 224 p., 27 F

Il s'agit là de la première œuvre romanesque d'un poète connu, animateur de la revue *Haut Pays*.

La fidélité et l'espérance des êtres en une Terre encore habitable se manifestent, ici, au travers de l'amour voué par un enfant à un arbre au chant lumineux et, au-delà, de cet arbre symbolique à tout un terroir : l'Armagnac où sont nés et où vivent Pierre Gabriel et tous les personnages de ce poétique roman.

Thomas Disch

Denoël, 320 p., 20,50 F

Je n'ai pas encore lu cette anthologie dischienne puisqu'elle ne paraîtra qu'en avril, dans la fameuse collection « Présence du futur », désormais rajeunie et présentée sous couverture illustrée et pelliculée.

Mais je connais et apprécie le talent de Disch si bien que je puis vous recommander ce volume sur parole, d'autant que les six nouvelles qui le constituent traitent d'un même pré-occupant problème : l'invivable existence qui sera demain la nôtre.

David W. Elliott

Les coups du silence

Seghers, 298 p., 38 F

J'ai lu les épreuves de ce roman qui vient de paraître en librairie mais qui a été publié en 1969 aux Etats-Unis. Cet ouvrage, romanesque par la forme, documentaire par le fond, relate l'histoire d'un garçon qui fut interné dans un asile d'aliénés durant son adolescence. « Je n'aime pas du tout le tumulte des cris, déclare d'emblée Timmy ; la raison doit être à la fois lumière et silence. »

Une œuvre émouvante, fort bien traduite par Robert Bré, et qui méritera qu'on en reparle.

Pierre Ferran

Jack Nicholson

comment peut-on être fou ?



VOICI, à coup sûr, un des films les plus importants de la saison : *Vol au-dessus d'un nid de coucou*. Sa perfection formelle, l'intérêt que suscite son thème — l'univers et les lois des « maisons de fous » — la personnalité de Milos Forman, qui n'avait plus rien produit depuis *Taking off* en 1971, tout se conjugue, jusqu'à une certaine ambiguïté de contenu, pour provoquer à la fois curiosité et admiration.

Précisons d'abord que le scénario n'est pas nouveau. Il s'agit d'un roman de Ken Kesey, publié en 1963 avec un succès considérable, et porté à la scène en 1973 par Dale Wasserman. Le héros en est un certain Mac Murphy, un voyou rigolard, au casier judiciaire chargé, qu'on expédie dans un hôpital psychiatrique de l'Oregon pour y être mis en observation : est-ce un simulateur qui veut tromper l'administration pénitentiaire, ou est-il vraiment fou ? Tel le jeune coucou installé dans le nid d'autres oiseaux (c'est un des sens possibles du titre... mais n'oublions pas qu'aux Etats-Unis *to be cuckoo*, veut dire être fou), Mac Murphy sème le désordre dans l'univers ordonné, rangé, discipliné de cet hôpital, d'ailleurs moderne et apparemment libéral, mais soumis à l'autorité inflexible, feutrée et sournoisement cruelle de Miss Ratched, l'infirmière-chef

du service. Peu à peu il subira la gamme des moyens de répression : persuasion, drogues, hydrothérapie, électrochoc...

Un tel sujet, traité par le Tchèque Milos Forman, invite à se demander s'il faut voir là une allusion à la « normalisation » de la Tchécoslovaquie après le fameux Printemps de Prague. Certains passages du film, comme les séances de thérapie « démocratique » et leur manipulation par Miss Ratched confirmeraient cette interprétation politique précise. Mais l'interprète principal du film, Jack Nicholson, lui donne une portée beaucoup plus large : « C'est une métaphore sur notre société... C'est un film sur le pouvoir, l'oppression, et ce qui se passe quand on essaie de résister. » Et Milos Forman lui-même, fort curieusement, met au second plan cette symbolique politico-sociale : « L'explication intellectuelle qui chatouille votre cerveau, ce n'est jamais ça qui me guide. C'est très intéressant de savoir qu'on peut interpréter une histoire à différents niveaux. Mais le seul niveau qui m'importe pour la réalisation c'est celui de la vie [...] Et quand justement l'histoire est suffisamment vraie, réelle, apparaissent alors forcément les autres niveaux, social et politique. »

Or cette vérité qu'il a recher-

chée, Forman la trouvait d'abord dans le roman de Ken Kesey. Il l'a poursuivie dans les conditions de tournage de son film, réalisé dans un authentique hôpital psychiatrique, avec la participation très active des malades et du personnel, y compris le médecin-directeur qui tient son propre rôle dans le film. Il l'a obtenue enfin par la direction de ses acteurs : Jack Nicholson qui compose son personnage avec un souci admirable de lui conserver son ambiguïté (« Pendant tout le tournage, dit Forman, je me suis demandé — et Nicholson aussi — s'il était réellement fou ou s'il simulait. Je ne sais pas encore vraiment. ») ; mais aussi Louise Fletcher, dont la douceur glacée, le calme à peine frémissant devant les pire défis, font de Miss Ratched une adversaire digne de son « challenger ».

Film admirable à tous points de vue : richesse thématique, maîtrise de l'expression, intensité dramatique. Il faut prévenir les « personnes sensibles », comme l'on dit, que certaines séquences sont brutales, et que l'atmosphère générale est éprouvante. Mais cela dit, il faut souligner la gravité et l'actualité de l'œuvre, qui reprend en termes actuels une très vieille question : qui est anormal ? Et a-t-on le droit de l'être ?

Etienne Fuzellier

un poète entêté



DEPUIS une bonne douzaine d'années, Jean Vasca fait partie de ceux qui se battent pour chanter ce qu'ils ont à dire. Combat de tous les jours, malgré les affiches confidentielles et l'ostracisme des radios, pour vivre en créant, à coups de mots et de chants, un univers.

Ce défi permanent, têtu, tenace, parvient parfois à faire voler en éclats la ligne d'horizon qu'une industrie du spectacle, vorace, maintient — involontairement, certes, mais de tout son poids — devant ceux qui n'acceptent pas la concession, simplement parce que, pour eux, ce serait contre nature. Jean Vasca est de ceux-là. Avec un disque 33 tours étonnant et riche qui vient de sortir (RCA FPL 10073), avec un récital « spécial » à l'Olympia le 24 avril, ce poète mal connu de la chanson pose deux jalons importants sur cette déjà longue route qu'il raconte :

« Après l'époque florissante des cabarets, je me suis mis à évoluer dans ce qu'on appelle le circuit parallèle, c'est-à-dire les maisons de Jeunes et de la Culture, les centres culturels, également les animations dans les entreprises ou en

**RECITAL EXCEPTIONNEL
de JEAN VASCA à L'OLYMPIA
samedi 24 avril à 18 heures**

Pour les lecteurs de l'éducation
le prix des places sera
de 15 F au lieu de 25 F

Se présenter, muni de ce bon,
à SPECTA CLUB
8, rue Caumartin
avant le 23 avril

milieu scolaire, dans le cadre des 10 % quand le directeur veut bien se prêter à cette expérience toujours très positive. Malheureusement, on ne peut pas le faire partout ; il y a des blocages. « Tenir », dans ce métier, c'est toujours à la force du poignet parce qu'on est aidé ni par les média traditionnels, radio, télévision où il y a des barrages systématiques, ni par l'ensemble de ce qu'on appelle maintenant l'industrie du spectacle, où les gens sont très bornés et où il y a le problème du « fric ». C'est devenu une industrie énorme qui emploie un monde incroyable et qui investit des sommes colossales pour une rentabilité immédiate. »

● *Votre exemple et celui de quelques autres prouvent qu'il y a quand même une possibilité de vivre en dehors de cette industrie du spectacle ?*

Oui, il y a possibilité, mais c'est un éventail qui se referme de plus en plus. Les maisons de la Culture, par exemple, sont dirigées par des hommes de théâtre. Le théâtre est considéré comme un art noble, et la chanson, s'il faut bien en tenir compte parce qu'on est polyvalent, on la relègue vraiment au dernier plan. La chanson reste encore un art mineur dans la tête de beaucoup de gens et c'est contre cela que je me bats aussi. Je ne suis pas seul, mais les gens qui font de la chanson ne sont pas pris au sérieux, parce qu'on mélange tout. C'est un réflexe culturel assez pénible.

● *N'avez-vous pas le sentiment d'être dans un petit noyau marginal d'auteurs en butte à une cer-*

taine inaccessibilité au grand public ?

On ne peut pas demander à un créateur de renier sa création sous prétexte de communicabilité. Je pense que tout créateur, s'il a quelque chose à dire et s'il a trouvé son langage, doit continuer sans se soucier de ces choses-là. Or, il se trouve que dans la chanson on est amené à incarner ce langage sur une scène, à en être responsable physiquement, totalement.

J'ai un langage qui semble inaccessible ; en fin de compte, c'est un langage très physique. Je n'ai pas de chanson à thèse, ce ne sont pas des chansons intellectuelles. Je parle du corps, des organes, d'un tas de choses, c'est ma façon à moi de ressentir physiquement le monde, de ressentir certaines angoisses, certaines joies, certaines choses qui nous traversent et traversent effectivement tout le monde.

● *Vous avez un public de « fidèles », mais avec les jeunes ?*

J'ai beaucoup d'amis dans l'enseignement qui ont décortiqué mes textes avec des élèves, et, chaque fois, c'est extraordinaire, ils se sont aperçus que c'était très simple. Je suis un besogneux du texte, c'est vrai, mais je peux dire qu'ils sont d'une limpidité incroyable. Je me souviens aussi dans le cadre de l'animation, d'être allé dans un CET à Chalon-sur-Saône. On m'avait fortement prévenu, mis en garde : « La poésie, les jeunes s'en foutent ; moto, karaté, c'est tout. Ils sont irrécupérables. » Ça a été dur au début, mais je suis resté trois heures, on a bavardé, j'ai chanté, dit mes textes, parlé d'une foule de choses. Ce qui est fantastique, c'est que le lendemain leur professeur est revenue me voir en disant : « Je ne sais pas ce qui s'est passé, ils se sont mis à une quinzaine pour écrire un poème collectif. Ils veulent que je leur parle d'Henri Michaux, de la poésie moderne,

etc. » Il y a vraiment beaucoup de choses à faire sur ce plan-là.

● *Pour ce groupe d'auteurs-interprètes auquel vous appartenez, voyez-vous une solution, une échappée, dans le système actuel ?*

C'est à nous de prendre notre destin en main, de réfléchir sur notre art et de voir comment il peut s'inscrire dans cette société où l'on vit. Une des solutions pourrait être collective. Au mois de février, à Grenoble, deux types fous de chansons ont créé un festival. Dans une salle de mille places, archi-comble, Gilles Elbaz, Bernard Lavilliers, Jacques Bertin, Henri Gougaud, Colette Magny et moi, avons chanté durant huit heures : un triomphe. Vraiment il s'est passé quelque chose, au-delà d'un spectacle, il y a eu communion. Avec un programme, comme vous le voyez, sans concession, cela prouve qu'il y a un public réel qui existe mais qu'il faut aller chercher.

Maurice Guillot

à plusieurs voix

Dans notre numéro spécial du 18 mars « école et/ou culture », nous avons présenté sous ce titre des textes de poètes et chanteurs régionaux. Précisons, en remerciant les éditeurs de nous avoir autorisés à les reproduire, qu'ils sont extraits des disques et ouvrages suivants : Roger Siffer, éditions Roger Siffer, 54056 Y ; Marti, Chant du monde, GU. LDX. 74502 ; Luis Llach, Chant du monde, LDX. 74547/48 ; Imanol, Chant du monde, LDX. 74520 ; le poème de Gilles Servat est tiré du « Gilles Servat » de Guy Millière, coll. « Poésie et chansons », Seghers, et celui de Paul Vincensini de son recueil « Qu'est-ce qu'il n'y a pas ? », coll. « L'enfant et la poésie », éditions Saint-Germain-des-Prés.

à découvrir

AVEC l'annonce d'une nouvelle collection, une promesse : l'accès possible à de nouvelles découvertes. « Astrée », lancée par l'atelier de recherche Valois, a choisi son programme (et sa noblesse) : « Défense et illustration de la musique française. » Mais est-il encore possible aujourd'hui, quand paraissent chaque semaine tant de disques, de trouver du nouveau à défendre ou à révéler ? Les deux premiers titres de la série nous en persuadent.

Ce sont d'abord, interprétées par Blandine Verlet, « Les suites de clavessin » (AS 5) composées par Giacomo Froberger. Ce musicien, que la remarquable étude qui accompagne le disque qualifie de Chopin du XVII^e siècle, fut un virtuose du clavier, courant l'Europe, fêté partout et profondément seul, confiant à son instrument l'infinie nuance de sa confiance avec une liberté d'écriture qui reste, encore aujourd'hui, étonnante. Les pages enregistrées — à peu près inconnues — sont toutes révélatrices de cette extrême sensibilité et de cette invention rythmique. Arrivez cependant au sommet, à ces trois « Méditations sur la mort » : « celle, très douloureuse, de Sa Majesté Ferdinand III (Suite XII), celle sur la mort de M. Blanche-roche, célèbre luthiste français (Tombeau), celle enfin sur sa propre mort (Suite XX) laquelle se joue lentement et avec discrétion ». Cette rencontre peut compter parmi les plus émouvantes de votre année musicale.

Étonnant Froberger ! Avant de mourir, à cinquante et un ans, il fit promettre « de ne rien donner de ses œuvres à personne, car nombreux seraient ceux qui ne sauraient comment les traiter et ne sauraient que les abîmer ».

Grâce aux copies faites de son vivant, aujourd'hui — mais sur un merveilleux clavecin de la fin du XVII^e siècle —, Blandine Verlet nous offre de ces « Suites » une interprétation qui aurait rassuré le douloureux et génial musicien.

Le deuxième titre est consacré aux « *Meslanges d'Orlande de Lassus. 1576. Tome I* ». De celui-ci, pourtant reconnu pour « le géant du XVI^e siècle » mais surtout célèbre pour ses motets religieux, il n'existait aucun disque entièrement consacré aux « Chansons ». Voilà, typiquement, la mission de la série « Astrée » : découvrir dans l'abondance — mais tant de doublons, tant de répétitions ! —, ces étranges distractions de l'édition.

Quels émerveillements réservent ces « Meslanges » (AS 11) : dans chacune de ces vingt chansons à quatre (trois voix d'hommes, une de femme), c'est un regard, une complicité avec une société, ici retenue vivante, avec ses gourmandises, ses exquis délicatesses, son érotisme surtout, à travers les délicates chattering des mots et leurs impertinences, ardent, violent, sans remords. L'esprit de la musique d'Orlande de Lassus suit de très près celui des textes. Ce sont de « petites pièces où les phrases musicales se moulent sur la forme de chaque vers », jouant de la répétition malicieuse ou de l'effet imitatif, de dissonances troublantes, d'une grande diversité de style et de procédés.

Enfin, sommet du disque, il y a cette « Nuict froide et sombre » que Lassus composa sur un poème de Du Bellay. Je vous souhaite d'y pénétrer avec l'Ensemble polyphonique de Paris sous la conduite de Charles Ravier, le plus grand interprète actuel de la musique de la Renaissance. Elle vous réserve, je crois, une grande émotion.

Une collection à suivre avec passion.

Georges Rouveyre

dix années de mais

Au cours du mois de mars
Amiens fut la capitale
des maisons de la Culture.

L'assemblée générale de
l'Union des maisons de
la Culture, trois débats
et une conférence-débat
ont établi le bilan
d'une action entreprise
depuis dix années,
et dont l'ambition était
d'en finir une bonne fois
avec le « désert culturel »
des provinces françaises.

Comme dans tout bilan
il faut distinguer
la colonne « avoir »
et la colonne « doit ».
La première, assurément,
n'est pas négligeable.
Mais la seconde demeure
assez inquiétante,
si inquiétante même
que c'est l'avenir de ces
maisons de la Culture
qui est en fait menacé.

Mais Amiens n'a pas été
seulement ce constat.

Ce fut aussi l'occasion
de s'interroger
sur les voies et moyens
qui pourraient permettre
un second départ.

Mais peut-être aussi
faut-il se demander
ce qu'est véritablement
cette culture
et s'il ne faut pas
la redéfinir.



Amiens : bilan d'une action en péril

LE REVE d'André Malraux s'est réalisé : les maisons de la Culture sont devenues ces lieux vivants où le cœur de la province bat à l'unisson du monde, où la création est censée être accessible à tous et non plus à une « élite cultivée ». Des foyers de décentralisation effective où l'on rencontre ce qui était jusque là, sauf exception, réservé à Paris. Au fil des jours, au fil des soirs, les maisons de la Culture, pour qui a suivi ou vécu leur aventure, ont modifié la vie des individus et des collectivités tout en participant au développement et à la diffusion de la jeune peinture, du jeune théâtre, du cinéma d'avant-garde, de la poésie d'aujourd'hui, de la musique

contemporaine.

Mais la politique et les finances semblent maintenant compromettre leur existence. La stagnation, voire la diminution, des subventions, imite déjà leur action, alors qu'elles avaient (quelques-unes tout au moins) échappé au péril de l'incompréhension ou de l'hostilité de certaines municipalités.

Un colloque national des maisons de la Culture, qui s'est déroulé pour le dixième anniversaire de celle d'Amiens — inaugurée en 1966 par André Malraux lui-même —, a mis en évidence les aspects d'une situation que l'on juge dramatique et qui peut à terme provoquer une récession telle que la réalité pré-

ons de la Culture

sente des maisons de la Culture ne sera plus qu'un souvenir. Problème d'autant plus grave que c'est tout le destin d'une société que l'on remet en question, que c'est la vie même que l'on mutile : comment les jeunes qui ont grandi avec les maisons de la Culture pourraient-ils accepter qu'elles disparaissent ? Eux qui n'ont pas connu le désert qui a précédé, qui ont donc reçu cette culture quotidienne comme une nourriture naturelle, pourront-ils admettre la subite privation ?

les cités de l'espoir

Le Havre, Bourges, Caen, Amiens, Firminy, Thonon, Rennes, Chalon-sur-Saône, Grenoble, Reims, Nevers, Créteil : autant de cités où, un jour, s'est levé l'espoir d'un changement. Les maisons de la Culture, par leur seule présence architecturale, modifièrent l'espace urbain où s'érigeaient les vieilles cathédrales. Villes très différentes les unes des autres, éloignées ou proches de Paris, éparpillées sur la carte de France, non pas élues, mais retenues par un accord entre l'État et la commune, qui devaient se partager les frais de financement et de fonctionnement. Si une association comprenant les personnalités régionales gère la maison de la Culture, le choix des activités, la décision des programmes appartiennent au directeur. Ce sont ces directeurs et leurs collaborateurs qui ont imprimé la marque de cette culture vivante : Gabriel Monnet à Bourges, Jo Tréhard à Caen sont des hommes de théâtre et on peut dire que les maisons de la Culture ont, en certains cas, officialisé l'action menée depuis plusieurs années par les centres dramatiques, premiers instruments de la décentralisation.

« Rendre accessibles les œuvres capitales de l'humanité et d'abord de la France, au plus grand nombre possible de Français ; assurer la plus vaste audience à notre patrimoine culturel et favoriser la création des œuvres de l'art et de l'esprit qui l'enrichissent », telle était la volonté de Malraux. Cette mission fut remplie durant plusieurs belles années, les maisons de la Culture révélant vite leur spécificité, leur différence d'avec les maisons de Jeunes et de la Culture, en prenant leurs distances avec les spectacles commerciaux, allant jusqu'à refuser tout compromis (exemple : la présentation d'opérettes ou de pièces classiques), quitte à rebuter un large public potentiel (que l'on désigna par le terme de non-public).

le rêve et la réalité

André Malraux déclara à Amiens, le 19 mars 1966 : « Il n'y a pas, il n'y aura pas de maisons de la Culture sur la base de l'État, ni d'ailleurs de la municipalité ; la maison de la Culture, c'est vous. Il s'agit de savoir si vous voulez le faire ou si vous ne le voulez pas. Et si vous le voulez, je vous dis que vous tentez une des plus belles choses qu'on ait tentées, parce qu'avant dix ans ce mot hideux de province aura cessé d'exister en France. »

Le public d'Amiens écoutant Théodorakis ou l'orchestre de Paris, assistant à un spectacle de Plançon (qui revient dans la ville ce mois-ci avec le TNP et *Tartuffe*), de Vitez ou du Chêne noir, assistant durant des mois aux représentations du Ballet-Théâtre contemporain, installé à Amiens jusqu'à son départ pour Angers, visitant des expositions de l'art le plus actuel, ce public donnait raison à Malraux. Mais quel public ?

Parmi les milliers d'adhérents, on compte hélas une minorité d'ouvriers, qui n'ont pas le loisir de fréquenter la maison de la Culture, qui ont l'impression que, comme les théâtres de jadis, elle ne leur est pas destinée. Tous les obstacles n'ont donc pas été franchis ; mais justement les responsables de l'action culturelle ont souligné à Amiens que les moyens des maisons de la Culture devaient être non seulement maintenus, mais accrus, pour qu'elles élargissent leur audience. La charte de Villeurbanne, rédigée par les directeurs de théâtres populaires et de maisons de la Culture insistait sur la nécessité impérieuse d'augmenter le budget des Affaires culturelles.

Dès 1968, on parlait de « crise des maisons de la Culture » qui devenaient de moins en moins des lieux de création et de plus en plus des lieux où « passaient » des spectacles venus d'ailleurs. De même leur insertion dans la vie culturelle locale était souvent artificielle, car elles ne devaient pas servir de « tremplin » aux créateurs locaux. D'où les difficultés de Monnet contraint de quitter Bourges, de Jo Tréhard à Caen, de Dasté à Saint-Etienne. Après Mai 1968, il est probable qu'on ait eu peur de laisser trop de liberté aux maisons de la Culture. On les obligeait, en leur coupant les vivres, à supprimer leurs actions les plus efficaces.

création et animation

Francis Jeanson déclarait ici-même (cf. *l'éducation* du 26 avril 1973) : « L'intérêt n'est pas d'attirer le non-public coûte que coûte dans ces équipements : s'il y vient tant mieux, mais la question n'est pas là. Le non-public, je dis qu'il s'agit de

le rencontrer là où il est au moment où il le faut. » Les maisons de la Culture ont tenté des expériences pour toucher ce non-public par des « relais » dans les usines, dans les campagnes, en même temps que certaines (comme Amiens) effectuaient une animation scolaire quasi permanente. Pour que ces expériences soient positives, il faudrait doubler le nombre des animateurs. Le centre de création et d'animation musicales installé à Amiens, sous la direction d'Edmond Rosenfeld, a dû choisir l'animation au détriment de la création.

Francis Jeanson pensait que l'Université pouvait contribuer à la formation des animateurs (ce qui a été

tenté à Grenoble). Or, Jean-Marie Domenach indiquait, en 1970, que l'Université n'avait plus le pouvoir culturel.

La politique des maisons de la Culture envisageait une participation des associations locales comme indispensables « relais » destinés à prolonger, à remettre en cause, à adopter ou à rejeter, chacune à travers son originalité propre, l'écho qu'aura suscité l'action de la maison de la Culture, tout en étant libres de toute attache administrative avec elle.

Les participants au colloque d'Amiens ont été amers et pessimistes à ce sujet, tant Antoine Blanca (fédération Léo-Lagrange),

que Georges Jean (Peuple et Culture), Jack Ralite (Fédération des centres culturels communaux) et Jacques Morand (Travail et Culture), dans un débat animé par Pierre Gaudibert. La culture est encore à réinventer car, comme l'a dit Georges Jean, « l'école est responsable du manque de culture ; certaines activités sont encore optionnelles ». Lutter contre la ségrégation exige un combat de la maternelle à l'Université. Pour Jacques Morand, le combat culturel est inséparable de la lutte générale : « Les travailleurs sont éloignés de la culture... Les maisons de la Culture sont en cela indispensables à la vie nationale. » A notre époque de progrès des connaissances, les maisons de la Culture doivent, selon Jack Ralite, permettre l'épanouissement de l'individu.

L'enjeu fondamental, selon Jack Ralite encore, c'est « l'alliance des intellectuels, des créateurs et des masses populaires ». Claire Guinchat, sociologue du CNRS, a évoqué une expérience d'action culturelle à Annecy, par les associations locales.

vie politique et vie communale

L'autre grand débat fut celui sur la situation des maisons de la Culture dans la vie politique nationale et ce fut l'occasion pour les représentants des partis politiques, notamment de gauche, de rappeler leurs options en matière culturelle (Jacques Chambaz, du PC, Dominique Taddei, du PS, Pierre Mauroy, député-maire de Lille).

Les maisons de la Culture dans la vie communale : c'est une réalité perçue de diverses façons, mais il a paru indéniable qu'en dépit des obstacles, s'est instauré un nouveau climat dont ont témoigné Daniel Benoist, député-maire de Nevers, Bernard Gilman, conseiller municipal de Grenoble, Gabriel Monnet, Maurice Soucheyre, président de la maison de la Culture de la Seine-

Amiens, ville industrielle et commerçante, capitale régionale, siège de l'académie et de l'université, avait la particularité (partagée avec d'autres villes françaises) de vivre confinée dans son climat souvent mélancolique, dans une léthargie culturelle. Le tissu urbain très diffus, né de la reconstruction, se caractérisait par l'absence d'un véritable centre, d'un lieu vital de rencontres et d'échanges. En s'installant sur une place presque centrale, la maison de la Culture comblait un vide (à tous les sens du terme). Organe greffé sur le corps amiénois, elle est devenue (même pour ceux qui ne la fréquentent pas, du seul fait de sa présence) le cœur de la ville.

Les jeunes envahissent la cafétéria (le Guignol) ; un pianiste est souvent là pour jouer du jazz ; on amène sa guitare. A la bibliothèque, des lecteurs assidus se plongent dans les dernières parutions. A la discothèque, les mélomanes, casques sur la tête, écoutent des musiques que l'on n'entend pas. Dans les halls, les foyers, dans les salles des divers étages, peuplées d'œuvres d'art, vont et viennent les individus, les groupes. Tandis que d'autres entrent au petit théâtre (on projette un film, un universitaire donne un cours public, comme c'est devenu l'usage tous les jeudis). Le soir, nouvelle animation, nouveaux groupes, foule plus dense qui se presse à l'entrée du grand théâtre : spectacle dramatique, concert, variétés, le programme allie la qualité à la diversité. Vendredi 12 mars : Nicoletta, samedi 13 ; **Le carrosse d'or** de Jean Renoir ; dimanche 14, concert de Pupitre 14 (entrée libre) ; lundi 15, **Lion's love** d'Agnès Varda ; mardi 16, Francis Jeanson. Puis les 24, 25 et 26, la semaine Unima, consacrée aux marionnettes (de Nantes et d'Amiens).

Beaucoup disent la maison un peu froide, l'architecture un peu rébarbative ; mais des personnes âgées sont là, tous les jours, certaines seulement pour lire les journaux. Le premier adhérent de la maison de la Culture est octogénaire. On adhère dès qu'on est lycéen, voire plus tôt. Mais le cœur n'a pas encore fait circuler un nouveau sang dans toutes les artères. Faute de communication. Au sens le plus concret, faute de bus qui puissent ramener après le spectacle les habitant des quartiers périphériques.

La maison de la Culture d'Amiens fait son chemin. Du 1^{er} janvier 1966 au 31 décembre 1975, elle a enregistré 754 469 spectateurs payants et 128 216 personnes ayant assisté aux manifestations gratuites, sans compter les spectacles donnés à l'extérieur. Près de deux millions de personnes ont visité les 229 expositions organisées durant ces dix ans qui font 120 mois, qui font les 3 600 journées d'une ville et de ses 130 000 habitants, dont la vie, à divers degrés, a été sans doute modifiée.

Saint-Denis.

La présence de Jeanne Laurent conférait à ce colloque une dimension presque historique et hommage lui a été rendu. Guy Brajot, directeur du Théâtre, des maisons de la Culture et des Lettres, a parlé de la conception artistique et sociale des maisons de la Culture. Didier Béraud a remarqué que renaît l'espoir que les maisons de la Culture deviennent les maisons des associations.

La pérennité des maisons de la Culture (si elles ne déposent pas leur bilan...) semble le gage d'une véritable action culturelle qui ne peut être (a-t-on souligné) sans un changement politique. Ce à quoi Guy Brajot a répondu : « Il n'y a ni échec des maisons de la Culture, ni hésitation doctrinale, mais développement régulier d'une politique qui me paraît au contraire caractérisée par une remarquable continuité. »

l'autodéfense

Telle n'est pas l'opinion de l'ATAC (Association technique pour l'action culturelle) dont le président, Dominique Quéhec, directeur de la maison de la Culture d'Amiens, note : « En matière d'action culturelle, il ne saurait y avoir ni recette doctrinale, ni solutions prédéterminées selon des normes théoriques ou administratives. Toute décision dans ce domaine concernant le type et les formes d'une action, les moyens humains, matériels et budgétaires qu'elle suppose, ne peut résulter que d'un inventaire scrupuleux des besoins d'une population et de la plus large consultation de tous les partenaires intéressés au développement culturel d'une région. »

Les groupes de l'ATAC (cinéma, enfants, arts plastiques, administrateurs, relations publiques) se sont, du reste, réunis à Amiens pour réfléchir aux problèmes actuels (le groupe « Enfants » a fait un bilan de l'animation scolaire, examiné la possibilité de formation permanente des animateurs, étudié les relations

avec l'Education nationale).

Autre organisme qui a tenu son assemblée générale durant ce colloque : l'Union des maisons de la culture, née en 1969, qui rassemble les représentants des conseils d'administration de toutes les associations de maisons de la Culture. Elle a actuellement une situation d'intermédiaire entre les associations et l'Etat. Or sa mission doit être redéfinie ou plutôt développée.

« Quel sens retiennent ces entreprises de béton et de rêve, fragiles vigies campées ici ou là sur le sol français ? », interrogeait Dominique Quéhec en prélude au colloque d'Amiens. Beaucoup de réponses ont été données, dans une certaine com-

munauté de vues, avec un certain scepticisme aussi, dans l'état actuel des choses.

Le Syndicat national des professions artistiques et culturelles (CFDT) a constaté que la situation est dramatique : le Centre national Georges-Pompidou, l'Opéra de Paris et la Comédie-Française « dévoient » 20 % du budget de la Culture.

De même, la Fédération du spectacle a souligné le péril qui menace les maisons de la Culture.

Jacques Rigaud, au terme du colloque, devait développer (sans conclure) quelques idées-force, celles traitées dans son livre **La culture pour vivre** (cf. l'éducation du 18 mars dernier).

La maison de la culture d'Amiens a salué son dixième anniversaire par un grand pavois multicolore de Da Costa et une exposition qui présente des jalons de l'art contemporain au cours des dix dernières années, sous le titre « Dix affirmations ». Des œuvres de Martial Raysse, de Niki de Saint-Phalle, de Monory, de Pavlos, de Messagier, des voiles et tentures de Viallat et Hennessy, des reliefs de César, un environnement sonore de Malaval forment, au lieu d'une rétrospective, une confrontation qui ouvre le champ aux perspectives de l'art d'aujourd'hui. En réponse à la première grande exposition de la maison de la culture d'Amiens (chefs-d'œuvre du Louvre, en 1966), celle-ci singularise le travail qui a été entrepris en ce domaine pour révéler la création actuelle dans son mouvement permanent, dans sa réalité en marche. Là aussi, l'action culturelle, au fil des jours, a offert au public ample matière à voir, à comprendre. Matière à réflexion, matière à jubilation, dans des musées qui ont cessé d'être imaginaires, où l'art océanien pouvait rencontrer naturellement une sculpture de Dubuffet. Cette exposition s'articule autour de la création collective (qui date de 1966) de trois peintres engagés dans la nouvelle figuration : Arroyo, Aillaud, Recalcati. Il s'agit de la peinture-manifeste sur la « fin tragique de Marcel Duchamp ».

« Toujours soucieuse d'éviter que le spectacle ne soit qu'un moment dans ses relations avec les élèves, la maison de la Culture d'Amiens propose, à chaque fois que cela est possible, des animations dans les classes avec le spectacle. Cette préparation permet aux jeunes spectateurs de connaître le thème de la pièce, sans pour autant que leur intérêt pour le sujet soit diminué », explique Daniel Compère. « Des documents écrits, textes de spectacles ou dossiers, indiquent aux enseignants des directions d'exploitation pédagogique après les spectacles. En plus de ces spectacles scolaires, certaines manifestations programmées pour le public adulte font également l'objet de travaux en classe, par exemple une semaine sur Boris Vian, le cycle sur la folie et certains spectacles comme les Branlefers, **Le cercle de craie caucasien**. De même des expositions présentées à la maison de la Culture sont l'occasion de rencontres entre les élèves et les animateurs [...]. Par ailleurs, en dehors de toute relation avec un spectacle, un large éventail d'animations a été proposé aux classes au cours de cinq années : technique et fabrication de la bande dessinée, musique, jeu théâtral, mise en scène, jeux poétiques, etc. Des opérations d'animation ont été lancées sur divers thèmes (l'île, les étrangers en Picardie, l'urbanisme). L'extension de l'action de la maison de la Culture d'Amiens en milieu scolaire ne va certes pas sans problèmes. Toutefois la bonne volonté, la compréhension, l'amitié même, permettent d'aplanir bien des difficultés »



une création humaine permanente

FRANCIS JEANSON a été l'un des participants écoutés de ce colloque d'Amiens.

L'action culturelle dans la cité (qu'il a présentée dans un livre publié au Seuil en 1973), il en a fait l'expérience concrète à Chalon-sur-Saône : « Je ne sais plus si je peux maintenant parler de l'action culturelle ; depuis mon expérience de Chalon, j'ai été amené à découvrir des territoires nouveaux. Si elle n'est pas trop mécanisée, une population s'auto-anime, elle fait sa propre culture. La culture, cela se fait tous les jours et partout. Nos sociétés actuelles n'ont plus cette liberté pour exprimer et vivre la culture, car un système pèse sur elle comme un carcan. Plus que tout le poids des techniques est le poids du savoir. »

Francis Jeanson discerne dans ce phénomène d'aliénation (il ne prononce pas le mot) des caractéristiques qui relèvent de la pathologie sociale : « La psychiatrie est à la charnière de nos problèmes, elle est le pivot d'une analyse sociale. La société ne supporte plus les maladies mentales. Car comment une société peut-elle prendre en charge ce qu'elle secrète ? Elle a le choix entre dominer et laisser le soin aux spécialistes, aux thérapeutes, de traiter le problème. Les courants ne passent plus entre les individus, du fait de la massification. L'action cultu-

relle a pour rôle de faire circuler le sang, le sens, dans le corps social, de lutter contre la passivité. Ce n'est pas que les aptitudes et les ressources des gens n'existent pas, mais elles restent virtuelles. Il nous faut les éveiller. »

« Les gens sont chosifiés, on leur a confisqué la parole, ce qui a provoqué des frustrations », ajoute Francis Jeanson qui souligne la nécessité, d'entrer en action : « Comme les psychiatres veulent sortir les malades de l'hôpital psychiatrique, il faut sortir les gens d'eux-mêmes. L'important est l'imagination. Il faut toujours réinventer. C'est un pari continu. Rien n'est acquis. La culture, c'est une création humaine permanente à conquérir sur un prétendu savoir. Il faut instaurer le règne du profane. Nous sommes tous des assistés, des handicapés civiques. »

Le refus de dépenser de l'argent, la régression du budget de la culture, Francis Jeanson les condamne : « Il faut que ceux qui ont choisi l'action culturelle puissent continuer. Malraux a eu raison de créer les maisons de la Culture ; il a posé le problème ; il faut maintenant le résoudre. Mais il s'agit de savoir pour quelle société. Il faut favoriser les rapports de chacun avec le monde, avec le passé, avec le présent et, pourquoi pas, avec l'avenir. Les animateurs auraient intérêt à observer les sciences huma-

nes. En sociologie, en psychologie, on ne sait rien. Seuls les chercheurs savent qu'on ne sait rien. Une société ne peut se survivre sans se penser. La schizophrénie est engendrée par cette difficulté à questionner le réel. »

Pourtant, Francis Jeanson constate que « ce qui existe, c'est mieux que si rien n'existait ». Il défend alors cette idée personnelle qu'on ne peut obliger les ouvriers à aller au théâtre, qu'il vaut mieux leur donner les possibilités de « se dire », de poser les problèmes qui sont les leurs (exemple : les comités d'entreprises qui se réunissaient à Chalon). « Et pourquoi ignorer le public bourgeois ? Il s'agit de savoir à quoi on joue. Deux attitudes sont possibles et toutes deux indispensables. Celle qui consiste à poser les questions en termes de lutte, de rapport de forces, donc en termes politiques ; et celle qui consiste à s'adresser aux individus, à créer le dialogue. »

« Il ne faut jamais s'asseoir entre deux chaises. La sphère du politique, c'est la cité. La politisation est donc nécessaire. J'entends par là une praxis sociale, par un travail humble, quotidien, pour une prise réelle, une prise de conscience d'abord des individus que la culture se fait dans le lieu où ils vivent. Notre façon de fuir nos compétences est criminelle. Mais à long terme, cette action finira par créer une socialité véritable. »

Répondant aux questions (d'un paysan, d'une jeune fille) Francis Jeanson a estimé que « de toute manière, il y a un avenir pour l'action culturelle, mais qu'il faut être vigilants », qu'il est partisan d'un travail en direction des enfants, en fonction de ce qu'ils veulent (mais pourquoi seulement dans les maisons de la Culture ?) et que les maisons de la Culture (ces temples) doivent être des lieux de création. Plus largement, il ne s'agit pas de « se cultiver », car les individus secrètent leur culture.

dossier établi
par Pierre Rappo

échanges et recherches

(Suite de la page 6.)

location (offres)

- Ile de Ré, villa F3 neuve, juin, juil., sept. Ecr. P.A. n° 830.
- 05-Orcières, F2, F3, 4 à 8 pers., juil., août. Ecr. Imbert, prof., 26170 Buis.
- 83-Fréjus, 10 mn mer, log. meub. 2 p., cuis., bns, pinède, juin à sept. Ecr. Damiano, le Malbousquet, 83600 Fréjus.
- Ariège, alt. 700, mais. tt conf., 5 pers., frigo, TV, forêt, pêche, Andorre, mai, juin 900 F. Ecr. Reich, Lagupie, 47200 Marmande.
- Pyrénées centrales, vaste mais. tt conf., 5 ch., télé, frigo, bns, jard., riv., calme, juin, août. Ecr. Mlle Mélix, Miremart, 31190 Auterive.
- Près Granville, F5 meub. nf tt conf., télé, px mod., juil. Ecr. P.A. n° 831.
- Roussillon-plage, loue maison 6 personnes, juillet, août, joindre timbre pour réponse. Ecr. P.A. n° 832.
- 74 à 4 km Sallanches, chalet conf., 3 pers., calme, mai à oct. Ecr. P.A. n° 833.
- Esp. Costa Brava Rosas, villa tt conf., 5-6 pers., gar., calme, juin, sept. 1 000, juil. 1 900 F. Ecr. P.A. n° 834.
- Nice centre, F3 tt conf. 75 m², gar., panorama, terrasses, juin, sept. 1 500, juil. 2 000, août 2 500 F. Ecr. P.A. n° 835.
- Creuse bourg, rég. tourist., parc, loisirs, ds forêt mais conf., r. de ch., séj., 2 ch., cuis., s. d'e., w.-c., 2 pers. + 1 ou 2 enf., jard., août. Ecr. P.A. n° 836.
- Rosas, b. F3 entier. équ., pisc., tennis. Ecr. Chéneaux, 70, av. Marceau, 75008 Paris, tél. 720-21-75.
- Savoie 1 600 m, climat except., soleil, pays simple, centre repos, promenades, stud. tt conf. Ecr. Lutzler, 48, r. Brossolette, 93320 Pavillons.
- Pays basque, HELETTE, montagne, 35 km mer, pêche, repos, folklore, nombreux meublés. Ecr. Syndicat d'Initiative d'Hélette, 64640 Iholdy.

location (demandes)

- Elève ingénieur ch. studio ds 5^e, 6^e, 13^e ou 14^e, tél. de préf., 500 F env. Tél. 325-23-03.
- Cple 2 enf. villa ou mais. rust. ind., conf., jard., prox. imméd. mer ou ds pt port pêche Bretagne sud, Pays basque, juil. Ecr. Arnal, 13, r. Sèvres, 75006 Paris.

échanges

- 06-Grasse, appt tt conf., 6 pers., 1 au 21-8 c/sim. rég. mont. Alpes préf. Ecr. Espétabé, 56, r. du Vélodrome, 33200 Bordeaux Caudéran.
- Coll., appt F5 tt conf., calme, repos, rég. tour. Jura, c/appt tt conf., calme, 3 ou 4 p., rég. tour. de préf. 73, ou mont. et côte Atlantique. Ecr. P.A. n° 837.

● 20 pays : Echange, location, hospitalité. INTERVAC, 27, r. James-Cane, 37000 Tours

(Suite page 40.)

Le Monde de l'éducation

Numéro d'avril

LA COMMUNALE EN 1976

Une enquête,
des reportages
et les témoignages de nos lecteurs.

RÉFORME HABY

Les trois projets de décrets :

écoles,
collèges,
lycées,

Les textes et les commentaires.

Également au sommaire :

Suite de l'enquête sur les lycées ; les métiers du commerce ;
que faire avec une licence en droit ; les sorties d'élèves ; les
livres et les manuels.

En vente le 5 avril

Mensuel, le numéro : 5 F ; abonnements (11 numéros par an) :
France 50 F, étranger 68 F.

LE MONDE DE L'ÉDUCATION

5, rue des Italiens - 75427 Paris Cedex 09.

échanges et recherches

17 F la ligne (TVA comprise) (40 caractères, signes ou espaces.) Première insertion gratuite de 3 lignes maximum pour les abonnés. Ne pas omettre de joindre une bande d'abonnement. Frais de domiciliation au journal : 5 timbres à 0,80 F à joindre à la demande d'insertion.

REPONSE AUX PETITES ANNONCES DOMICILIEES AU JOURNAL SOUS UN NUMERO : Mettre chaque réponse dans une première enveloppe TIMBREE portant uniquement le numéro de l'annonce. Placer cette enveloppe dans une seconde enveloppe affranchie envoyée à L'EDUCATION, Service des Petites Annonces, 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 Paris.

(Suite de la page 39.)

ventes

- Vivez tte l'année en Bretagne ds le pays de Lanvaux, au cœur du pays vert, terrains total. viab., 25 F le m². Tél. 16 (97) 66-82-08 ou écr. Mairie, 56390 Colpo.
- Hortès à Moussan, NO Narbonne, 9 km mer, terrain à bâtir 550 m², lot. ensgts, site agréable, face pinède, golf, jeux, pisc., pataugeoire, taxip., 1 km riv., 30 000 F. Ecr. Maurel, 16, r. du 4-Septembre, 92130 Issy-les-Moulineaux.
- Superbe terr. bâtir 2 800 m², faç 80 m, clos pierres sèches, e. tél. él., sortie bourg RN Ruffec Royan. Ecr. Laurent, 16420 Les-terps.
- Vds en totalité ou gérance école commerciale rég. sud-ouest. Ecr. P.A. n° 838.

achats

- Part., comptant, gd studio ou deux pces, étage élevé, ensoleillé, stand., centre Nice résid. Ecr. P.A. n° 839.

hôtels - pensions

- RIMINI-ADRIATIQUE-HOTEL STELLA MARINA pr. mer. 1 km sort. autor. RIMINI SUD, 60 ch. dches et balc., asc., bar, jardin, terrasse, calme, cuisine saine, régime assuré, MAI, JUIN, SEPT. 37 F pension complète tt comp., JUIL-AOUT 57 F, libre entrée à l'immense plage, excursions Florence, Venise, Ravenne, S. Marine.
- GATTEO MARE/Adriatique/Italie - Etre à l'aise : HOTEL AZZURRA et HOTEL MINERVA 1 Même direction, famille GOBBI, piscine, 100 mètres de la mer, chambres avec douche, toilette et balcon, cuisine délicate, parking, jardin, pension complète tt compris à partir du 1^{er} mai jusqu'au 7 juin 4 500 litres, du 8 juin au 5 juillet et à partir du 25 août 5 600 litres, taxes incluses.
- Bretagne, 22380 St-Cast, HOTEL DU CENTRE ET DES PLAGES*, calme, vue/mer, 250 m plage, chambres sans pens. du 30 juin au 9 sept., px modérés, phot. coul. env. avec plaisir.
- CLASSES VERTES EN SAVOIE ALBIEZ-LE-VIEUX, village savoyard typique, 1 500 mètres d'altitude, chalet-hôtel confortable « La Maison Blanche » accueille CLASSES VERTES, printemps 1976. Ecr. ou téléphoner à la Fédération des Œuvres laïques de l'Ardèche, 8 bis, boulevard des Mobiles, 07002 Privas, tél. 4-05.
- HOTEL DE LA POSTE, 74-Lullin, sports d'hiver et repos, prix 52 à 56 F net.
- CLASSES EN SAVOIE Mi-avril, mai-juin 76, ALBIEZ LE VIEUX (1 500 m d'altitude), hébergement dans un chalet confortable. Ecr. ou tél. à la Fédération des Œuvres laïques de l'Ardèche, 8 bis, bd des Mobiles, 07002 PRIVAS, tél. 4-05.
- 50 HOTELS TOUTES SAISONS Canaries, Baléares. Prix except. Contacts, 55, r. Nation., 37 - TOURS. Tél. : 20-20-57.



AGRESTE : Prix : 118 F
Un des 48 modèles sélectionnés du
Catalogue couleur
Style Boutique

Carinel

B. P. 225 10003 TROYES
ENVOI GRATUIT SUR DEMANDE

Abonnements

97, rue Réaumur, 75002 Paris
Tél. : 231-18-21
C.C.P. 31 680-34 à 45900 La Source

Publicité - Petites annonces

2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 Paris
Tél. : 266-69-20/69-21/69-67.

• **LAC D'ANNEY**
HOTEL ARCALOD, gd PARC, Doussard, 74210 Faverges, b. tble, accueil, détente, SKI 15 km, px pens. 53 à 60 F juil. et août 58 à 65 F STC, tél. (50) 44-30-22.

HOTEL VAL DES ROSES
Tél. 39-20-09 - 74380 BONNE
Repos, proximité Genève et stations, alt. 600 m, jardins, centre excursions, produits ferme. Prix : 50 à 53 F TTC.

automobiles

- Vds Buggy VWLM1 court, 1973, 18 000 km, capote, portières loquets mod. Plastria, pneus nfs. Tél. 409-90-97 heures bureau.
- Vds 204 berline blanche, 11 ms, 11 500 km. Ecr. Fontenay, éc. centre, 11, Gde-Rue, 25400 Exincourt.
- Vds camping-car aménagé Fiat 238, 70, gaz, évier, literie, 4 500 F. Tél. 533-38-41 apr. 18 h.

relations

- Engt sud est célib., 35 a., rencontr. vue mariage coll. même région, joindre détails et photo. Ecr. P.A. n° 840.

divers

- Retr. vd livres scol. anc., nouv. calcul CP à CM, plus math. trad. et mod. 6° à 3°. Ecr. Chevalier, 03160 Bourbon l'Archambault.
- Fille d'inst. 16 ans 1/2 ch. trav. pr juil. et août, étud. ttes prop. Ecr. Raynaud, 31, av. Porcelaines, 91540 Mennecy, tél. 499-72-05.
- Vds Tout l'Univers, Balzac, Maupassant, Portes de la Vie, Horizons de France. Ecr. Ec. Farguettes, 82000 Montauban, tél. : 03-12-92.
- ESPAGNE. Apprenez l'espagnol cet été, trois semaines, 9 excursions. Tout compris 999 F. TEE. Calvo Sotelo, 47. Reus. Espagne.
- Recherchons pour régions :
* ALSACE-LORRAINE
* Gde périphérie EST, SUD-EST PARIS
2 représentants/délégués pédagogiques pour entreprise d'édition de livres scolaires, matériels pédagogiques et livres pour enfants.
Adresser lettre manuscrite, C.V. détaillé, prétentions, tout renseignement jugé utile et photo récente. Ecr. P.A. n° 841.
- COGNAC 40° et 50° - PINEAU des Charentes, rosé et blanc. Ecr. G. CHAINIER et Fils, vitic.-distill., Arthenac, 17520 Archiac, tarif s/dem., remise ensgts.

• DIRECTEMENT pour vos achats de vins de Bourgogne, J.-C. BOISSET fils et gendre de collègues, 21-Vougeot. Propriétaire en GEVREY-CHAMBERTIN, CÔTE DE NUITS - VILLAGES, BOURGOGNE ROUGE. Tarif général sur demande. Conditions particulières aux enseignants.

indispensable

à
la demande générale
le recueil
**articles et documents
publiés dans l'éducation
de 1971 à 1974**

**est
à nouveau
disponible**

envoi sur simple demande à
l'éducation
2 rue Chauveau-Lagarde 75008 Paris
C.C.P. 31.680 34 La Source
l'exemplaire 2 Francs

PLANNING

JIPÉVÉ

**CHEFS D'ETABLISSEMENTS,
CENSEURS,
SURVEILLANTS GENERAUX**

Ce Planning étudié et conçu d'après les conseils de plusieurs membres de l'Education nationale apporte une méthode nouvelle pour la mise en place de l'emploi du temps.

IL VOUS PERMET :

• Une lecture aisée
par l'utilisation des couleurs

• Une mise à jour rapide ;

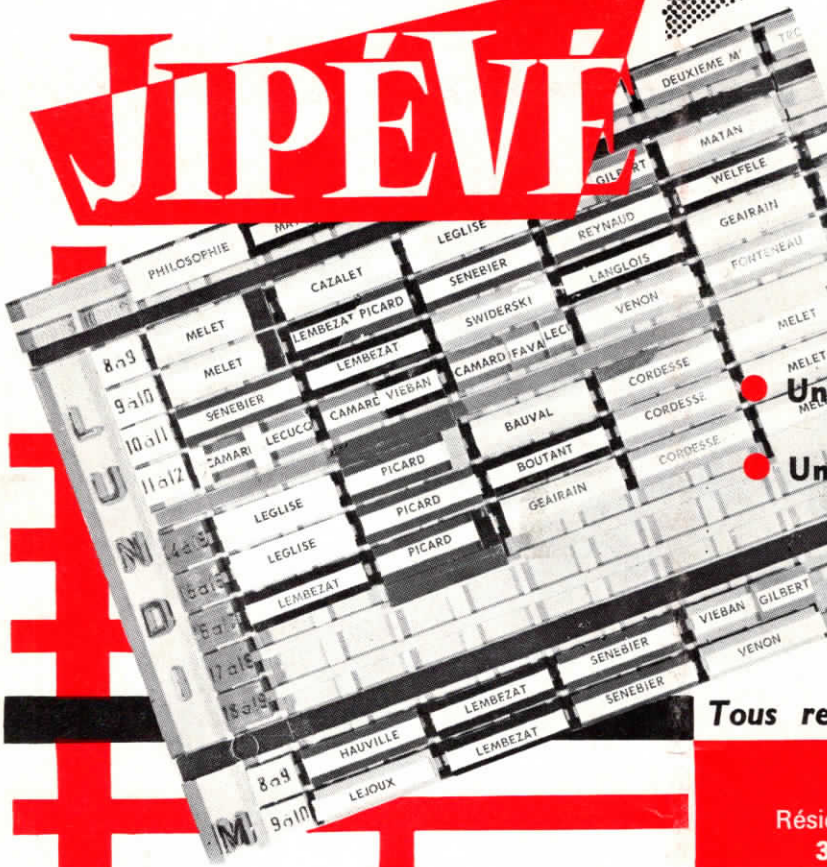
et résout d'une façon logique le problème du dédoublement des Classes du Tableau des Professeurs ainsi que celui des Locaux.

Tous renseignements sur demande à :

JIPÉVÉ sarl

Résidence Paradis - Impasse des Capucines
34-MONTPPELLIER Tél. 92-08-83

J. Gast-Toulouse



Je vous prie de m'abonner pendant un an à **l'éducation**

FRANCE 60 F

ÉTRANGER 80 F

RÈGLEMENT

Chèque bancaire Mandat carte
Chèque postal Mandat lettre

Date Signature

à l'ordre de l'éducation - pour les chèques et les virements postaux : CCP 31 680-34 LA SOURCE

Adresse du destinataire NOM _____

ADRESSE _____

DEPART. RESIDENCE _____

Prière de nous contacter pour les expéditions par avion et en recommandé.

ZIPCODE

76 80

PAYS (si Etranger) _____

Envoi de la facture à NOM _____

A remplir uniquement si vous ne payez pas vous-même votre abonnement

ADRESSE _____

➔ **abonnement de soutien: 100 F**

Ce bon — à envoyer 97, rue Réaumur, 75002 Paris
ne doit pas être utilisé pour un réabonnement